

PROFIL DÉTAILLÉ DES INDUSTRIES
ET DES PROFESSIONS SUR
LE TERRITOIRE DE LA ZONE
MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI

Table
métropolitaine
de Montréal

Rédaction

Raymond Langevin, M. Sc. (sociologie)

CONSULTATION S.A.R.L.

Sondage, analyse, recherche et intervention

Collaboration

Normand Malo, coordonnateur de la Table métropolitaine de Montréal,

Direction générale adjointe aux opérations de la métropole, Emploi-Québec

Régent Chamard, économiste de la Table métropolitaine de Montréal,

Direction générale adjointe aux opérations de la métropole, Emploi-Québec

Production

Direction des affaires publiques et des communications, Emploi-Québec

Conception graphique

Agence Code

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 2004

ISBN 2-550-43044-1

Avant-propos

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal regroupe plus de 3,6 millions de personnes. Elle comprend les régions de Montréal et de Laval ainsi qu'une partie de celles des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie.

La RMR de Montréal occupe une place stratégique dans l'ensemble du Québec, puisque près de la moitié de la population québécoise réside et travaille sur ce territoire. Il est donc essentiel de fournir aux deux millions de personnes actives dans cette région un outil d'information sur les caractéristiques sectorielles et professionnelles du marché du travail métropolitain.

C'est avec plaisir qu'Emploi-Québec met à votre disposition la publication de la Table métropolitaine de Montréal intitulée *Profil détaillé des industries et des professions sur le territoire de la zone métropolitaine de l'emploi*¹.

Le présent document trace un profil des industries et des professions en se fondant sur les données du recensement de 2001 de Statistique Canada et des autres sources disponibles. Il constitue une mise à jour améliorée du profil antérieur, qui avait été réalisé avec les données du recensement de 1996. En réponse à la demande des partenaires de la Table métropolitaine de Montréal, cet exercice s'avère indispensable pour connaître et dégager l'information relative au marché du travail métropolitain et à ceux des régions qui en sont les composantes.

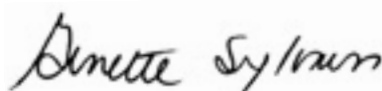
Le document se divise en trois parties. La première partie dégage une vue d'ensemble du marché du travail. Des graphiques et des tableaux permettent entre autres de voir comment les emplois se répartissent dans chaque région de la ZME en fonction du lieu de résidence de la main-d'œuvre et de distinguer le lieu de travail des personnes habitant chacune de ces régions.

La deuxième partie trace un portrait des différents secteurs d'activité économique. Une analyse détaillée des secteurs les plus importants dans la ZME la complète. Outre des données sur l'emploi, elle fournit aussi des renseignements sur certains indicateurs économiques de ces secteurs.

Enfin, la troisième partie présente la répartition des différentes professions, en fonction des divers niveaux de compétence et des groupes professionnels. Par la suite, une analyse de l'emploi est réalisée en fonction d'une variété de caractéristiques socioéconomiques, dont le sexe, le statut d'immigration et le groupe d'âge.



Roger Hébert
Président de la Table métropolitaine de Montréal



Ginette Sylvain
Secrétaire générale de la Table métropolitaine de Montréal
et directrice générale adjointe aux opérations
de la métropole, par intérim

1. La zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal est formée des 47 territoires des centres locaux d'emploi (CLE) présents dans la région métropolitaine de recensement (RMR). En 2001, elle concentrait 1 696 700 emplois, alors que la RMR en comptait 1 678 720. Cet écart de 1,1 % est expliqué par le fait que certains territoires de CLE s'étendent au-delà de la RMR.

Table des matières

PARTIE 1

PROFIL D'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE 5

1. PRÉSENTATION 5

1.1 LA DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL 5

1.2 VUE D'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE 7

PARTIE 2

PROFIL DE L'EMPLOI SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 14

2. PRÉSENTATION 14

2.1 L'EMPLOI DANS LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 14

2.2 PROFIL DU SECTEUR PRIMAIRE 16

2.2.1 L'industrie de l'agriculture 17

2.2.1.1 Le marché du travail 17

2.2.1.2 La valeur de la production et l'organisation industrielle 19

2.2.1.3 Les défis de l'industrie 19

2.3 PROFIL DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE 20

2.3.1 L'industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir 23

2.3.1.1 Le marché du travail 23

2.3.1.2 La valeur de la production et les exportations 24

2.3.1.3 Les défis de l'industrie 24

2.3.2 L'industrie de la fabrication de matériel de transport 25

2.3.2.1 Le marché du travail 25

2.3.2.2 Production et exportations 27

2.3.2.3 Les défis de l'industrie 28

2.3.3 L'industrie de la fabrication de produits informatiques et électroniques, de matériel, d'appareils et de composants électriques 29

2.3.3.1 Le marché du travail 29

2.3.3.2 Production et exportations 30

2.3.3.3 Les défis de l'industrie 30

2.3.4 L'industrie de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac 31

2.3.4.1 Le marché du travail 31

2.3.4.2 Production et exportations 32

2.3.4.3 Les défis de l'industrie 32

2.3.5 L'industrie de la fabrication des produits du pétrole, du charbon et des produits chimiques 33

2.3.5.1 Le marché du travail 33

2.3.5.2 Production et exportations 34

2.3.5.3 Les défis de l'industrie 35

2.3.6 Les autres industries manufacturières 35

2.4 PROFIL DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION	42
2.4.1 Le marché du travail	42
2.4.2 Production	43
2.4.3 Les défis de l'industrie	43
2.5 PROFIL DU SECTEUR TERTIAIRE	44
2.5.1 Les industries du commerce de détail et du commerce de gros	46
2.5.1.1 Le marché du travail	46
2.5.1.2 Production et ventes	48
2.5.1.3 Les défis de l'industrie	48
2.5.2 L'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale	49
2.5.2.1 Le marché du travail	49
2.5.2.2 La production	50
2.5.2.3 Les défis de l'industrie	50
2.5.3 L'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques	51
2.5.3.1 Le marché du travail	51
2.5.3.2 La production	53
2.5.3.3 Les défis de l'industrie	53
2.5.4 L'industrie des services d'enseignement	54
2.5.4.1 Le marché du travail	54
2.5.4.2 La production	55
2.5.4.3 Les défis de l'industrie	55
2.5.5 L'industrie de la finance, des assurances, des services immobiliers et des services de location	56
2.5.5.1 Le marché du travail	56
2.5.5.2 La production	57
2.5.5.3 Les défis de l'industrie	57
2.5.6 Les autres industries du secteur tertiaire	57
PARTIE 3	
PROFIL DE L'EMPLOI SELON LES PROFESSIONS	62
3. PROFIL DES PROFESSIONS : VUE D'ENSEMBLE	62
3.1 LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE SEXE	79
3.2 LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE STATUT D'IMMIGRATION	87
3.3 LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE GROUPE D'ÂGE	94
CONCLUSION	98
LISTE DES TABLEAUX	100
LISTE DES GRAPHIQUES	103

1. PRÉSENTATION

Cette partie présente une vue d'ensemble du marché du travail sur le territoire de la Table métropolitaine de Montréal. Des graphiques et des tableaux permettent, entre autres, de voir comment les emplois se répartissent dans chaque région de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) en fonction du lieu de résidence de la main-d'œuvre et de distinguer le lieu de travail des personnes habitant chacune de ces régions. Nous y effectuons également un retour sur les variations de l'ensemble de la population enregistrées entre les deux derniers recensements. Enfin, nous y présentons les principales données relatives au profil sociodémographique de cette population en tenant compte du sexe, du groupe d'âge, du statut d'immigration et du niveau de scolarité, et ce, à l'échelle de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

1.1 LA DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL

Pour les besoins de la présente analyse, nous utilisons la notion de ZME pour décrire le marché du travail. Cette précision est importante dans la mesure où la ZME réfère aux 47 centres locaux d'emploi répartis au sein de la grande région métropolitaine de Montréal, ce qui ne correspond pas nécessairement à l'ensemble des municipalités composant le territoire de la RMR. De fait, quelques centres locaux d'emploi servent une clientèle située dans des municipalités qui n'en font pas partie.

Cela étant dit, les 47 centres locaux d'emploi de la ZME sont répartis comme suit : 28 sur l'île de Montréal, 4 dans la région de Laval, 2 dans la région de Lanaudière, 4 dans la région des Laurentides et 9 dans la région de la Montérégie (*tableau 1*).

TABLEAU 1

LISTE DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI (CLE) SUR LE TERRITOIRE DE LA RMR DE MONTRÉAL, 2001

MONTRÉAL (28 CLE)	LAVAL (4 CLE)
Saint-Laurent (63)	Laval-des-Rapides (6)
Montréal-Nord (64)	Chomedey – Sainte-Dorothée (96)
Verdun (69)	Saint-Vincent-de-Paul (146)
Ouest-de-l'Île (91)	Sainte-Rose-de-Laval (156)
Saint-Léonard (92)	LANAUDIÈRE (2 CLE)
LaSalle (94)	Repentigny (135)
Anjou – Montréal-Est (108)	Terrebonne (139)
Lachine (141)	LAURENTIDES (4 CLE)
Mercier (250)	Saint-Jérôme (35)
De Lorimier (251)	Sainte-Thérèse (66)
Rosemont – La Petite-Patrie (bureau Iberville) (252)	Saint-Eustache (129)
Crémazie (255)	Mirabel – Saint-Janvier (144)
Ahuntsic (256)	MONTÉRÉGIE (9 CLE)
Rivière-des-Prairies (257)	Vaudreuil-Soulanges (8)
Sainte-Marie – Le Centre-Sud (258)	Châteauguay (24)
Hochelaga-Maisonneuve (259)	Longueuil-Ouest (77)
Rosemont – La Petite-Patrie (bureau Beaubien) (260)	Saint-Hubert (78)
Rosemont – La Petite-Patrie (bureau Avenue du Parc) (261)	La Vallée-du-Richelieu (bureau Belœil) (83)
Saint-Michel (262)	Boucherville (84)
Pointe-aux-Trembles (263)	Saint-Constant (87)
Fleury (265)	Brossard (130)
Parc-Extension (266)	Longueuil-Est (131)
Plateau Mont-Royal (bureau Saint-Louis) (277)	
Saint-Alexandre (279)	
Ville-Émard (281)	
Pointe-Saint-Charles (282)	
Côte-des-Neiges (283)	
Notre-Dame-de-Grâce (284)	

1.2 VUE D'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE

Selon les données du recensement de 2001, la population active occupée² qui réside sur le territoire métropolitain se chiffre à 1 696 685 (*tableau 2*). Si l'on tient uniquement compte des données sur la population qui réside et travaille dans cette zone³, il est alors question de 1 546 600 personnes, soit 10,9 % de plus qu'en 1996, alors qu'on en dénombrait 1 394 115.

TABEAU 2

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	RÉGION DE TRAVAIL							ENSEMBLE DU QUÉBEC
	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME	RÉGIONS HORS ZME ET AILLEURS AU QUÉBEC	
Montréal	738 715	18 740	3 185	5 360	21 470	787 470	63 170	850 640
Laval	84 630	64 165	1 985	7 225	2 400	160 405	12 950	173 355
Lanaudière (ZME)	46 125	8 590	37 740	3 945	2 500	98 900	12 320	111 220
Laurentides (ZME)	42 945	20 105	2 765	82 205	1 440	149 460	17 520	166 980
Montérégie (ZME)	156 320	2 835	465	1 120	189 625	350 365	44 125	394 490
Total ZME	1 068 735	114 435	46 140	99 855	217 435	1 546 600	150 085	1 696 685
Régions hors ZME, ailleurs au Québec et en dehors du Québec	39 740	3 850	4 430	6 220	23 870	78 110	1 659 445	1 737 555
Total – Population active occupée selon le lieu de résidence	1 108 475	118 285	50 570	106 075	241 305	1 624 710	1 809 530	3 434 240

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Notons que toutes les régions, à l'exception de celle de Montréal, recensent plus de résidentes et de résidents que d'emplois sur leur territoire. Montréal compte environ 787 470 personnes en emploi (850 640 si l'on inclut celles qui travaillent hors de la ZME ou qui n'ont pas de lieu de travail fixe), tandis que les emplois sur son territoire se chiffrent à 1 068 735 (1 108 475 si l'on inclut les personnes qui résident en dehors de la ZME). La région de Laval compte 160 405 personnes en emploi, alors que son bassin d'emplois n'est que de 114 435. Dans la région de Lanaudière, on dénombre 98 900 personnes en emploi et 46 140 emplois. Du côté de la région des Laurentides, il est question de 149 460 personnes en emploi et de 99 855 emplois. Enfin, la région de la Montérégie compte 350 365 personnes en emploi et 217 435 emplois.

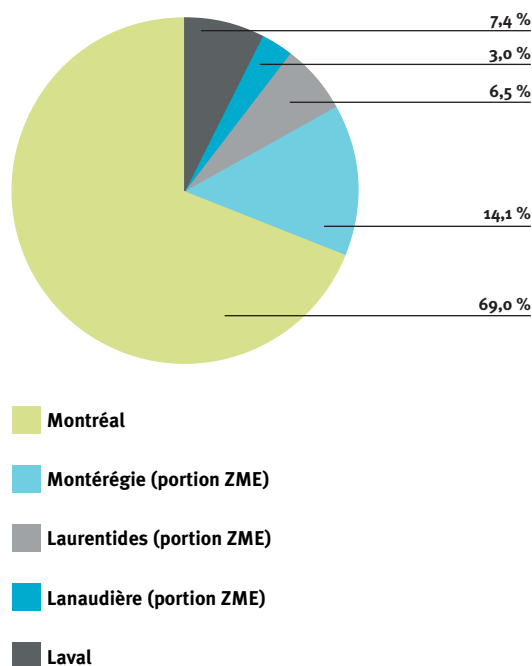
- La population active occupée correspond à l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus qui travaille, et n'inclut pas les chômeurs.
- Mentionnons ici l'existence d'importantes distinctions socioéconomiques entre les portions ZME et hors ZME des régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie. En fait, lorsque nous parlons des emplois dans ces trois régions, il s'agit de ceux qui font partie de la portion de la ZME de la région. Or, la portion de la ZME de Lanaudière ne concerne que 47,9 % des emplois de la région, alors que la portion de la ZME des Laurentides englobe 70,7 % des emplois de ce territoire. Enfin, la portion ZME de la Montérégie comporte pour sa part 53,4 % des emplois de la même région. Le même exercice doit être repris lorsqu'il est question des résidentes et des résidents. La portion de la ZME de Lanaudière ne concerne que 59,9 % de la population de la région. La portion de la ZME des Laurentides englobe 74,5 % de la population de la région, tandis que la portion ZME de la Montérégie regroupe pour sa part 61,4 % de la population de cette région.

Par ailleurs, des 1 546 600 personnes résidant et travaillant dans la ZME de Montréal, 434 150 (soit 28,1 %, *tableau 3*) se déplacent quotidiennement dans une autre région pour y travailler. Si l'on exclut la région de Montréal où seulement 6,2 % des personnes se déplacent, il s'avère que 50,8 % des personnes résidant dans les quatre autres territoires de la ZME (soit 385 395 sur 759 130) disent se déplacer vers une autre région de la ZME pour y travailler (*tableau 4*). En ce sens, 60 % des résidentes et des résidents de Laval se déplacent ailleurs pour travailler, dont 52,8 % vers Montréal et 4,5 % vers les Laurentides. Du côté des résidentes et des résidents de Lanaudière, 61,8 % se rendent dans une autre région, dont 46,6 % à Montréal et 8,7 % à Laval. Environ 45 % des personnes résidant dans les Laurentides se déplacent vers une autre région pour y travailler, et 28,7 % d'entre elles se dirigent quotidiennement vers Montréal et 13,5 % vers Laval. Enfin, 45,5 % des résidentes et des résidents de la Montérégie se rendent dans une autre région pour y travailler, et ce, principalement à Montréal (44,6 %).

Le graphique 1 illustre la part des emplois dans chaque région de la ZME. Il en ressort que 69 % des emplois se trouvent à Montréal, comparativement à 14,1 % en Montérégie, à 3 % dans Lanaudière, à 7,4 % à Laval et à 6,5 % dans les Laurentides. À titre de comparaison, la part de Montréal a diminué de 0,4 % depuis le recensement de 1996, celle de la Montérégie, de 0,5 %, alors que les parts des Laurentides, de Laval et de Lanaudière ont respectivement augmenté de 0,5 %, de 0,3 % de 0,1 %.

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001

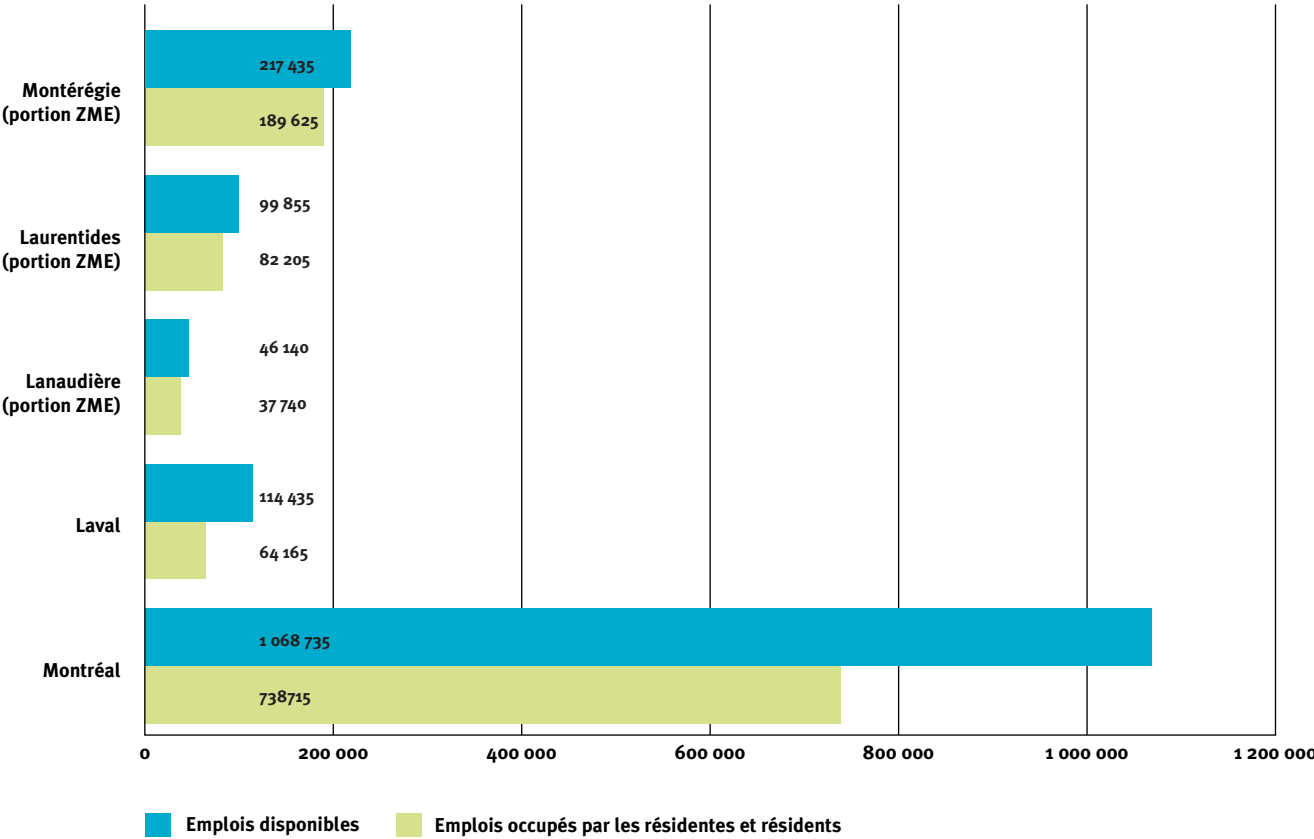


Source : Tableau 2.

Par ailleurs, le graphique 2 illustre la part des emplois qui sont disponibles dans chaque région et le nombre d’emplois détenus par les résidentes de chaque région.

GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001



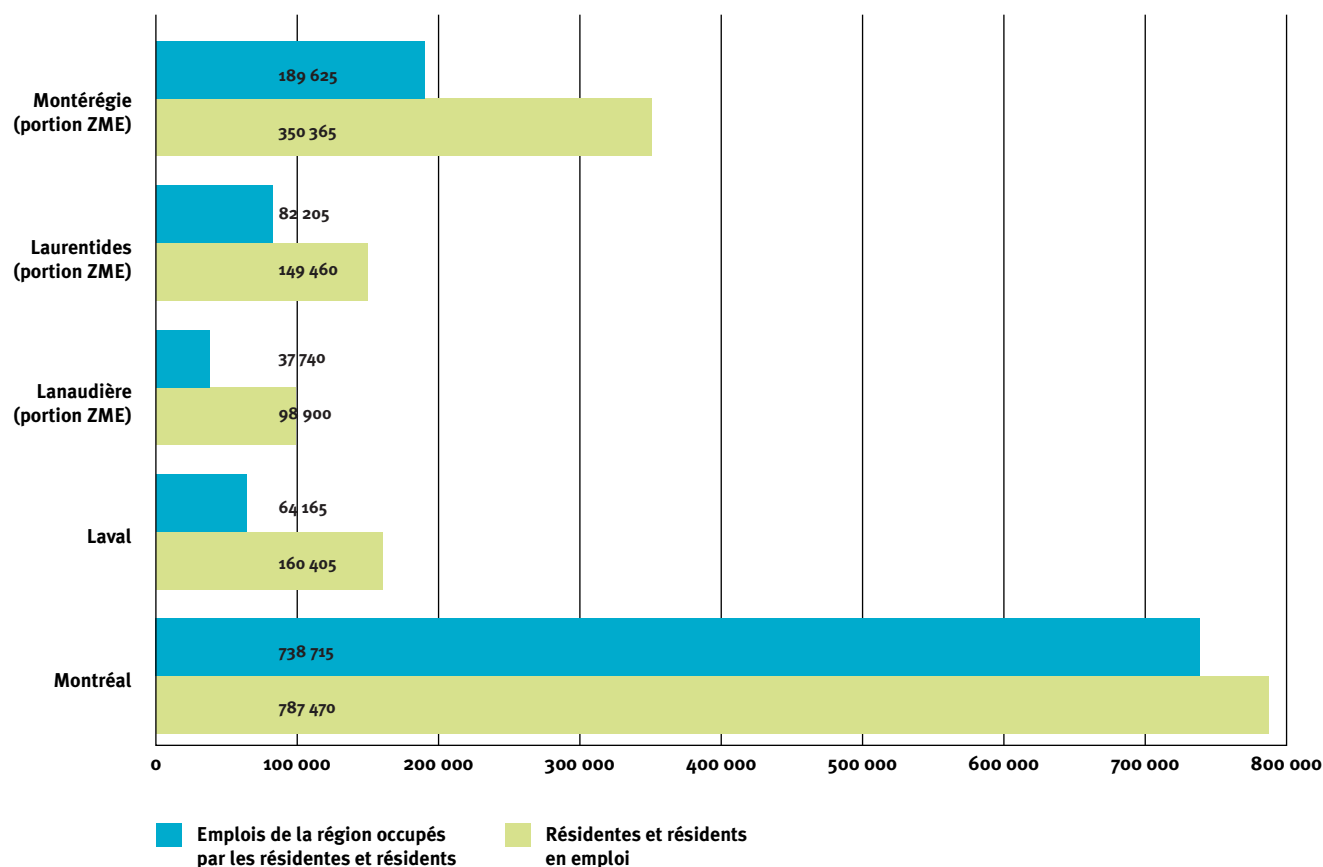
Source : Tableau 2.

Ainsi, les résidentes et les résidents de Montréal occupent 69,1 % des 1 068 700 emplois situés dans cette région. Celles et ceux de Laval occupent approximativement 56,1 % des 114 400 emplois de ce territoire. Les résidentes et les résidents de Lanaudière détiennent 81,8 % des 46 140 emplois de leur région. Celles et ceux des Laurentides occupent 82,3 % des 99 855 emplois de leur territoire. Enfin, les résidentes et les résidents de la Montérégie détiennent 87,2 % des 217 435 emplois de leur région.

Le graphique 3 montre la mobilité des personnes. Nous pouvons constater que 93,8 % des résidentes et des résidents de Montréal (738 715 sur 787 470) déclarent également y travailler. Du côté de Laval, seulement 40 % des résidentes et des résidents (64 165 sur 160 405) déclarent y habiter et y travailler. Le pourcentage de résidentes et de résidents de la région de Lanaudière qui disent y habiter et y travailler est moindre que celui de Laval, soit 38,2 % (37 740 sur 98 900). La proportion de résidentes et de résidents des Laurentides qui disent habiter et travailler dans cette région se situe à 55 % (82 205 sur 149 460) ; du côté de la Montérégie, elle est de 54,1 % (189 625 sur 350 365).

GRAPHIQUE 3

DISTRIBUTION DES EMPLOIS ET DES RÉSIDENTES ET DES RÉSIDENTS SELON LA RÉGION, ZME DE MONTRÉAL, 2001



Source : Tableau 2.

Le tableau 3 indique le pourcentage de personnes qui se déplacent d'une région à une autre à l'intérieur de la ZME pour y travailler selon les secteurs d'activité économique. C'est dans l'industrie des services publics (SCIAN 22)* que l'on trouve la plus forte proportion de personnes se transportant vers une autre région pour y travailler, soit 48,6 %, suivie de l'industrie de la fabrication du matériel de transport (SCIAN 336), avec 41,4 %, et de l'industrie de la fabrication du papier (SCIAN 322), avec 38,7 %. En contrepartie, c'est le secteur de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie et de l'exploitation forestière (SCIAN 11) qui a le plus faible pourcentage de navetteurs, avec seulement 7,5 %, précédé par l'industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir (SCIAN 315-316), avec 16,1 %, et par l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (SCIAN 72), avec 17,9 %.

Le tableau 4 reprend le même exercice, sauf qu'il exclut les données de la région de Montréal. Notons entre autres que le taux de navettage est supérieur à 50 % dans 19 des 32 secteurs d'activité mentionnés, alors qu'aucun ne dépasse ce pourcentage lorsque les données de la région de Montréal sont incluses. Par ailleurs, c'est encore dans l'industrie des services publics (SCIAN 22) que l'on trouve la plus forte proportion de personnes se déplaçant vers une autre région pour y travailler, soit 72,4 %, suivie de l'industrie de la fabrication de produits informatiques, électroniques et électriques (SCIAN 334-335), avec 69,8 %, et de l'industrie des textiles (SCIAN 313-314), avec 69,1 %. En revanche, c'est également le secteur de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie et de l'exploitation forestière (SCIAN 11) qui a le plus faible pourcentage de navetteurs, avec seulement 6 %, précédé par l'industrie de la fabrication de produits en bois (SCIAN 321), avec 26,5 %.

* SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

TABLEAU 3

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE PERSONNES SE DÉPLAÇANT POUR TRAVAILLER SELON L'INDUSTRIE,
ZME DE MONTRÉAL, 2001

SECTEURS D'ACTIVITÉ	NOMBRE DE NAVETTEURS	EMPLOIS ZME	% DE NAVETTEURS
SCIAN 22 – Services publics	5 470	11 255	48,6
SCIAN 336 – Matériel de transport	14 425	34 820	41,4
SCIAN 322 – Papier	3 450	8 920	38,7
SCIAN 324-325 – Pétrole, charbon et produits chimiques	7 770	20 070	38,7
SCIAN 331 – Première transformation des métaux	2 410	6 285	38,3
SCIAN 48-49 – Transport et entreposage	27 540	72 200	38,1
SCIAN 333 – Machines	5 265	13 915	37,8
SCIAN 323 – Impression et activités connexes	6 225	16 540	37,6
SCIAN 311-312 – Aliments, boissons et produits du tabac	9 790	26 735	36,6
SCIAN 91 – Administrations publiques	26 540	72 530	36,6
SCIAN 334-335 – Produits informatiques et électroniques, matériel, appareils et composants électriques	9 955	28 675	34,7
SCIAN 327 – Produits minéraux non métalliques	1 900	5 525	34,4
SCIAN 23 – Construction	12 665	37 295	34,0
SCIAN 332 – Produits métalliques	6 450	19 075	33,8
SCIAN 326 – Caoutchouc et plastique	3 860	11 585	33,3
SCIAN 41 – Commerce de gros	30 450	92 000	33,1
SCIAN 52-53 – Finance, assurances, immobilier et location	32 520	100 970	32,2
SCIAN 21 – Extraction minière	345	1 135	30,4
SCIAN 51-71 – Information, culture et loisirs	24 925	87 530	28,5
SCIAN 54 – Services professionnels, scientifiques et techniques	34 410	125 300	27,5
SCIAN 337 – Meubles et produits connexes	3 470	12 705	27,3
SCIAN 55-56 – Gestion d'entreprises, services administratifs, autres	14 635	54 325	26,9
SCIAN 62 – Soins de santé et assistance sociale	42 235	162 545	26,0
SCIAN 321 – Produits en bois	1 255	4 910	25,6
SCIAN 339 – Activités de fabrication diverses	2 845	12 390	23,0
SCIAN 61 – Services d'enseignement	24 060	106 770	22,5
SCIAN 81 – Autres services, sauf administrations publiques	15 880	72 420	21,9
SCIAN 313-314 – Textiles et produits textiles	2 250	10 305	21,8
SCIAN 44-45 – Commerce de détail	38 605	183 005	21,1
SCIAN 72 – Hébergement et services de restauration	15 965	89 185	17,9
SCIAN 315-316 – Vêtements et produits en cuir	6 250	38 805	16,1
SCIAN 11 – Agriculture, pêche, foresterie et exploitation forestière	530	7 035	7,5
Ensemble des secteurs d'activité	434 145	1 546 595	28,1

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 4

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE PERSONNES SE DÉPLAÇANT POUR TRAVAILLER SELON L'INDUSTRIE, EXCLUANT LA RÉGION DE MONTRÉAL, ZME DE MONTRÉAL, 2001

SECTEURS D'ACTIVITÉ	NOMBRE DE NAVETTEURS	EMPLOIS ZME	% DE NAVETTEURS
SCIAN 22 – Services publics	5 265	7 275	72,4
SCIAN 334-335 – Produits informatiques et électroniques, matériel, appareils et composants électriques	9 065	12 980	69,8
SCIAN 313-314 – Textiles et produits textiles	2 100	3 040	69,1
SCIAN 51-71 – Information, culture et loisirs	23 345	35 035	66,7
SCIAN 331 – Première transformation des métaux	2 130	3 310	64,4
SCIAN 315-316 – Vêtements et produits en cuir	6 010	9 325	64,5
SCIAN 48-49 – Transport et entreposage	25 945	40 270	64,4
SCIAN 322 – Papier	3 230	5 070	63,7
SCIAN 52-53 – Finance, assurances, immobilier et location	30 880	49 275	62,7
SCIAN 324-325 – Pétrole, charbon et produits chimiques	6 725	10 740	62,6
SCIAN 91 – Administrations publiques	24 605	40 650	60,5
SCIAN 54 – Services professionnels, scientifiques et techniques	30 425	50 395	60,4
SCIAN 323 – Impression et activités connexes	5 560	9 330	59,6
SCIAN 333 – Machines	4 295	7 355	58,4
SCIAN 41 – Commerce de gros	46 660	27 070	58,0
SCIAN 311-312 – Aliments, boissons et produits du tabac	8 745	15 150	57,7
SCIAN 55-56 – Gestion d'entreprises, services administratifs, autres	13 325	23 420	56,9
SCIAN 336 – Matériel de transport	12 135	21 915	55,4
SCIAN 326 – Caoutchouc et plastique	3 195	6 250	51,1
SCIAN 332 – Produits métalliques	5 045	10 320	48,9
SCIAN 62 – Soins de santé et assistance sociale	37 955	77 830	48,8
SCIAN 327 – Produits minéraux non métalliques	1 550	3 380	45,9
SCIAN 23 – Construction	10 530	24 100	43,7
SCIAN 339 – Activités de fabrication diverses	2 470	5 685	43,4
SCIAN 337 – Meubles et produits connexes	2 625	6 365	41,2
SCIAN 81 – Autres services, sauf administrations publiques	14 175	35 630	39,8
SCIAN 61 – Services d'enseignement	19 080	48 250	39,5
SCIAN 21 – Extraction minière	290	735	39,5
SCIAN 44-45 – Commerce de détail	33 350	99 610	33,5
SCIAN 72 – Hébergement et services de restauration	13 180	40 170	32,8
SCIAN 321 – Produits en bois	935	3 525	26,5
SCIAN 11 – Agriculture, pêche, foresterie et exploitation forestière	375	6 295	6,0
Ensemble des secteurs d'activité	385 395	759 130	50,8

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

2. PRÉSENTATION

Cette deuxième partie trace un profil de l'emploi dans les différents secteurs d'activité économique du territoire de la Table métropolitaine de Montréal. Une analyse détaillée des plus importants d'entre eux la complète. Outre les données sur l'emploi, on y trouve aussi des données sur certaines variables sociodémographiques (sexe, groupes d'âge, niveau de scolarité, statut d'immigration) et sur certains indicateurs économiques de ces secteurs.

2.1 L'EMPLOI DANS LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Avant d'examiner en détail la question de la répartition des emplois dans chacun des secteurs d'activité des régions de la ZME, il nous paraît important de parler ici de leur distribution en fonction de leur appartenance aux grands secteurs d'activité économique, soit les industries primaire, manufacturière, tertiaire et celle de la construction, qu'illustre le tableau 5.

TABEAU 5

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001

INDUSTRIE	VARIABLES	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
INDUSTRIE PRIMAIRE	Nombre de personnes	1 345	625	680	2 475	3 040	8 165
	% en colonne	0,1	0,5	1,5	2,5	1,4	0,5
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	Nombre de personnes	190 135	17 500	6 395	19 715	37 605	271 350
	% en colonne	17,8	15,3	13,9	19,7	17,3	17,6
INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION	Nombre de personnes	18 235	5 235	2 365	3 900	7 560	37 295
	% en colonne	1,7	4,6	5,1	3,9	3,5	2,4
INDUSTRIE TERTIAIRE	Nombre de personnes	859 020	91 075	36 695	73 765	169 230	1 229 785
	% en colonne	80,4	79,6	79,5	73,9	77,8	79,5
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	Nombre de personnes	1 068 735	114 435	46 135	99 855	217 435	1 546 595
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le secteur tertiaire compose 79,5 % de l'ensemble des emplois de la ZME. Ce pourcentage varie toutefois d'un peu plus de 6 points de pourcentage selon la région concernée, se situant entre 73,9 % dans les Laurentides et 80,4 % dans l'île de Montréal. Le deuxième secteur en importance au sein de la ZME est évidemment l'industrie manufacturière, qui compte 17,6 % de tous les emplois. Le pourcentage varie aussi selon les régions, étant le moins élevé dans Lanaudière, avec 13,9 % des emplois, et le plus élevé dans les Laurentides, avec 19,7 %. Le troisième domaine en importance est celui de l'industrie de la construction, avec près de 2,4 % de l'ensemble des emplois de la ZME. Le pourcentage le plus élevé pour ce secteur est noté dans Lanaudière, avec 5,1 % du total, tandis qu'il n'est que de 1,7 % dans l'île de Montréal. Finalement, le secteur primaire boucle la boucle, occupant à peine 0,5 % des emplois de la ZME. Ce pourcentage varie toutefois selon les régions. Ce secteur, pratiquement inexistant à Montréal et à Laval, où il représente respectivement 0,1 % et 0,5 % de l'ensemble des emplois, recueille entre 1,4 % et 2,5 % des emplois dans les trois autres régions.

S'il est vrai que les entreprises de la ZME fournissent environ un emploi sur deux au Québec, une quinzaine de sous-secteurs d'activité de la centaine (SCIAN à 3 chiffres) que compte la zone recensent plus des deux tiers des emplois du secteur concerné à l'échelle du Québec. Parmi les secteurs en question, notons :

- ▶ l'industrie du transport aérien (SCIAN 481) 81,1 %,
- ▶ l'industrie des grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers (SCIAN 414) 80,5 %,
- ▶ l'industrie des valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement (SCIAN 523) 75,8 %,
- ▶ l'industrie de la fabrication de produits du pétrole et du charbon (SCIAN 324) 71,7 %,
- ▶ l'industrie de la radiotélévision et des télécommunications (SCIAN 513) 71,5 %,
- ▶ l'industrie des agents et courtiers du commerce de gros (SCIAN 419) 70,9 %,
- ▶ l'industrie de l'édition (SCIAN 511) 69,2 %,
- ▶ l'industrie du transport par pipeline (SCIAN 486) 68,3 %,
- ▶ l'industrie de la fabrication de produits chimiques (SCIAN 325) 69,2 %,
- ▶ l'industrie de la fabrication des produits informatiques et électroniques (SCIAN 334) 68,1 %,
- ▶ l'industrie du transport ferroviaire (SCIAN 482) 67,8 %,
- ▶ l'industrie de la fabrication de matériel de transport (SCIAN 336) 71,5 %,
- ▶ l'industrie de la gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 551) 69,5 %.

En contrepartie, on compte quelques secteurs d'activité où la ZME n'occupe pas un poids vraiment dominant dans l'ensemble du Québec, avec moins de 30 % de l'ensemble des emplois :

- ▶ l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage (SCIAN 114) 0,9 %,
- ▶ l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (SCIAN 113) 3,3 %,
- ▶ l'industrie de l'extraction minière (SCIAN 212) 7,9 %,
- ▶ l'industrie des fermes (SCIAN 111-112) 8,6 %,
- ▶ l'industrie de la fabrication de produits en bois (SCIAN 321) 12,1 %,
- ▶ l'industrie de la première transformation de métaux (SCIAN 331) 24 %,
- ▶ l'industrie de la fabrication du papier (SCIAN 322) 26,7 %.

Précisons toutefois que ces données doivent être interprétées en tenant compte du volume d'emplois. À titre d'exemple, même si la ZME dénombre 68,3 % des emplois de l'industrie du transport par pipeline à l'échelle du Québec, il n'en demeure pas moins que ce secteur compte à peine 205 emplois dans tout le territoire, ce qui représente moins d'un millièm (0,001 %) de la population québécoise active occupée.

2.2 PROFIL DU SECTEUR PRIMAIRE

Selon les données du recensement de 2001, la population active occupée qui travaille dans l'industrie primaire se chiffrait à 8 165 personnes, soit 0,5 % de l'ensemble des emplois de la ZME (*tableau 6*). La majorité de ces emplois sont concentrés dans les régions de la Montérégie et des Laurentides.

TABLEAU 6

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ENSEMBLE DU SECTEUR PRIMAIRE (SCIAN 11-21), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	930	50	10	60	80	1 130
	% en ligne	82,3	4,4	0,9	5,3	7,1	100,0
	% en colonne	69,1	8,0	1,5	2,4	2,6	13,8
LAVAL	Nombre de personnes	75	470	30	35	0	610
	% en ligne	12,3	77,0	4,9	5,7	0,0	100,0
	% en colonne	5,6	75,2	4,4	1,4	0,0	7,5
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	80	15	640	30	35	800
	% en ligne	10,0	1,9	80,0	3,8	4,4	100,0
	% en colonne	5,9	2,4	94,1	1,2	1,2	9,8
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	65	70	0	2 335	0	2 470
	% en ligne	2,6	2,8	0,0	94,5	0,0	100,0
	% en colonne	4,8	11,2	0,0	94,2	0,0	30,3
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	190	20	0	20	2 920	3 150
	% en ligne	6,0	0,6	0,0	0,6	92,7	100,0
	% en colonne	14,1	3,2	0,0	0,8	96,2	38,6
TOTAL ZME	Nombre de personnes	1 345	625	680	2 480	3 035	8 165
	% en ligne	16,5	7,7	8,3	30,4	37,2	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

De fait, il n'y a à peu près que l'industrie de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière qui soit significative quant au nombre d'emplois, avec 7 030 dans l'ensemble du territoire de la ZME (*tableau 7*). Ce nombre représente toutefois à peine 0,5 % de la population active occupée de la ZME.

TABLEAU 7

RÉPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR PRIMAIRE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET LE SOUS-SECTEUR, ZME DE MONTRÉAL, 2001

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
SCIAN 11 – Agriculture, pêche, foresterie et exploitation forestière	785	555	650	2 245	2 795	7 030
SCIAN 21 – Extraction minière	560	70	30	230	245	1 135
Ensemble de l'industrie primaire	1 345	625	680	2 475	3 040	8 165

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

2.2.1 L'industrie de l'agriculture

L'industrie de l'agriculture, aux fins de la présente analyse, réfère aux cultures agricoles (SCIAN 111) et à l'élevage (SCIAN 112).

2.2.1.1 Le marché du travail

TABLEAU 8

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'INDUSTRIE AGRICOLE (SCIAN 111-112) SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	585	40	10	60	35	730
	% en ligne	80,1	5,5	1,4	8,2	4,8	100,0
	% en colonne	74,5	7,2	1,5	2,7	1,3	10,4
LAVAL	Nombre de personnes	45	445	30	25	0	545
	% en ligne	8,3	81,7	5,5	4,6	0,0	100,0
	% en colonne	5,7	80,2	4,6	1,1	0,0	7,7
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	10	0	610	10	25	655
	% en ligne	1,5	0,0	93,1	1,5	3,8	100,0
	% en colonne	1,3	0,0	93,1	0,4	0,9	9,3
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	35	60	0	2 135	0	2 230
	% en ligne	1,6	2,7	0,0	95,7	0,0	100,0
	% en colonne	4,5	10,8	0,0	95,1	0,0	31,7
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	105	10	0	20	2 730	2 865
	% en ligne	3,7	0,3	0,0	0,7	95,3	100,0
	% en colonne	13,4	1,8	0,0	0,9	97,7	40,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	785	555	655	2 245	2 795	7 035
	% en ligne	11,2	7,9	9,3	31,9	39,7	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

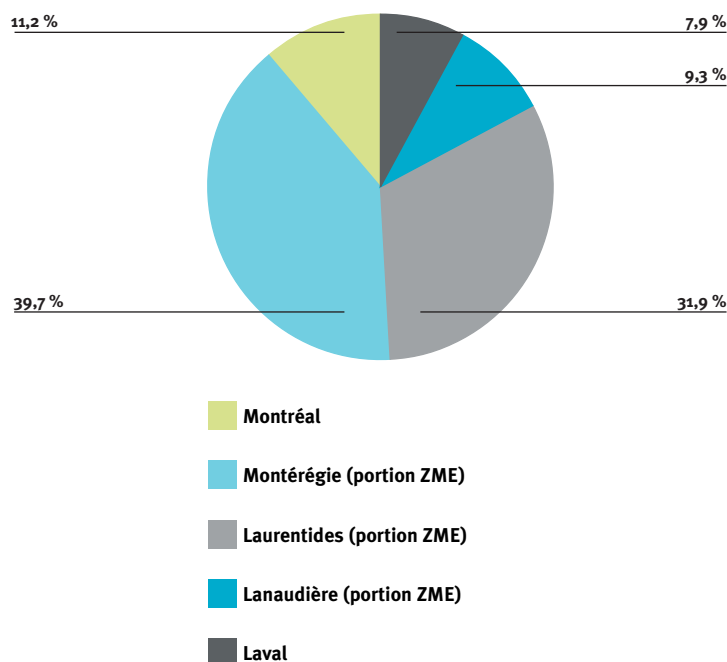
Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Les données indiquent que l'industrie agricole occupe une part marginale de l'emploi total à Montréal, de même qu'à Laval et dans Lanaudière, avec respectivement moins de 0,1 %, 0,5 % et 1,3 % de l'ensemble des emplois dans chacune des régions. En contrepartie, elle compte pour 2,1 % des emplois de la région des Laurentides et 1,2 % de ceux de la Montérégie.

La mobilité interrégionale est peu fréquente dans ce secteur puisque 92,5 % des personnes de cette industrie n'ont pas à se déplacer vers une autre région de la zone pour y travailler.

GRAPHIQUE 4

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'INDUSTRIE AGRICOLE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001



Source : Tableau 8.

Le graphique 4 montre que la région de la Montérégie compte 39,7 % de l'ensemble des emplois de l'industrie agricole de la ZME, suivie des Laurentides, avec environ 31,9 %.

Selon le Recensement de l'agriculture de 2001⁴, la région administrative de la Montérégie détient toujours la plus forte proportion des fermes québécoises, soit près de 24 %. Il s'agit d'une proportion quasiment inchangée par rapport à 1996. Au total, on dénombre 7 551 fermes dans cette région, soit une baisse de 12,3 %. La région de la Chaudière-Appalaches demeure au deuxième rang, avec environ 19 % de toutes les fermes québécoises. Le recensement en a dénombré 6 015 dans cette région, ce qui représente une diminution de 9,3 % comparativement à 1996.

Parmi les autres éléments à souligner, notons l'importance de la main-d'œuvre saisonnière. Selon les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 87 % des salariées et des salariés sont saisonniers, alors que 13 % d'entre eux sont employés sur une base permanente (MAPAQ, 1998). De plus, une grande partie de la main-d'œuvre embauchée en agriculture (43,2 %) l'est pour une très courte période (moins de 5 semaines), ce qui correspond à la période des récoltes.

Par ailleurs, les données du recensement de 2001 indiquent que les femmes représentaient un peu plus du tiers (35,9 %) de l'effectif de cette industrie. Les personnes âgées de 45 ans ou plus comptaient pour 41 % de l'emploi du secteur en 2001, une proportion supérieure à celle de l'ensemble de la RMR (34,5 %). Les personnes immigrantes représentaient quant à elles 7,5 % de cette main-d'œuvre. Sur le plan de la scolarité, 69,2 % des personnes qui travaillent dans ce milieu ont au mieux terminé leurs études secondaires, contre 53 % à l'échelle de la RMR. Environ le quart de ces personnes ont obtenu un diplôme de métier ou d'études collégiales, tandis que 6,7 % détiennent un diplôme universitaire.

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) dans l'industrie agricole est estimé à 24 200 \$, ce qui correspond à environ 15 000 \$ (ou 38,4 %) de moins que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Finalement, selon le modèle de prévisions sectorielles, élaboré par la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, l'emploi dans l'industrie agricole de la RMR de Montréal devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de 0,4 % entre 2003 et 2007, alors qu'à l'échelle du Québec, ce taux devrait afficher un solde négatif de - 0,1 %⁵.

2.2.1.2 La valeur de la production et l'organisation industrielle

Selon les données du MAPAQ⁶, le produit intérieur brut (PIB) de l'industrie agricole s'élevait à 2,3 milliards en 2002 (en dollars de 1997), en hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Les régions de la Montérégie et de la Chaudière-Appalaches ont généré respectivement 28,3 % et 17,8 % des recettes agricoles. Par ailleurs, comme le souligne un document de ce ministère, la ferme québécoise est constituée surtout d'entreprises familiales et l'état de propriétaire unique (54 %) domine toujours sur celui de la structure d'entreprise, c'est-à-dire de société (21,6 %) ou de compagnie (21,6 %). Selon le registre des entreprises, la RMR de Montréal comptait environ 760 établissements en 2003⁷.

2.2.1.3 Les défis de l'industrie

Une étude réalisée pour le compte du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole démontre que les agricultrices et agriculteurs employeurs devront accepter d'offrir de meilleures conditions de travail à leurs employées et employés s'ils souhaitent attirer une main-d'œuvre plus importante⁸. La pénurie de personnel devrait conduire à une augmentation du prix du travail. Elle incite aussi les agricultrices et agriculteurs à recourir à l'utilisation accrue de machinerie. Dans certains cas, cette situation peut entraver la croissance du secteur. En effet, comme l'ont indiqué certaines études, plusieurs productrices et producteurs agricoles éprouvent des difficultés quand vient le temps de pourvoir des postes vacants au sein de leur entreprise. Cette situation prévaut pour la main-d'œuvre saisonnière, mais également pour la main-d'œuvre permanente. Dans le cas de cette dernière, l'évolution de la production fait en sorte que les entreprises font de plus en plus appel à du personnel qualifié, dont les compétences doivent être davantage étendues et variées.

Selon cette même étude, il apparaît essentiel et urgent d'offrir un soutien aux agricultrices et aux agriculteurs employeurs. Tous ne disposent pas des outils de base pour gérer du personnel. Aussi, les difficultés rencontrées par plusieurs employées et employés dans leur relation avec leur employeur sont préoccupantes et peuvent conduire une partie de ces personnes, dont certaines ont une formation et une expérience enviabiles, à rechercher un emploi hors du secteur agricole. Un guide pour déterminer la rémunération d'une employée ou d'un employé pourrait également être réalisé. L'expérience, la formation et l'ancienneté au sein de l'entreprise devraient naturellement faire partie des facteurs à considérer pour établir une rémunération, ce qui ne semble pas toujours le cas.

5. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, 2003, p. 61-62.

6. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*, estimation 2000. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2003.

7. Institut de la statistique du Québec, *Registre des entreprises*, juin 2003.

8. AGÉCO Consultants en agroalimentaire, *La rareté de main-d'œuvre agricole : une analyse économique*, étude réalisée pour le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, mars 2002.

2.3 PROFIL DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

L'industrie manufacturière occupe 271 350 personnes, soit 17,6 % de l'ensemble des emplois de la ZME. Comme le démontre le tableau 9, les emplois sont distribués comme suit, selon la région : 70,1 % à Montréal, 13,9 % en Montérégie, 7,3 % dans les Laurentides, 6,4 % à Laval et 2,4 % dans Lanaudière. Par contre, on note que 50,7 % de ces emplois sont occupés par des résidentes et des résidents de Montréal, alors que 21,5 % le sont par des personnes qui résident en Montérégie, 10,9 % par du personnel vivant dans les Laurentides, 10,5 % par des citoyennes et des citoyens de Laval et 6,5 % par des résidentes et résidents de Lanaudière.

TABLEAU 9

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (SCIAN 31-33), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	125 780	4 210	550	1 700	5 325	137 565
	% en ligne	91,4	3,1	0,4	1,2	3,9	100,0
	% en colonne	66,2	24,1	8,6	8,6	14,2	50,7
LAVAL	Nombre de personnes	17 680	8 035	395	1 625	640	28 375
	% en ligne	62,3	28,3	1,4	1,2	3,9	100,0
	% en colonne	9,3	45,9	6,2	8,2	1,7	10,5
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	9 675	1 400	4 645	1 085	855	17 660
	% en ligne	54,8	7,9	26,3	6,1	4,8	100,0
	% en colonne	5,1	8,0	72,6	5,5	2,3	6,5
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	10 240	3 275	665	14 895	420	29 495
	% en ligne	34,7	11,1	2,3	50,5	1,4	100,0
	% en colonne	5,4	18,7	10,4	75,6	1,1	10,9
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	26 760	580	140	410	30 365	58 255
	% en ligne	45,9	1,0	0,2	0,7	52,1	100,0
	% en colonne	14,1	3,3	2,2	2,1	80,7	21,5
TOTAL ZME	Nombre de personnes	190 135	17 500	6 395	19 715	37 605	271 350
	% en ligne	70,1	6,4	2,4	7,3	13,9	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Comme l'illustre le tableau 10, les trois branches du secteur manufacturier les plus importantes quant au nombre d'emplois sont : l'industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir (SCIAN 315-316), l'industrie de la fabrication de matériel de transport (SCIAN 336) et l'industrie des produits informatiques, électroniques et électriques (SCIAN 334-335).

TABLEAU 10

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LA RÉGION DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (SCIAN 31-33) ET DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (SCIAN 23), ZME DE MONTRÉAL, 2001

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
SCIAN 315-316 – Vêtements et produits en cuir	35 090	1 035	325	1 175	1 180	38 805
SCIAN 336 – Matériel de transport	20 920	1 320	225	5 015	7 340	34 820
SCIAN 334-335 – Produits informatiques et électroniques, matériel, appareils et composants électriques	23 145	1 270	630	1 530	2 100	28 675
SCIAN 311-312 – Aliments, boissons et produits du tabac	18 035	2 055	390	1 880	4 375	26 735
SCIAN 324-325 – Pétrole, charbon et produits chimiques	14 190	1 535	180	870	3 295	20 070
SCIAN 332 – Produits métalliques	10 920	1 930	1 240	1 775	3 215	19 075
SCIAN 323 – Impression et activités connexes	11 155	1 435	260	465	3 225	16 540
SCIAN 333 – Machines	9 060	1 145	495	775	2 440	13 915
SCIAN 337 – Meubles et produits connexes	7 305	1 810	925	1 330	1 335	12 705
SCIAN 339 – Activités de fabrication diverses	8 405	810	315	1 095	1 765	12 390
SCIAN 326 – Caoutchouc et plastique	7 115	1 485	395	555	2 035	11 585
SCIAN 313-314 – Textiles et produits textiles	9 065	235	100	355	550	10 305
SCIAN 322 – Papier	6 595	320	260	580	1 165	8 920
SCIAN 331 – Première transformation des métaux	4 680	490	45	365	705	6 285
SCIAN 327 – Produits minéraux non métalliques	2 885	305	285	670	1 380	5 525
SCIAN 321 – Produits en bois	1 560	305	320	1 255	1 470	4 910
Ensemble de l'industrie manufacturière	190 135	17 500	6 395	19 715	37 605	271 340
SCIAN 23 – Industrie de la construction	18 235	5 235	2 365	3 900	7 560	37 295

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 11, l'ordre d'importance des industries du secteur manufacturier varie considérablement d'une région à l'autre.

TABLEAU 11

CLASSEMENT DU NIVEAU D'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LA RÉGION DE TRAVAIL DE LA ZME DE MONTRÉAL, 2001

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	RANG ZME
SCIAN 315-316 – Vêtements et produits en cuir	1	10	7	7	13	1
SCIAN 336 – Matériel de transport	3	7	13	1	1	2
SCIAN 334-335 – Produits informatiques et électroniques, matériel, appareils et composants électriques	2	8	3	4	7	3
SCIAN 311-312 – Aliments, boissons et produits du tabac	4	1	6	2	2	4
SCIAN 324-325 – Pétrole, charbon et produits chimiques	5	4	14	9	3	5
SCIAN 332 – Produits métalliques	7	2	1	3	5	6
SCIAN 323 – Impression et activités connexes	6	6	12	14	4	7
SCIAN 333 – Machines	9	9	4	10	6	8
SCIAN 337 – Meubles et produits connexes	11	3	2	5	12	9
SCIAN 339 – Activités de fabrication diverses	10	11	9	8	9	10
SCIAN 326 – Caoutchouc et plastique	12	5	5	13	8	11
SCIAN 313-314 – Textiles et produits textiles	8	16	15	16	16	12
SCIAN 322 – Papier	13	13	11	12	14	13
SCIAN 331 – Première transformation des métaux	14	12	16	15	15	14
SCIAN 327 – Produits minéraux non métalliques	15	15	10	11	11	15
SCIAN 321 – Produits en bois	16	14	8	6	10	16

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Par exemple, première sur la base du nombre d'emplois dans la ZME, l'industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir se classe au premier rang à Montréal, mais arrive au septième dans les régions de Lanaudière et des Laurentides, dixième à Laval et treizième en Montérégie. L'industrie de la fabrication du matériel de transport, deuxième à l'échelle de la ZME, se classe quant à elle au premier rang dans deux des cinq régions, soit les Laurentides et la Montérégie. L'industrie de la fabrication de produits métalliques occupe le premier rang dans la région de Lanaudière et le second à Laval. L'industrie de la fabrication d'aliments se classe au premier rang dans la région de Laval et au second dans les régions des Laurentides et de la Montérégie. Enfin, l'industrie de la fabrication de produits en bois, dont le nombre d'emplois est peu élevé à Montréal et à Laval, se hisse néanmoins au sixième rang dans la région des Laurentides.

Par ailleurs, les données du recensement de 2001 indiquent que les femmes représentaient un peu plus du tiers (33,9 %) de l'effectif de l'industrie manufacturière. Les personnes âgées de 45 ans ou plus comptaient pour 34,4 % de l'emploi de ce secteur en 2001, une proportion similaire à celle de l'ensemble de la RMR (34,5 %). Les personnes immigrantes composaient, quant à elles, 28,8 % de l'effectif.

Sur le plan de la scolarité, 52,9 % des personnes travaillant dans l'industrie manufacturière ont au mieux terminé leurs études secondaires, contre 53 % à l'échelle de la RMR. Environ 30 % ont obtenu un diplôme de métier ou d'études collégiales, tandis que 17,6 % détiennent un diplôme universitaire.

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) dans l'industrie manufacturière est estimé à 41 500 \$, ce qui correspond à environ 2 200 \$ (ou 5,7 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Enfin, l'industrie manufacturière de la RMR de Montréal devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,5 % entre 2003 et 2007, ce qui est quelque peu inférieur au taux prévu à l'échelle du Québec, soit 1,7 %⁹.

L'analyse qui suit porte un regard sur les cinq principaux secteurs d'activité économique de l'industrie manufacturière de la ZME.

2.3.1 L'industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir

2.3.1.1 Le marché du travail

TABLEAU 12

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE VÊTEMENTS ET DE PRODUITS EN CUIR (SCIAN 315-316), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	29 240	90	0	20	130	29 480
	% en ligne	99,2	0,3	0,0	0,1	0,4	100,0
	% en colonne	83,3	8,7	0,0	1,7	11,0	76,0
LAVAL	Nombre de personnes	2 945	905	0	60	10	3 920
	% en ligne	75,1	23,1	0,0	1,5	0,3	100,0
	% en colonne	8,4	87,4	0,0	5,1	0,8	10,1
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	700	15	310	25	0	1 050
	% en ligne	66,7	1,4	29,5	2,4	0,0	100,0
	% en colonne	2,0	1,4	95,4	2,1	0,0	2,7
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	535	25	15	1 060	0	1 635
	% en ligne	32,7	1,5	0,9	64,8	0,0	100,0
	% en colonne	1,5	2,4	4,6	90,2	0,0	4,2
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	1 670	0	0	10	1 040	2 720
	% en ligne	61,4	0,0	0,0	0,4	38,2	100,0
	% en colonne	4,8	0,0	0,0	0,9	88,1	7,0
TOTAL ZME	Nombre de personnes	35 090	1 035	325	1 175	1 180	38 805
	% en ligne	90,4	2,7	0,8	3,0	3,0	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

L'industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir de la ZME est principalement concentrée à Montréal, avec 90,4 % des emplois. Les autres 10 % se répartissent comme suit : 3 % en Montérégie et dans les Laurentides, 2,7 % à Laval et 0,8 % dans Lanaudière. Par ailleurs, la population travaillant dans ce secteur, à l'exception de celle qui réside à Montréal (99,2 %) et, à un moindre degré, dans les Laurentides (64,8 %), se déplace principalement vers Montréal pour travailler.

Outre le fait que la fabrication de vêtements et de produits en cuir est une industrie à forte intensité de main-d'œuvre, il est opportun de rappeler qu'il s'agit d'un secteur d'activité où les établissements de taille intermédiaire (20 à 499 employés) sont relativement plus nombreux que dans l'ensemble des industries de la RMR (22 % contre 13,2 %). Mais plus des trois quarts (77,4 %) des établissements de la RMR de Montréal comptent moins de 20 employés¹⁰ (comparativement à 86,5 % dans l'ensemble des industries de la RMR). Les femmes représentent près des deux tiers de l'effectif de ce milieu. Les personnes immigrantes quant à elles, comptent pour 65,8 %. Les personnes âgées de 45 ans ou plus comptent pour 44,3 % de l'emploi du secteur en 2001, une proportion largement supérieure à celle de l'ensemble de la RMR¹¹ (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) dans l'industrie de la fabrication de vêtements est estimé à 27 100 \$, ce qui correspond à environ 12 000 \$ de moins (ou 31 %) que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$). Du côté de l'industrie de la fabrication de produits en cuir, le salaire annuel moyen se situait à près de 31 350 \$, ce qui équivaut à près de 8 000 \$ de moins (ou 20,2 %) que la moyenne de la RMR.

10. Institut de la statistique du Québec, *Registre des entreprises*, juin 2003.

11. Les données concernent la RMR, un territoire quasi similaire à celui de la ZME de Montréal.

La main-d'œuvre de cette industrie est beaucoup moins scolarisée que l'ensemble de la population en emploi dans le secteur manufacturier de la RMR de Montréal. En 2001, près des trois quarts des personnes en emploi (74 %) dans cette industrie n'avaient pas terminé leur formation secondaire ou détenaient seulement un diplôme d'études secondaires ; dans l'ensemble du secteur manufacturier de la RMR de Montréal, la proportion équivalente est de 53 %.

Enfin, à moyen terme, l'industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir de la RMR de Montréal devrait afficher une baisse du nombre de personnes en emploi (- 1,5 % par an entre 2003 et 2007, soit un taux presque comparable à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, c'est-à-dire - 1,4 %) ¹². Le niveau d'emploi dans la RMR de Montréal passerait alors de 37 200 en 2002 à 34 500 en 2007.

2.3.1.2 La valeur de la production et les exportations

Des changements structurels importants ont marqué, depuis plus d'une décennie, le secteur des vêtements et des produits en cuir dans les pays industrialisés. La libéralisation des échanges (l'Accord de libre-échange nord-américain, ou ALENA ¹³, l'Accord sur les textiles et vêtements, ou ATV, entre les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC) a suscité une concurrence mondiale de plus en plus intense. Entre autres, plusieurs pays ayant une abondante main-d'œuvre à bas salaires (dont la Chine et le Mexique) ont entraîné le déplacement d'une partie de la production des pays industrialisés chez eux, surtout la production en grande série. Dans ce contexte, la production du secteur des vêtements et des produits en cuir a chuté de 27 % au Québec entre 1987 et 2002, pour se chiffrer à 1,6 milliard (en dollars de 1997).

Une diminution de 20 % du PIB est survenue entre 1987 et 1992, soit durant la récession du début des années 1990 et à la suite de la restructuration du secteur découlant du nouvel environnement commercial. Entre 1992 et 1997, le domaine des vêtements et des produits en cuir a connu une période d'expansion, qui s'est soldée par une hausse de plus de 15 % du PIB. Par la suite, une autre baisse de plus de 20 % s'est produite entre 1997 et 2002, période durant laquelle la libéralisation des échanges et la concurrence mondiale se sont accrues. Le ralentissement économique de 2001 aux États-Unis a aussi contribué à la diminution de la production. Au chapitre des exportations, la valeur des ventes à l'étranger a été multipliée par cinq entre 1992 et 2002, pour se chiffrer à près de deux milliards de dollars ¹⁴.

2.3.1.3 Les défis de l'industrie

Le 1^{er} janvier 2002, les pays membres de l'OMC ¹⁵ sont entrés dans la dernière des quatre phases de l'Accord sur les textiles et vêtements. Cet accord, qui protégeait les marchés des pays industrialisés de l'invasion massive des produits des pays à bas salaires, sera totalement aboli le 1^{er} janvier 2005, éliminant du même coup tous les quotas d'importation des produits textiles et d'habillement de ces pays. Cette transition s'accompagne d'un phénomène nouveau, soit la forte poussée de la Chine, principal exportateur mondial de vêtements, dont l'adhésion à l'OMC a été entérinée en décembre 2001. Des créneaux spécifiques, comme ceux qui nécessitent une grande rapidité d'action, de petits lots ou peu de main-d'œuvre, auront avantage à être produits localement alors que d'autres, nécessitant du volume et dont la demande est prévisible à plus long terme, auront tendance à être délocalisés.

Les entreprises devront adapter leurs stratégies de production afin de répondre aux exigences des grandes chaînes de magasins, tout en demeurant rentables. Ces dernières sont peu nombreuses, mais contrôlent de grandes parts de marché et ont le choix parmi une multitude de fournisseurs.

L'industrie devra miser sur une « offre » distincte de celles des pays à bas coûts de revient, comme la capacité de produire de petits lots et une réaction nettement plus rapide aux aléas de la mode, avantages lui permettant de compenser des coûts plus élevés. L'utilisation des technologies de l'information dans la chaîne d'approvisionnement, de production et de distribution sera accrue, ce qui engendrera le besoin d'intégrer de nouvelles expertises et façons de faire au sein des entreprises.

12. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, 2003, p. 61-62.

13. *Ibid.*, p. 19.

14. Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*, 30 décembre 2003.

15. Les renseignements sont tirés de la publication du ministère du Développement économique et régional, *La filière industrielle de l'habillement au Québec – Enjeux, tendances et perspectives de développement*, Québec, octobre 2003, p. 5-8.

L'adaptation aux nouvelles générations de logiciels de préproduction (dessin, patron, gradation et placement), l'implantation de méthodes de production permettant le juste-à-temps, l'amélioration des méthodes d'analyse et de prévisions des ventes et la mise en place de méthodes pour optimiser les stratégies de localisation de la production, en départageant les produits à faire fabriquer localement et ceux dont il faut délocaliser la production en raison des contraintes concurrentielles, ne sont que quelques exemples de défis à relever.

L'industrie devra migrer d'une orientation « produit » ou « production » vers une orientation « marché » en créant des produits en fonction de clientèles bien ciblées. Elle devra investir davantage dans l'élaboration de marques de commerce fortes, la marque faisant maintenant partie intégrante de l'offre « produit ». À défaut de cela, elle devra s'appuyer sur des marques existantes par l'obtention d'accords de licence ou s'accrocher aux programmes de marques privées des détaillants, avec les liens de précarité et de dépendance que ces stratégies supposent.

Enfin, pour conserver leurs parts de marché, les entreprises devront consentir des efforts plus soutenus de commercialisation et de diversification des marchés d'exportation.

2.3.2 L'industrie de la fabrication de matériel de transport

2.3.2.1 Le marché du travail

TABLEAU 13

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT (SCIAN 336), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	10 615	290	10	605	1 385	12 905
	% en ligne	82,3	2,2	0,1	4,7	10,7	100,0
	% en colonne	50,7	22,0	4,4	12,1	18,9	37,1
LAVAL	Nombre de personnes	2 685	625	35	465	155	3 965
	% en ligne	67,7	15,8	0,9	11,7	3,9	100,0
	% en colonne	12,8	47,3	15,6	9,3	2,1	11,4
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	1 170	85	155	295	200	1 905
	% en ligne	61,4	4,5	8,1	15,5	10,5	100,0
	% en colonne	5,6	6,4	68,9	5,9	2,7	5,5
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	2 745	275	15	3 495	95	6 625
	% en ligne	41,4	4,2	0,2	52,8	1,4	100,0
	% en colonne	13,1	20,8	6,7	69,7	1,3	19,0
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	3 705	45	10	155	5 505	9 420
	% en ligne	39,3	0,5	0,1	1,6	58,4	100,0
	% en colonne	17,7	3,4	4,4	3,1	75,0	27,1
TOTAL ZME	Nombre de personnes	20 920	1 320	225	5 015	7 340	34 820
	% en ligne	60,1	3,8	0,6	14,4	21,1	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

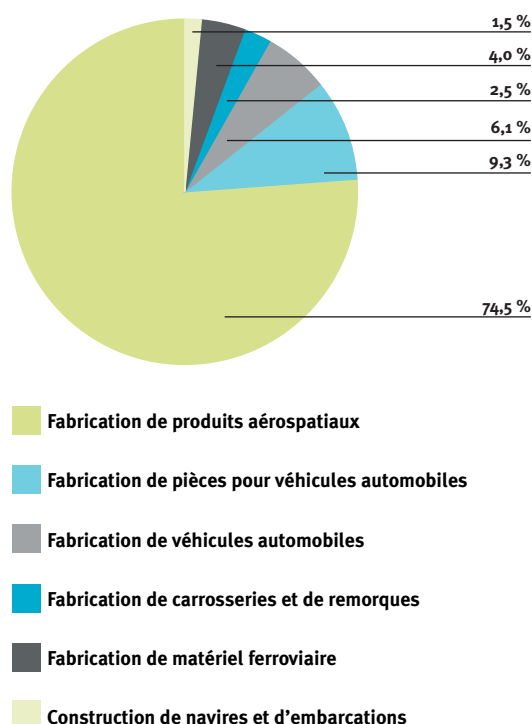
Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

L'industrie de la fabrication de matériel de transport est particulièrement présente dans trois des cinq régions de la ZME, avec 60,1 % des emplois à Montréal, 21,1 % en Montérégie et 14,4 % dans les Laurentides. Elle constitue d'ailleurs, sur le plan du nombre d'emplois, la plus importante branche du secteur manufacturier de deux de ces régions, soit les Laurentides et la Montérégie. La mobilité interrégionale dans ce milieu touche plus de quatre emplois sur dix dans la ZME et c'est une industrie qui arrive en tête de liste (deuxième) en ce qui concerne la part des navetteurs. À titre d'exemple, 92 % des résidentes et des résidents de Lanaudière actifs dans ce secteur et 84 % de celles et ceux de Laval déclarent majoritairement se déplacer vers une autre région pour y travailler.

Le sous-secteur de la fabrication de produits aérospatiaux prédomine, avec 75 % des emplois, suivi de loin par le sous-secteur de la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, avec 10 % et la fabrication de véhicules automobiles, avec 6 % (graphique 5).

GRAPHIQUE 5

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LES SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT, RMR DE MONTRÉAL, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Il s'agit d'un secteur d'activité comptant la plus forte proportion d'établissements de 100 employés ou plus, soit plus de 15,4 % comparativement à 2,4 % pour l'ensemble des établissements de la RMR de Montréal¹⁶. Par rapport à la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient 18,7 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001. Les personnes âgées de 45 ans ou plus comptaient alors pour 29,5 % de l'ensemble du secteur, soit une part quelque peu inférieure à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %). Les personnes immigrantes représentaient, quant à elles, 18,5 % de l'ensemble de l'effectif.

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de cette industrie est estimé à 50 850 \$, ce qui correspond à environ 11 600 \$ de plus (ou 29,5 %) que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Par ailleurs, la main-d'œuvre en emploi dans l'industrie de la fabrication de matériel de transport regroupe majoritairement (47,5 %) des personnes ayant obtenu un certificat d'études techniques ou un diplôme de métier. De plus, 34,3 % du personnel a au mieux terminé ses études secondaires, comparativement à 53 % à l'échelle de la RMR.

L'industrie de la fabrication de matériel de transport devrait connaître un taux de croissance de l'emploi de 0,2 % par année dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, c'est-à-dire un taux quelque peu inférieur à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, soit 0,8 %¹⁷.

2.3.2.2 Production et exportations

Avec une part de 20 % des exportations totales, le secteur du matériel de transport est le premier exportateur du Québec. De 6,2 milliards de dollars en 1993, la valeur de ses ventes à l'étranger a atteint 13,7 milliards en 2002, après un sommet de 14,4 milliards en 2001¹⁸. La hausse est surtout attribuable à l'industrie de la fabrication des produits aérospatiaux (SCIAN 3364), dont les exportations sont passées de 2,3 milliards de dollars en 1993 à 9,5 milliards en 2002.

L'industrie de la fabrication de véhicules automobiles, qui comprend toutes les entreprises ayant des activités liées à la fabrication de véhicules complets, de carrosseries ainsi que de remorques et de pièces, évolue différemment selon les cas : le marché du véhicule récréatif est à la hausse depuis quelques années, alors que l'assemblage de véhicules automobiles a été touché par la fermeture de l'usine GM en 2002, ce qui a entraîné la perte d'un millier d'emplois directs et de nombreux emplois indirects chez les sous-traitants¹⁹. L'importance de l'industrie des pièces de véhicules automobiles est non négligeable pour l'économie québécoise. À titre d'exemple, ce secteur industriel avait une production estimée à 2,1 milliards de dollars en 2000 et procurait de l'emploi à plus de 10 000 personnes²⁰.

L'industrie québécoise de l'aérospatiale, qui emploie près de la moitié de la main-d'œuvre canadienne de ce domaine, a apporté une contribution exceptionnelle, comme industrie de technologie de pointe, à la croissance de l'emploi et de l'économie québécoise, particulièrement durant la seconde moitié des années 1990. Avec les événements du 11 septembre 2001, le ralentissement qui sévissait depuis le début de l'année 2001 dans l'industrie du transport aérien a frappé l'aéronautique. Le rythme de la production a ralenti et les pertes d'emplois ont été nombreuses. L'industrie de l'aéronautique présente des perspectives incertaines, compte tenu de la situation financière actuelle de quelques-uns de ses principaux clients²¹. Néanmoins, les avions à réaction dominent maintenant le marché de l'aviation régionale. La tendance en leur faveur par rapport aux avions turbopropulsés continue de s'amplifier. En effet, un total de 327 avions à réaction ont été commandés en 2001, contre seulement 53 appareils turbopropulsés. De plus, à la suite du ralentissement ayant touché l'industrie, la tendance actuelle des compagnies aériennes est de mettre au rancart des avions plus anciens et plus gros pour mettre en service des appareils de plus petite taille, moins énergivores, plus faciles à remplir et à rentabiliser. Cela a pour effet de favoriser actuellement le marché des avions régionaux, moins coûteux à utiliser que les autres appareils commerciaux, surtout quand le coefficient de remplissage est plus bas. Les constructeurs brésiliens, canadiens et européens se disputent un marché estimé à près de 8 000 et même 8 600 nouveaux avions attendus d'ici à 2021, dont près des trois quarts seront des appareils à réaction selon les prévisions de Bombardier et d'Embraer²².

Du côté des hélicoptères, dont Bell Helicopter est le seul fabricant dans la RMR de Montréal, le marché a connu, à l'échelle du globe, une croissance de l'ordre de 5 % en 1999, suivie d'une croissance modérée de 3 % en 2000 et 2001²³. Selon les spécialistes, ce marché devrait croître de 2 % à 3 % par an au cours de la présente décennie. Le marché de l'hélicoptère civil est considéré comme très fluctuant.

18. Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*, 30 décembre 2003.

19. Emploi-Québec, *op.cit.*, p. 32. Au cours des années antérieures, l'emploi à la General Motors de Boisbriand était nettement supérieur à ce niveau.

20. Ministère du Développement économique et régional, *La filière automobile au Québec – Enjeux, tendances et perspectives de développement*, Direction des équipements de transports, de l'environnement et de la plasturgie, Québec, février 2002, p. 22.

21. Emploi-Québec, *op.cit.*, p. 32.

22. Ministère du Développement économique et régional, *L'industrie aéronautique québécoise – Profil industriel*, Direction des industries du matériel aérospatial et de défense, Québec, avril 2003, p. 12.

23. *Ibid.*, p. 13.

2.3.2.3 Les défis de l'industrie

Les défis sont nombreux et varient selon le sous-secteur visé. Ainsi, en raison de son importance stratégique pour la défense et les communications, des coûts associés à la mise au point de nouveaux prototypes ainsi que d'une question de prestige national, l'industrie aéronautique a toujours obtenu, directement ou indirectement, une aide importante de la part des gouvernements. Ces derniers, par leurs achats d'appareils civils et militaires, influencent fortement la demande dans ce secteur. De plus, dans le contexte actuel de vive concurrence et pour éviter une hémorragie vers d'autres pays, les gouvernements sont contraints de maintenir leur soutien à leur industrie aéronautique, car celle-ci est porteuse de technologies de pointe applicables à d'autres domaines industriels, possède une main-d'œuvre très qualifiée et bien rémunérée, et fournit une part très importante des exportations²⁴.

Traditionnellement, les transporteurs aériens réalisaient eux-mêmes la révision et la réparation complète de leurs moteurs. Mais aujourd'hui, ils confient de plus en plus ces tâches à d'autres transporteurs qui ont mis sur pied des centres de services de plus grande taille, aux fabricants d'équipement d'origine, en l'occurrence les motoristes, et aussi à des ateliers de mécanique indépendants spécialisés dans la révision des moteurs. À cet effet, on assiste de plus en plus fréquemment au déménagement de certaines activités vers des zones géographiques à faibles coûts de main-d'œuvre²⁵.

L'industrie automobile fait face, quant à elle, aux défis suivants : concurrence accrue et soutenue de la part des pays asiatiques, nivellement de la demande dans les pays développés, nouvelles exigences en matière de réglementations gouvernementales et pressions environnementales et énergétiques de plus en plus fortes.

Le Québec bénéficie néanmoins de nombreux atouts pour se tailler une part du marché sur l'échiquier international, notamment : la proximité immédiate du grand pôle de production et de consommation nord-américain, la disponibilité des ressources naturelles, spécialement l'aluminium et le magnésium, un tissu solide et diversifié d'entreprises performantes dans le domaine du transport terrestre qui lui assure une expérience précieuse, un réseau d'infrastructures de recherche bien développé et des connaissances approfondies dans les caoutchoucs, les polymères et les plastiques²⁶.

24. *Ibid.*, p. 10.

25. *Ibid.*, p. 15.

26. Ministère du Développement économique et régional, *La filière automobile au Québec – Enjeux, tendances et perspectives de développement*, p. 57-67.

2.3.3 L'industrie de la fabrication de produits informatiques et électroniques, de matériel, d'appareils et de composants électriques

2.3.3.1 Le marché du travail

TABLEAU 14

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES, DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES (SCIAN 334-335), ZME DE MONTRÉAL, 2001

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	14 805	340	20	165	365	15 695
	% en ligne	94,3	2,2	0,1	1,1	2,3	100,0
	% en colonne	64,0	26,8	3,2	10,8	17,4	54,7
LAVAL	Nombre de personnes	2 255	585	15	135	55	3 045
	% en ligne	74,1	19,2	0,5	4,4	1,8	100,0
	% en colonne	9,7	46,1	2,4	8,8	2,6	10,6
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	870	70	570	70	15	1 595
	% en ligne	54,5	4,4	35,7	4,4	0,9	100,0
	% en colonne	3,8	5,5	90,5	4,6	0,7	5,6
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	1 490	265	25	1 125	30	2 935
	% en ligne	50,8	9,0	0,9	38,3	1,0	100,0
	% en colonne	6,4	20,9	4,0	73,5	1,4	10,2
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	3 725	10	0	35	1 635	5 405
	% en ligne	68,9	0,2	0,0	0,6	30,2	100,0
	% en colonne	10,1	0,8	0,0	2,3	77,9	18,8
TOTAL ZME	Nombre de personnes	23 145	1 270	630	1 530	2 100	28 675
	% en ligne	80,7	4,4	2,2	5,3	7,3	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'emploi dans cette industrie est surtout concentré dans le secteur de la fabrication de produits informatiques et électroniques (SCIAN 334) (environ 73 %), alors que celui de la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (SCIAN 335) en constitue l'autre portion (27 %). Cette industrie est présente dans les cinq régions de la ZME et la grande majorité de ses emplois (80,7 %) sont situés à Montréal. Ajoutons aussi que plus du tiers (34,7 %) de ses travailleuses et travailleurs se déplacent pour travailler. Le pourcentage de navetteurs est le plus élevé à Laval (81,8 %), suivi de la Montérégie (69,8 %), de Lanaudière (64,3 %) et des Laurentides (61,7 %).

Il s'agit d'un secteur d'activité comptant une assez forte proportion d'établissements de 100 employés et employés ou plus, soit autour de 11 %, comparativement à 2,4 % pour l'ensemble des établissements de la RMR de Montréal²⁷. Les femmes représentaient 30,7 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001 (RMR 47,2 %), tandis que les personnes âgées de 45 ans ou plus y comptaient pour 25,7 %, soit une part inférieure à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %). Les personnes immigrantes représentaient, quant à elles, 29,6 % de son effectif.

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de l'industrie de la fabrication de produits informatiques et électroniques (SCIAN 334) est estimé à 50 400 \$, ce qui correspond à environ 11 100 \$ (ou 28,4 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$), tandis que le salaire annuel moyen des employées et des employés de l'industrie de la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (SCIAN 335) est estimé à 42 800 \$ (3 500 \$, ou 9 % de plus).

27. Institut de la statistique du Québec, *Registre des entreprises*, juin 2003.

La main-d'œuvre en emploi dans cette industrie est davantage scolarisée que l'ensemble de la population active dans le secteur manufacturier de la RMR de Montréal. En fait, 27,9 % du personnel détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 14,7 % dans l'ensemble du secteur manufacturier de la RMR. Parallèlement, 35,2 % des personnes qui y travaillent ont au mieux terminé leurs études secondaires, contre 53 % à l'échelle de la RMR.

Finalement, cette industrie devrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 2,4 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, soit un taux comparable à celui qui est prévu à l'échelle du Québec²⁸.

2.3.3.2 Production et exportations

Au Québec, le secteur de la fabrication des produits informatiques et électroniques a procuré, en 2003, 1,1 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries du Québec (2,4 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997)²⁹. C'est une proportion légèrement inférieure à 1997, alors que le secteur était à l'origine de 1,2 % du PIB de l'ensemble du Québec (2,1 milliards de dollars sur 175,1 milliards). Au cours de cette période, le PIB de cette industrie s'est accru de 2,2 % par année, un rythme plus lent que dans l'ensemble de l'économie québécoise (3,8 % par année). En raison de l'éclatement de la bulle technologique, son PIB est passé de 5,7 milliards de dollars en 2000 à 2,4 milliards en 2003.

La valeur des exportations de ce secteur est passée de 3,9 milliards de dollars en 1993 à 13,7 milliards en 2000, pour ensuite redescendre de manière vertigineuse à 7,2 milliards en 2001 puis à 5,3 milliards en 2002³⁰. Cette chute est attribuable en grande partie à la baisse des exportations du domaine de la fabrication de matériel de communication (SCIAN 3342), celles-ci étant passées de 8,2 milliards de dollars en 2000 à 2,6 milliards en 2001.

Le secteur de la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques représentait pour sa part 0,5 % du PIB québécois en 2003 (1,2 milliards de dollars sur 219 milliards). Pour ce qui est de ses exportations, elles ont plus que triplé entre 1993 et 2002, passant de 453,5 millions à 1,5 milliards³¹. Les sous-secteurs de la fabrication d'appareils ménagers (SCIAN 3352) et de la fabrication de matériel électrique (SCIAN 3353) ont occupé respectivement 36,9 % et 26,2 % de l'ensemble des ventes à l'étranger en 2002.

2.3.3.3 Les défis de l'industrie

Ces industries sont très dépendantes des marchés d'exportation, ce qui est, encore une fois, davantage le cas de la fabrication de produits informatiques et électroniques. La concurrence dans ce segment est d'ailleurs très forte et les entreprises ont en ce moment tendance, comme c'est généralement le cas en période de ralentissement, à transférer une partie de leur production en Asie. De plus, la dépréciation actuelle du dollar américain par rapport à la devise canadienne pourrait éventuellement rendre la vie plus difficile aux entreprises manufacturières exportatrices du Québec.

Un autre facteur pouvant limiter la progression de l'emploi est la croissance rapide de la productivité : il est donc possible pour l'industrie d'augmenter sensiblement sa production sans avoir recours à de la main-d'œuvre supplémentaire dans la même proportion.

Du côté de la fabrication de produits électriques, les activités de production d'électricité, très importantes au Québec, sont un catalyseur important de l'emploi. En fait, les 19 milliards de dollars d'investissements prévus dans le dernier plan stratégique d'Hydro-Québec devraient avoir des répercussions non négligeables sur la création d'emplois dans cette industrie puisque la société d'État en prévoit plus de 8 000 nouveaux³².

28. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 61-62.

29. Institut de la Statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, Collection L'économie, numéros de septembre 2002 et août 2003.

30. Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*, 30 décembre 2003.

31. *Ibid.*

32. Hydro-Québec, *Plan stratégique 2004-2008*, octobre 2003, p. 152.

2.3.4 L'industrie de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac

2.3.4.1 Le marché du travail

TABEAU 15

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC (SCIAN 311-312), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	10 540	400	40	135	470	11 585
	% en ligne	91,0	3,5	0,3	1,2	4,1	100,0
	% en colonne	58,4	19,5	10,3	7,2	10,7	43,3
LAVAL	Nombre de personnes	1 580	935	10	125	50	2 700
	% en ligne	58,5	34,6	0,4	4,6	1,9	100,0
	% en colonne	8,8	45,5	2,6	6,6	1,1	10,1
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	1 065	240	270	150	65	1 790
	% en ligne	59,5	13,4	15,1	8,4	3,6	100,0
	% en colonne	5,9	11,7	69,2	8,0	1,5	6,7
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	895	398	70	1 470	60	2 890
	% en ligne	31,0	13,8	2,4	50,9	2,1	100,0
	% en colonne	5,0	19,4	17,9	78,2	1,4	10,8
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	3 955	85	0	0	3 730	7 770
	% en ligne	50,9	1,1	0,0	0,0	48,0	100,0
	% en colonne	21,9	4,1	0,0	0,0	85,3	29,1
TOTAL ZME	Nombre de personnes	18 035	2 055	390	1 880	4 375	26 735
	% en ligne	67,5	7,7	1,5	7,0	16,4	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le secteur de la fabrication d'aliments (SCIAN 311) représente environ 81 % de ce domaine d'activité, contre 19 % pour celui de la fabrication de boissons et de produits du tabac (SCIAN 312). Cette industrie occupe une place relativement importante (quatrième rang) quant au nombre d'emplois dans toutes les régions de la ZME, exception faite de Lanaudière (sixième rang). Plus des deux tiers de ces emplois sont situés à Montréal et 16,4 % d'entre eux, en Montérégie. Près de 37 % des personnes actives dans cette industrie ont à se déplacer pour aller travailler dans une autre région. Chez celles qui résident dans les Laurentides, cette proportion est de 49 % alors qu'elle est de 52 % en Montérégie, de 65 % à Laval et de 85 % dans Lanaudière.

Il s'agit d'un secteur d'activité dont 90,5 % des établissements ont moins de 100 employés, comparativement à 97,6 % pour l'ensemble des établissements de la RMR de Montréal³³. Ses plus importants sous-secteurs sont ceux de la viande, des produits laitiers, des boissons et des produits du tabac, et des aliments pour animaux. Ensemble, ils se partagent plus de 70 % des livraisons totales de l'industrie.

Comparativement à la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient 34,4 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001, tandis que les personnes âgées de 45 ans ou plus y comptaient pour 35,4 % soit un pourcentage presque similaire à celui de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %). Les personnes immigrantes comptaient pour 19,2 % de son effectif.

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de l'industrie de la fabrication d'aliments (SCIAN 311) est estimé en 2001 à 35 700 \$, ce qui correspond à environ 3 600 \$ (9,1 %) de moins que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$), alors que le salaire annuel moyen du personnel de l'industrie de la fabrication de boissons et de produits du tabac (SCIAN 312) se situait en 2001 à 59 300 \$, soit près de 20 000 \$ (ou 51 %) de plus que la moyenne de la RMR.

33. Institut de la statistique du Québec, *Registre des entreprises*, juin 2003.

Pour ce qui est de la scolarité de la main-d'œuvre de cette industrie, elle présente un profil se rapprochant de celui de l'ensemble des personnes en emploi dans le secteur manufacturier de la RMR de Montréal. En fait, 12 % de ces personnes détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 15 % pour l'ensemble du secteur manufacturier de la RMR. Parallèlement, 59 % de ses employées et employés ont au mieux terminé leurs études secondaires, contre 53 % à l'échelle de la RMR, et 30 % détiennent une formation collégiale, en comparaison avec 32 % du côté de la RMR.

Finalement, dans la RMR de Montréal, cette industrie devrait enregistrer un excellent taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 3,0 % entre 2003 et 2007, soit un taux comparable à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, en l'occurrence 2,9 %, et supérieur à celui que l'on anticipe pour l'ensemble de la RMR (1,7 %) ³⁴.

2.3.4.2 Production et exportations

Au Québec, le secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac a réalisé, en 2003, 2,3 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (5 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997) ³⁵. C'est une proportion légèrement inférieure à celle de 1997, alors que le secteur était à l'origine de 2,7 % du PIB québécois (4,7 milliards de dollars sur 175,1 milliards).

La valeur des exportations de cette industrie est passée de 1,8 milliards de dollars en 1993 à 3 milliards en 2002 ³⁶. Au cours de la période 1991-2001, sept groupes de denrées ont contribué dans une proportion de près de 80 % à la progression des ventes de produits bioalimentaires québécois à l'étranger ³⁷. Les exportations d'aliments à base de porc, les dérivés du cacao, les fruits et légumes, les préparations alimentaires diverses, les viandes autres que le porc, les boissons et les produits céréaliers (biscuits et pâtes) ont connu une augmentation particulièrement forte au cours de la dernière décennie. Précisons ici que le Québec a vendu des produits bioalimentaires dans 154 pays, quoique 87,3 % de ses échanges commerciaux avec l'extérieur se fassent principalement avec trois partenaires, dont les États-Unis, destination de 74,3 % des produits québécois exportés. Suivent le Japon, avec un total de 6,6 %, et l'ensemble des pays formant l'Union européenne (UE), avec 6,4 % ³⁸.

2.3.4.3 Les défis de l'industrie

Selon une étude réalisée ³⁹ pour le compte du Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire, un des principaux problèmes du secteur de la transformation et de la mise en conserve des fruits et légumes (conserveries) est celui du recrutement de la main-d'œuvre, dont une bonne part est saisonnière et occasionnelle. Les entreprises utilisent déjà de nombreuses stratégies pour tenter de résoudre leurs difficultés à ce chapitre, principalement la mécanisation des chaînes de production, le recrutement dans des régions éloignées, l'établissement d'une politique de remboursement des frais de déplacement des employées et des employés de régions périphériques, l'amélioration des conditions de travail (horaires et salaires), l'offre de primes au recrutement effectué par des employées et des employés, l'échange de personnel avec d'autres entreprises, l'augmentation des ressources affectées au recrutement de la main-d'œuvre et l'étalement de la période de production.

34. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 62-63.

35. Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, Collection L'économie, numéros de septembre 2002 et décembre 2003.

36. Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*, 30 décembre 2003.

37. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Le Québec bioalimentaire en un coup d'œil – Édition 2002*, Direction des études économiques et d'appui aux filières, 2002, p. 11.

38. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *op.cit.*, p. 10.

39. AGÉCO Consultants en agroalimentaire, *Analyse des besoins en main-d'œuvre saisonnière dans les entreprises de transformation et de mise en conserve de fruits et légumes*, étude réalisée pour le Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire, décembre 2002.

Les entreprises québécoises de ce secteur doivent aussi s'adapter à l'évolution constante des besoins des consommatrices et des consommateurs d'ici en offrant des produits et des services qui présentent un rapport qualité-prix continuellement amélioré. La demande pour les mets congelés et pour d'autres mets préparés et prêts à emporter devrait continuer d'être forte de la part des ménages où les deux parents sont en emploi. À cela, ajoutons que les habitudes et priorités alimentaires des consommatrices et des consommateurs changent rapidement et profondément, alors que beaucoup d'entreprises sont encore centrées sur la production et considèrent toujours le distributeur plutôt que la consommatrice ou le consommateur comme leur client principal.

L'industrie de la transformation et de la distribution de denrées bioalimentaires, tout comme les autres secteurs d'activité économique, doit aussi relever les défis de la concurrence mondiale. En fait, dans le contexte de la libéralisation et de la mondialisation des marchés, la concurrence intérieure et extérieure iront en s'intensifiant. La protection du marché intérieur est certes une préoccupation, mais les possibilités d'exportation qui s'offriront aux entreprises dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) et de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) sont gigantesques. L'industrie est donc appelée à adopter des programmes de gestion de la qualité (normes du système américain Hazard Analysis Critical Control Point, ou HACCP), accroître sa capacité technologique, améliorer sa gestion et améliorer la qualification de sa main-d'œuvre. Pour celle-ci, cela implique entre autres la connaissance des nouvelles technologies, l'ouverture aux marchés étrangers et la maîtrise de plus d'une langue.

2.3.5 L'industrie de la fabrication des produits du pétrole, du charbon et des produits chimiques

2.3.5.1 Le marché du travail

TABLEAU 16

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DES PRODUITS DU PÉTROLE, DU CHARBON ET DES PRODUITS CHIMIQUES (SCIAN 324-325), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	8 285	445	25	150	425	9 330
	% en ligne	88,8	4,8	0,3	1,6	4,6	100,0
	% en colonne	58,4	29,0	13,9	17,2	12,9	46,5
LAVAL	Nombre de personnes	1 290	635	0	80	70	2 075
	% en ligne	62,2	30,6	0,0	3,9	3,4	100,0
	% en colonne	9,1	41,4	0,0	9,2	2,1	10,3
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	870	75	115	25	60	1 145
	% en ligne	76,0	6,6	10,0	2,2	5,2	100,0
	% en colonne	6,1	4,9	63,9	2,9	1,8	5,7
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	920	285	30	555	30	1 820
	% en ligne	50,5	15,7	1,6	30,5	1,6	100,0
	% en colonne	6,5	18,6	16,7	63,8	0,9	9,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	2 825	95	10	60	2 710	5 700
	% en ligne	49,6	1,7	0,2	1,1	47,5	100,0
	% en colonne	19,9	6,2	5,6	6,9	82,2	28,4
TOTAL ZME	Nombre de personnes	14 190	1 535	180	870	3 295	20 070
	% en ligne	70,7	7,6	0,9	4,3	16,4	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Ce secteur regroupe deux industries, c'est-à-dire l'industrie de la fabrication de produits chimiques (SCIAN 325), qui représente environ 92 % de son volume d'emploi, et l'industrie de la fabrication des produits du pétrole et du charbon (SCIAN 324), qui compte pour 8 % à cet égard. Ce secteur d'activité, dont font partie les industries de la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments, occupe une place relativement importante en ce qui concerne le nombre d'emplois dans trois des cinq régions de la ZME (troisième, quatrième et cinquième rangs). Près de 71 % de ces emplois sont situés à Montréal, plus de 16 %, en Montérégie et près de 8 %, à Laval. Notons qu'il s'agit là aussi d'un secteur d'activité où près de 39 % des personnes en emploi se déplacent pour aller travailler dans une autre région. Dans Lanaudière, le pourcentage de navetteurs atteint 90 %, suivi des Laurentides (69,5 %), de Laval (69,4 %) et de la Montérégie (52,5 %).

Ce secteur d'activité compte également une assez forte proportion d'établissements de 100 employés ou plus, soit autour de 12 %, comparativement à 2,4 % pour l'ensemble des établissements de la RMR de Montréal⁴⁰.

En comparaison avec la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient 42,8 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001. Les personnes immigrantes comptaient pour 16,7 % de son effectif. En ce qui concerne les personnes âgées de 45 ans ou plus, elles constituaient 35,7 % du personnel du secteur, soit un pourcentage légèrement supérieur à celui de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de l'industrie de la fabrication de produits chimiques (SCIAN 325) était estimé en 2001 à 50 200 \$, ce qui correspond à environ 11 000 \$ (27,8 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$), alors que le salaire annuel moyen du personnel de l'industrie de la fabrication des produits du pétrole et du charbon (SCIAN 324) se situait à 59 400 \$, soit 20 000 \$ (51,3 %) de plus que la moyenne de la RMR.

Pour ce qui est de la scolarité, la main-d'œuvre de cette industrie présente un profil supérieur à celui de l'ensemble des personnes actives dans le secteur manufacturier de la RMR de Montréal. En fait, 29 % de son personnel détient un diplôme universitaire, comparativement à 15 % pour l'ensemble du secteur manufacturier de la RMR. Parallèlement, 39 % de ses employées et employés ont au mieux terminé leurs études secondaires, contre 53 % à l'échelle du secteur manufacturier de la RMR.

Finalement, cette industrie devrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,9 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, soit un taux quelque peu supérieur à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, en l'occurrence 1,6 %, et pour l'ensemble de la RMR (1,7 %)⁴¹.

2.3.5.2 Production et exportations

La croissance de l'emploi observée dans le secteur de la fabrication de produits chimiques ces dernières années a été soutenue par le développement de l'industrie de la fabrication de produits pharmaceutiques. Sans cette dernière, l'emploi dans ce milieu aurait diminué à un rythme moyen d'environ 1,2 % par année depuis 1987. Les programmes gouvernementaux visant à favoriser la recherche et le développement, l'accès relativement plus facile au capital de risque vers la fin des années 1990 et le vieillissement de la population ont favorisé la croissance de l'industrie de la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments. Entre 1997 et 2003, son PIB a augmenté au taux de 8,6 % par an, pour atteindre près de 5,2 milliards de dollars (1997), un rythme deux fois plus rapide que l'ensemble de l'économie de la RMR (3,8 %). Sur le plan de l'emploi, ce secteur occupe désormais près de la moitié de la main-d'œuvre de l'industrie des produits chimiques, alors que 15 ans auparavant, ce ratio s'établissait à 1 emploi sur 4⁴².

Les données sur les exportations sont assez révélatrices de l'essor de l'industrie de la fabrication de produits chimiques au cours de la décennie 1993-2002. De 1,3 milliard de dollars en 1993, ses ventes à l'étranger sont passées à 3,1 milliards en 2002. L'industrie pharmaceutique a vu ses exportations plus que tripler au cours de cette période, passant de 251 millions de dollars à 772 millions, ce qui représente près du quart des exportations de l'ensemble du secteur, comparativement à 19,3 % en 1993⁴³.

40. Institut de la statistique du Québec, *Registre des entreprises*, juin 2003.

41. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 62-63.

42. *Ibid.*, p. 22.

43. Statistique Canada, *Données sur le commerce en direct*, 4 janvier 2004.

2.3.5.3 Les défis de l'industrie

Les problèmes d'éthique liés à la gouvernance des entreprises et les scandales financiers ont miné la confiance des investisseurs et rendu l'accès aux capitaux plus difficile pour plusieurs industries. Le secteur pharmaceutique est dépendant, dans une large mesure, de la recherche et du développement dans les domaines de la santé et des investissements en capitaux qui y sont rattachés. À court terme, cette réalité pourrait entraîner la fermeture ou la fusion d'entreprises et ralentir la croissance de ce secteur d'activité. Toutefois, les perspectives de croissance liées à la découverte de nouveaux produits ou procédés devraient l'emporter à plus long terme et favoriser le développement de ce milieu et des emplois qui y sont associés⁴⁴.

Selon un groupe de travail d'Industrie Canada, les principaux défis que l'industrie pharmaceutique doit relever sont relativement nombreux⁴⁵. Il faudrait, entre autres :

- ▶ renforcer l'investissement à long terme dans la recherche biomédicale, la génomique et la bio-informatique et encourager la recherche multidisciplinaire ;
- ▶ augmenter l'appui financier à l'infrastructure des laboratoires ;
- ▶ encourager la création d'entreprises dérivées du milieu universitaire par l'entremise d'installations d'incubation ;
- ▶ améliorer les relations entre les établissements de formation et les entreprises pour mieux exploiter les retombées de la recherche au Canada ;
- ▶ stimuler le transfert technologique par la formation d'agents dans les universités, les hôpitaux universitaires et les laboratoires gouvernementaux, et améliorer l'accès aux technologies existantes par l'octroi de licences ;
- ▶ s'assurer que le système de brevets du Canada est concurrentiel avec ceux d'autres pays ;
- ▶ améliorer l'efficacité de la réglementation ;
- ▶ répondre aux besoins en ressources humaines en accroissant l'immigration et en améliorant la coordination des programmes de formation et d'éducation. À titre d'exemple, le système scolaire semble fournir assez de diplômés pour satisfaire la demande de l'industrie en matière d'emplois faiblement et moyennement qualifiés, mais le manque de compétences se fait sentir dans un certain nombre de domaines spécialisés de la recherche (notamment la biophysique, les sciences glucidiques et la chimie par modélisation numérique).

2.3.6 Les autres industries manufacturières

Les prochaines pages présentent brièvement les statistiques relatives aux autres industries manufacturières.

Tout d'abord, l'industrie de la fabrication de produits métalliques (*tableaux 10 et 17*) est présente dans toutes les régions, dénombant entre 5,7 % et 19,4 % de l'ensemble des emplois du secteur manufacturier selon le cas. L'industrie de la fabrication de machines (*tableaux 10 et 19*), souvent associée à celle de la fabrication de produits métalliques, se trouve également dans les cinq régions, comptant entre 3,9 % et 7,7 % des emplois de leur secteur manufacturier.

L'industrie de l'impression et des activités connexes (*tableaux 10 et 18*) apparaît relativement importante dans trois des cinq régions de la RMR, représentant près de 6 % de l'ensemble des emplois du secteur manufacturier à Montréal, 8,2 % à Laval et 8,6 % en Montérégie. Par ailleurs, il s'agit d'un autre secteur d'activité où les travailleuses et les travailleurs, dans une proportion de 38 %, ont à se déplacer pour travailler. Il arrive au huitième rang (*tableau 3*) sur 32 pour l'importance des déplacements.

L'industrie de la fabrication de meubles et produits connexes (*tableaux 10 et 20*) est présente dans les cinq régions, occupant entre 3,6 % et 14,5 % de l'emploi manufacturier régional. Rappelons ici qu'elle est la seconde industrie en importance à Laval et dans Lanaudière.

44. Emploi-Québec, *op.cit.*, p. 22-23.

45. Industrie Canada, *L'industrie biopharmaceutique : vue d'ensemble, perspectives et défis concurrentiels*, Direction générale des sciences de la vie, mai 2002.

L'industrie de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (*tableaux 10 et 22*) est présente dans les cinq régions, où elle constitue entre 2,8 % et 8,5 % de l'emploi manufacturier régional.

Par ailleurs, si certaines industries du secteur manufacturier ne semblent guère présentes dans les portions ZME de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie, cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas importantes quant au nombre d'emplois dans les autres parties de ces trois régions administratives. Il faut aussi se souvenir que certaines industries ont un caractère que l'on peut qualifier de « montréalais », comme c'est le cas des usines de textiles et de produits textiles (*tableau 23*), où se concentrent près de 9 emplois sur 10 de la ZME de Montréal. D'autres sont davantage situées en dehors de l'île de Montréal, comme l'industrie de la fabrication des produits en bois (*tableau 27*) : les Laurentides (25,6 %) et la Montérégie (29,9 %) réunissent la majeure partie de ses emplois dans la ZME de Montréal.

TABLEAU 17

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES (SCIAN 332), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	7 350	575	145	185	510	8 765
	% en ligne	83,9	6,6	1,7	2,1	5,8	100,0
	% en colonne	67,3	29,8	11,7	10,4	15,9	46,0
LAVAL	Nombre de personnes	975	815	100	275	35	2 205
	% en ligne	44,2	37,0	4,5	12,5	1,6	100,0
	% en colonne	8,9	42,2	8,1	15,5	1,1	11,6
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	705	175	835	250	70	2 040
	% en ligne	34,6	8,6	40,9	12,3	3,4	100,0
	% en colonne	6,5	9,1	67,3	14,1	2,2	10,7
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	470	285	120	1 040	15	1 930
	% en ligne	24,4	14,8	6,2	53,9	0,8	100,0
	% en colonne	4,3	14,8	9,7	58,6	0,5	10,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	1 415	80	35	20	2 585	4 145
	% en ligne	34,1	1,9	0,8	0,5	62,4	100,0
	% en colonne	13,0	4,1	2,8	1,1	80,4	21,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	10 920	1 930	1 240	1 775	3 215	19 075
	% en ligne	57,2	10,1	6,5	9,3	16,9	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 18

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE L'IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES (SCIAN 323), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	6 545	250	20	10	385	7 210
	% en ligne	90,8	3,5	0,3	0,1	5,3	100,0
	% en colonne	58,7	17,4	7,7	2,2	11,9	43,6
LAVAL	Nombre de personnes	1 275	650	0	25	55	2 005
	% en ligne	63,6	32,4	0,0	1,2	2,7	100,0
	% en colonne	11,4	45,3	0,0	5,4	1,7	12,1
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	955	190	185	25	170	1 525
	% en ligne	62,6	12,5	12,1	1,6	11,1	100,0
	% en colonne	8,6	13,2	71,2	5,4	5,3	9,2
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	755	270	35	405	85	1 550
	% en ligne	48,7	17,4	2,3	26,1	5,5	100,0
	% en colonne	6,8	18,8	13,5	87,1	2,6	9,4
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	1 625	75	20	0	2 530	4 250
	% en ligne	38,2	1,8	0,5	0,0	59,5	100,0
	% en colonne	14,6	5,2	7,7	0,0	78,4	25,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	11 155	1 435	260	465	3 225	16 540
	% en ligne	67,4	8,7	1,6	2,8	19,5	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 19

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE MACHINES (SCIAN 333), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	5 590	345	85	75	470	6 565
	% en ligne	85,1	5,3	1,3	1,1	7,2	100,0
	% en colonne	61,7	30,1	17,2	9,7	19,3	47,2
LAVAL	Nombre de personnes	900	395	85	100	65	1 540
	% en ligne	58,4	25,6	5,5	6,5	4,2	100,0
	% en colonne	9,9	34,5	17,2	12,9	2,7	11,1
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	420	130	280	50	45	930
	% en ligne	45,2	14,0	30,1	5,4	4,8	100,0
	% en colonne	4,6	11,4	56,6	6,5	1,8	6,7
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	615	250	35	540	0	1 445
	% en ligne	42,6	17,3	2,4	37,4	0,0	100,0
	% en colonne	6,8	21,8	7,1	69,7	0,0	10,4
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	1 540	35	10	15	1 845	3 440
	% en ligne	44,8	1,0	0,3	0,4	53,6	100,0
	% en colonne	17,0	3,1	2,0	1,9	75,6	24,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	9 060	1 145	495	775	2 440	13 915
	% en ligne	65,1	8,2	3,6	5,6	17,5	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 20

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE MEUBLES ET PRODUITS CONNEXES (SCIAN 337), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	5 495	535	40	70	200	6 340
	% en ligne	86,7	8,4	0,6	1,1	3,2	100,0
	% en colonne	75,2	29,6	4,3	5,3	15,0	49,9
LAVAL	Nombre de personnes	465	820	35	80	20	1 420
	% en ligne	32,7	57,7	2,5	5,6	1,4	100,0
	% en colonne	6,4	45,3	3,8	6,0	1,5	11,2
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	470	70	730	40	45	1 355
	% en ligne	34,7	5,2	53,9	3,0	3,3	100,0
	% en colonne	6,4	3,9	78,9	3,0	3,4	10,7
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	265	310	100	1 120	0	1 795
	% en ligne	14,8	17,3	5,6	62,4	0,0	100,0
	% en colonne	3,6	17,1	10,8	84,2	0,0	14,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	610	75	20	20	1 070	1 795
	% en ligne	34,0	4,2	1,1	1,1	59,6	100,0
	% en colonne	8,4	4,1	2,2	1,5	80,1	14,1
TOTAL ZME	Nombre de personnes	7 305	1 810	925	1 330	1 335	12 705
	% en ligne	57,5	14,2	7,3	10,5	10,5	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 21

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES ACTIVITÉS DE FABRICATION DIVERSES (SCIAN 339), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	6 330	160	25	40	150	6 705
	% en ligne	94,4	2,4	0,4	0,6	2,2	100,0
	% en colonne	75,3	19,8	7,9	3,7	8,5	54,1
LAVAL	Nombre de personnes	710	435	0	65	10	1 220
	% en ligne	58,2	35,7	0,0	5,3	0,8	100,0
	% en colonne	8,4	53,7	0,0	5,9	0,6	9,8
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	300	35	235	0	40	610
	% en ligne	49,2	5,7	38,5	0,0	6,6	100,0
	% en colonne	3,6	4,3	74,6	0,0	2,3	4,9
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	270	170	55	990	10	1 495
	% en ligne	18,1	11,4	3,7	66,2	0,7	100,0
	% en colonne	3,2	21,0	17,5	90,4	0,6	12,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	795	10	0	0	1 555	2 360
	% en ligne	33,7	0,4	0,0	0,0	65,9	100,0
	% en colonne	9,5	1,2	0,0	0,0	88,1	19,0
TOTAL ZME	Nombre de personnes	8 405	810	315	1 095	1 765	12 390
	% en ligne	67,8	6,5	2,5	8,8	14,2	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 22

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE (SCIAN 326), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	4 670	375	15	55	220	5 335
	% en ligne	87,5	7,0	0,3	1,0	4,1	100,0
	% en colonne	65,6	25,3	3,8	9,9	10,8	46,1
LAVAL	Nombre de personnes	800	550	25	45	15	1 435
	% en ligne	55,7	38,3	1,7	3,1	1,0	100,0
	% en colonne	11,2	37,0	6,3	8,1	0,7	12,4
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	380	120	305	15	25	845
	% en ligne	45,0	14,2	36,1	1,8	3,0	100,0
	% en colonne	5,3	8,1	77,2	2,7	1,2	7,3
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	270	415	50	440	15	1 190
	% en ligne	22,7	34,9	4,2	37,0	1,3	100,0
	% en colonne	3,8	27,9	12,7	79,3	0,7	10,3
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	995	25	0	0	1 760	2 780
	% en ligne	35,8	0,9	0,0	0,0	63,3	100,0
	% en colonne	14,0	1,7	0,0	0,0	86,5	24,0
TOTAL ZME	Nombre de personnes	7 115	1 485	395	555	2 035	11 585
	% en ligne	61,4	12,8	3,4	4,8	17,6	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 23

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES USINES DE TEXTILES ET DE PRODUITS TEXTILES (SCIAN 313-314), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	7 115	35	10	30	75	7 265
	% en ligne	97,9	0,5	0,1	0,4	1,0	100,0
	% en colonne	78,5	14,9	10,0	8,5	13,6	70,5
LAVAL	Nombre de personnes	840	120	10	10	0	980
	% en ligne	85,7	12,2	1,0	1,0	0,0	100,0
	% en colonne	9,3	51,1	10,0	2,8	0,0	9,5
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	255	20	60	0	30	365
	% en ligne	69,9	5,5	16,4	0,0	8,2	100,0
	% en colonne	2,8	8,5	60,0	0,0	5,5	3,5
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	150	40	20	315	0	525
	% en ligne	28,6	7,6	3,8	60,0	0,0	100,0
	% en colonne	1,7	17,0	20,0	88,7	0,0	5,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	705	20	0	0	445	1 170
	% en ligne	60,3	1,7	0,0	0,0	38,0	100,0
	% en colonne	7,8	8,5	0,0	0,0	80,9	11,4
TOTAL ZME	Nombre de personnes	9 065	235	100	355	550	10 305
	% en ligne	88,0	2,3	1,0	3,4	5,3	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 24

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DU PAPIER (SCIAN 322), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	3 630	50	25	15	130	3 850
	% en ligne	94,3	1,3	0,6	0,4	3,4	100,0
	% en colonne	55,0	15,6	9,6	2,6	11,2	43,2
LAVAL	Nombre de personnes	455	140	20	40	30	685
	% en ligne	66,4	20,4	2,9	5,8	4,4	100,0
	% en colonne	6,9	43,8	7,7	6,9	2,6	7,7
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	645	55	195	15	10	920
	% en ligne	70,1	6,0	21,2	1,6	1,1	100,0
	% en colonne	9,8	17,2	75,0	2,6	0,9	10,3
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	400	60	20	510	0	990
	% en ligne	40,4	6,1	2,0	51,5	0,0	100,0
	% en colonne	6,1	18,8	7,7	87,9	0,0	11,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	1 465	15	0	0	995	2 475
	% en ligne	59,2	0,6	0,0	0,0	40,2	100,0
	% en colonne	22,2	4,7	0,0	0,0	85,4	27,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	6 595	320	260	580	1 165	8 920
	% en ligne	73,9	3,6	2,9	6,5	13,1	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 25

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX (SCIAN 331), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	2 695	200	10	10	60	2 975
	% en ligne	90,6	6,7	0,3	0,3	2,0	100,0
	% en colonne	57,6	40,8	22,2	2,7	8,5	47,3
LAVAL	Nombre de personnes	275	195	0	25	15	510
	% en ligne	53,9	38,2	0,0	4,9	2,9	100,0
	% en colonne	5,9	39,8	0,0	6,8	2,1	8,1
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	530	15	25	0	0	570
	% en ligne	93,0	2,6	4,4	0,0	0,0	100,0
	% en colonne	11,3	3,1	55,6	0,0	0,0	9,1
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	215	80	10	330	0	635
	% en ligne	33,9	12,6	1,6	52,0	0,0	100,0
	% en colonne	4,6	16,3	22,2	90,4	0,0	10,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	965	0	0	0	630	1 595
	% en ligne	60,5	0,0	0,0	0,0	39,5	100,0
	% en colonne	20,6	0,0	0,0	0,0	89,4	25,4
TOTAL ZME	Nombre de personnes	4 680	490	45	365	705	6 285
	% en ligne	74,5	7,8	0,7	5,8	11,2	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 26

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES (SCIAN 327), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	1 795	75	50	40	185	2 145
	% en ligne	83,7	3,5	2,3	1,9	8,6	100,0
	% en colonne	62,2	24,6	17,5	6,0	13,4	38,8
LAVAL	Nombre de personnes	95	100	40	40	30	305
	% en ligne	31,1	32,8	13,1	13,1	9,8	100,0
	% en colonne	3,3	32,8	14,0	6,0	2,2	5,5
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	230	55	135	45	45	510
	% en ligne	45,1	10,8	26,5	8,8	8,8	100,0
	% en colonne	8,0	18,0	47,4	6,7	3,3	9,2
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	155	60	45	515	40	815
	% en ligne	19,0	7,4	5,5	63,2	4,9	100,0
	% en colonne	5,4	19,7	15,8	76,9	2,9	14,8
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	610	15	15	30	1 080	1 750
	% en ligne	34,9	0,9	0,9	1,7	61,7	100,0
	% en colonne	21,1	4,9	5,3	4,5	78,3	31,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	2 885	305	285	670	1 380	5 525
	% en ligne	52,2	5,5	5,2	12,1	25,0	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 27

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS (SCIAN 321), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	1 065	40	20	85	175	1 385
	% en ligne	76,9	2,9	1,4	6,1	12,6	100,0
	% en colonne	68,3	13,1	6,3	6,8	11,9	28,2
LAVAL	Nombre de personnes	130	120	15	50	10	325
	% en ligne	40,0	36,9	4,6	15,4	3,1	100,0
	% en colonne	8,3	39,3	4,7	4,0	0,7	6,6
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	105	35	235	70	10	455
	% en ligne	23,1	7,7	51,6	15,4	2,2	100,0
	% en colonne	6,7	11,5	73,4	5,6	0,7	9,3
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	90	100	40	985	25	1 240
	% en ligne	7,3	8,1	3,2	79,4	2,0	100,0
	% en colonne	5,8	32,8	12,5	78,5	1,7	25,3
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	170	10	10	65	1 250	1 505
	% en ligne	11,3	0,7	0,7	4,3	83,1	100,0
	% en colonne	10,9	3,3	3,1	5,2	85,0	30,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	1 560	305	320	1 255	1 470	4 910
	% en ligne	31,8	6,2	6,5	25,6	29,9	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Avant de passer au profil du secteur tertiaire, voyons un portrait sommaire de l'industrie de la construction sur le territoire de la ZME.

2.4 PROFIL DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

2.4.1 Le marché du travail

TABLEAU 28

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (SCIAN 23), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	11 060	890	305	175	765	13 195
	% en ligne	83,8	6,7	2,3	1,3	5,8	100,0
	% en colonne	60,7	17,0	12,9	4,5	10,1	35,4
LAVAL	Nombre de personnes	1 730	2 395	120	315	160	4 720
	% en ligne	36,7	50,7	2,5	6,7	3,4	100,0
	% en colonne	9,5	45,7	5,1	8,1	2,1	12,7
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	1 505	650	1 740	200	180	4 275
	% en ligne	35,2	15,2	40,7	4,7	4,2	100,0
	% en colonne	8,3	12,4	73,6	5,1	2,4	11,5
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	1 070	1 035	165	3 180	200	5 650
	% en ligne	18,9	18,3	2,9	56,3	3,5	100,0
	% en colonne	5,9	19,8	7,0	81,5	2,6	15,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	2 870	265	35	30	6 255	9 455
	% en ligne	30,4	2,8	0,4	0,3	66,2	100,0
	% en colonne	15,7	5,1	1,5	0,8	82,7	25,4
TOTAL ZME	Nombre de personnes	18 235	5 235	2 365	3 900	7 560	37 295
	% en ligne	48,9	14,0	6,3	10,5	20,3	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

L'industrie de la construction regroupe deux sous-secteurs, soit celui des entrepreneurs généraux (SCIAN 231) et celui des entrepreneurs spécialisés (SCIAN 232). Les premiers comptent pour près du tiers des emplois de ce domaine dans la ZME, alors que les seconds recensent les deux autres tiers des emplois.

Par ailleurs, le tableau 28 indique la répartition des emplois au sein de cette industrie selon les régions. La région de Montréal en dénombre un peu moins de la moitié, comparativement à 20,3 % pour la Montérégie, 14 % pour Laval, 10,5 % pour les Laurentides et 6,3 % pour Lanaudière.

Il s'agit d'un secteur d'activité où les petits établissements dominent. De fait, 92 % des établissements de cette industrie dans la RMR ont moins de 20 employés et employées (comparativement à 86,5 % dans l'ensemble de la RMR) et 82,8 % en ont moins de 10 (comparativement à 75,5 % dans l'ensemble de la RMR)⁴⁶.

Par rapport à la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient à peine 14 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001. Les personnes immigrantes constituaient, quant à elles, 11,6 % de son effectif. Les personnes âgées de 45 ans ou plus comptaient pour 36,7 % de l'ensemble des emplois du secteur en 2001, soit une part quelque peu supérieure à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employés et des employées de cette industrie était estimé à 38 500 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 800 \$ (ou 2 %) de moins que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Par ailleurs, la main-d'œuvre de cette industrie regroupe majoritairement des personnes qui ont au mieux terminé leurs études secondaires, soit 54 % (contre 42,6 % dans l'ensemble de la RMR), ou ayant obtenu un diplôme collégial ou de métier, en l'occurrence 39 % (contre 34,5 % dans l'ensemble de la RMR). En contrepartie, seulement 7 % (22,9 % dans la RMR) des personnes en emploi dans la construction détiennent un diplôme universitaire.

Enfin, l'industrie de la construction devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 0,6 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, lequel est identique à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, soit 0,6 %, mais inférieur à celui que l'on anticipe pour l'ensemble de la RMR de Montréal (1,7 %)⁴⁷.

2.4.2 Production

Au Québec, le secteur de la construction a fourni, en 2003, 5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (11,1 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997)⁴⁸. C'est une proportion légèrement supérieure à 1997, alors qu'il était à l'origine de 4,7 % du PIB de l'ensemble du Québec (8,25 milliards de dollars sur 175,1 milliards).

Le secteur du génie civil et de la voirie, une composante de l'industrie de la construction, bénéficiera pendant encore plusieurs années des programmes d'infrastructures et de transport administrés par Ottawa et Québec. Parmi les chantiers d'envergure, on compte le prolongement du métro vers Laval et celui de l'autoroute 30 en Montérégie. La construction résidentielle se maintiendra à un niveau élevé, en particulier dans les grands centres, en raison de la pénurie de logements. Toutefois, il est peu probable que l'on observe une augmentation notable de l'activité par rapport au niveau considérable atteint en 2002 et en 2003. Dans les domaines institutionnel et commercial, qui représentent la moitié des heures travaillées, selon les données de la Commission de la construction du Québec, les projets des institutions prendront la relève de ceux du secteur commercial, dont l'activité sera freinée par la hausse du taux d'inoccupation des immeubles de bureaux. Même si les investissements annoncés sont revus à la baisse, les chantiers éventuels des deux hôpitaux universitaires de Montréal seront les plus importants du lot⁴⁹.

2.4.3 Les défis de l'industrie

Outre la démographie, l'activité de l'industrie de la construction dépend de plusieurs facteurs. Les taux d'intérêt, le revenu disponible et la création d'emplois ont une influence importante à cet égard, en particulier dans la construction résidentielle. La hausse des emplois dans les services déterminera le rythme auquel se rempliront les immeubles de bureaux et les locaux commerciaux. Pour leur part, les travaux d'infrastructures sont tributaires des finances de l'État. Enfin, la construction industrielle dépend de l'économie en général, que ce soit l'économie nord-américaine ou celle de l'ensemble de la planète⁵⁰.

47. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 61-62.

48. Institut de la Statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, Collection L'économie, numéros de septembre 2002 et décembre 2003.

49. Emploi-Québec, *op.cit.*, p. 15.

50. *Ibid.*, p. 15.

2.5 PROFIL DU SECTEUR TERTIAIRE

Le tableau 29 présente la répartition des emplois du secteur tertiaire selon la région. Il s'agit du secteur des services à la consommation et à la production ainsi que des services publics, par région.

TABLEAU 29

RÉPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET L'INDUSTRIE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
SCIAN 44-45 – Commerce de détail	103 220	19 365	9 250	15 970	35 200	183 005
SCIAN 62 – Soins de santé et assistance sociale	113 340	12 270	5 165	10 100	21 670	162 545
SCIAN 54 – Services professionnels, scientifiques et techniques	98 320	8 105	1 975	3 835	13 065	125 300
SCIAN 61 – Services d'enseignement	68 840	7 720	4 520	8 835	16 855	106 770
SCIAN 52-53 – Finance, assurances, immobilier et location	78 220	6 575	2 330	3 785	10 060	100 970
SCIAN 41 – Commerce de gros	64 585	7 365	1 690	4 600	13 760	92 000
SCIAN 72 – Hébergement et services de restauration	57 070	7 230	3 600	6 595	14 690	89 185
SCIAN 51 et 71 – Information, culture et loisirs	72 520	3 895	1 375	2 735	7 005	87 530
SCIAN 81 – Autres services, sauf administrations publiques	46 985	5 715	3 135	5 050	11 535	72 420
SCIAN 91 – Administrations publiques	51 820	5 795	1 455	4 125	9 335	72 530
SCIAN 48-49 – Transport et entreposage	53 815	3 265	1 275	5 055	8 790	72 200
SCIAN 55-56 – Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	41 605	3 395	1 015	2 240	6 070	54 325
SCIAN 22 – Services publics	8 715	380	100	840	1 220	11 255
Ensemble du secteur tertiaire (N)	859 020	91 075	36 695	73 765	169 230	1 229 785
Ensemble du secteur tertiaire (%)	80,4	79,6	79,5	73,3	77,8	79,5
Ensemble des industries	1 068 735	114 435	46 135	99 855	217 435	1 546 595

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

De l'ensemble de ces 13 secteurs d'activité, 6 regroupent près de 50 % de tous les emplois de la ZME. Il s'agit des industries suivantes :

- ▶ Commerce de détail (11,8 %) ;
- ▶ Soins de santé et assistance sociale (10,5 %) ;
- ▶ Services professionnels, scientifiques et techniques (8,1 %) ;
- ▶ Services d'enseignement (6,9 %) ;
- ▶ Finance, assurances, immobilier et location (6,5 %) ;
- ▶ Commerce de gros (5,9 %).

Ces six secteurs d'activité occupent les parts d'emplois suivantes, selon les régions :

- ▶ Montréal : 49,3 % des emplois ;
- ▶ Laval : 53,7 % des emplois ;
- ▶ Lanaudière : 54 % des emplois ;
- ▶ Laurentides : 47,2 % des emplois ;
- ▶ Montérégie : 50,9 % des emplois.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 30, le classement selon le nombre d'emplois des industries du tertiaire varie considérablement d'une région à l'autre, sauf pour quatre secteurs d'activité qui se trouvent aux mêmes rangs, ou presque, dans les cinq régions. Ce sont les deux secteurs les plus importants en matière de volume d'emplois – commerce de détail (SCIAN 44-45) et soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62) – et les deux moins importants à ce chapitre – services publics (SCIAN 22) et gestion d'entreprises et services administratifs (SCIAN 55-56).

TABLEAU 30

CLASSEMENT DE L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES DU SECTEUR TERTIAIRE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
SCIAN 44-45 – Commerce de détail	2	1	1	1	1	1
SCIAN 62 – Soins de santé et assistance sociale	1	2	2	2	2	2
SCIAN 54 – Services professionnels, scientifiques et techniques	3	3	7	9	6	3
SCIAN 61 – Services d'enseignement	6	4	3	3	3	4
SCIAN 52-53 – Finance, assurances, immobilier et location	4	7	6	10	8	5
SCIAN 41 – Commerce de gros	7	5	8	7	5	6
SCIAN 72 – Hébergement et services de restauration	8	6	4	4	4	7
SCIAN 51-71 – Information, culture et loisirs	5	10	10	11	11	8
SCIAN 91 – Administrations publiques	10	8	9	8	9	9
SCIAN 81 – Autres services, sauf administrations publiques	11	9	5	6	7	10
SCIAN 48-49 – Transport et entreposage	9	12	11	5	10	11
SCIAN 55-56 – Gestion d'entreprises, services administratifs, et autres	12	11	12	12	12	12
SCIAN 22 – Services publics	13	13	13	13	13	13

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

2.5.1 Les industries du commerce de détail et du commerce de gros

2.5.1.1 Le marché du travail

TABLEAU 31

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DU COMMERCE DE DÉTAIL (SCIAN 44-45), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	78 140	2 505	335	335	2 080	83 395
	% en ligne	93,7	3,0	0,4	0,4	2,5	100,0
	% en colonne	75,7	12,9	3,6	2,1	5,9	45,6
LAVAL	Nombre de personnes	7 655	11 985	340	1 125	210	21 315
	% en ligne	35,9	56,2	1,6	5,3	1,0	100,0
	% en colonne	7,4	61,9	3,7	7,0	0,6	11,6
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	4 405	1 360	8 115	655	305	14 840
	% en ligne	29,7	9,2	54,7	4,4	2,1	100,0
	% en colonne	4,3	7,0	87,7	4,1	0,9	8,1
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	3 210	3 220	365	13 775	220	20 790
	% en ligne	15,4	15,5	1,8	66,3	1,1	100,0
	% en colonne	3,1	16,6	3,9	86,3	0,6	11,4
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	9 810	295	95	80	32 385	42 665
	% en ligne	23,0	0,7	0,2	0,2	75,9	100,0
	% en colonne	9,5	1,5	1,0	0,5	92,0	23,3
TOTAL ZME	Nombre de personnes	103 220	19 365	9 250	15 970	35 200	183 005
	% en ligne	56,4	10,6	5,1	8,7	19,2	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Avec 183 000 personnes en emploi, l'industrie du commerce de détail est sans contredit la plus importante en matière de main-d'œuvre dans la ZME. Près des trois quarts (73,5 %) des commerces de détail ont moins de dix employés et employés⁵¹. Les magasins d'alimentation occupent le premier rang quant au nombre d'emplois (25,2 %) et d'établissements (21 %). Le second secteur à occuper le plus de personnes est celui des magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires, avec 15,6 % des emplois, suivi par les magasins de fournitures de tous genres, avec 11,1 % de la main-d'œuvre.

Il s'agit d'une industrie où le taux de navetteurs est parmi les plus faibles (29^e sur 32), puisque seulement 21 % des résidentes et des résidents employés dans ce secteur se déplacent vers une autre région pour y travailler. C'est en Montérégie que leur pourcentage est le plus faible (24,1 %), suivie des Laurentides (33,7 %), de Laval (43,8 %) et de Lanaudière (45,3 %).

Comparativement à la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient près de 52 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001. Les personnes immigrantes composaient, quant à elles, 15,4 % de son effectif. Les personnes âgées de 45 ans ou plus comptaient pour 26,3 % de l'ensemble des emplois du secteur en 2001, soit une part inférieure de plus de 8 points de pourcentage à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employés et des employées de cette industrie était estimé à 26 900 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 12 400 \$ (31,5 %) de moins que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Par ailleurs, la main-d'œuvre de cette industrie regroupe majoritairement des personnes qui ont au mieux terminé leurs études secondaires, soit 60,1 % (contre 42,6 % pour l'ensemble des industries de la RMR) ou ayant obtenu un certificat d'études collégiales ou techniques ou un diplôme de métier, en l'occurrence 30,7 %. En contrepartie, seulement 9,2 % des personnes en emploi dans ce milieu détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 22,9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre de la RMR.

Enfin, l'industrie du commerce de détail devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,7 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, un taux presque similaire à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, soit 1,6 %, et identique à celui de l'ensemble de la RMR⁵².

TABLEAU 32

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS (SCIAN 41), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	41960	1340	90	255	1695	45340
	% en ligne	92,5	3,0	0,2	0,6	3,7	100,0
	% en colonne	65,0	18,2	5,3	5,5	12,3	49,3
LAVAL	Nombre de personnes	6530	3355	85	350	235	10555
	% en ligne	61,9	31,8	0,8	3,3	2,2	100,0
	% en colonne	10,1	45,6	5,0	7,6	1,7	11,5
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	3400	710	1125	180	290	5705
	% en ligne	59,8	12,4	19,7	3,2	5,1	100,0
	% en colonne	5,3	9,6	66,6	3,9	2,1	6,2
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	3500	1615	195	3720	150	9180
	% en ligne	38,1	17,6	2,1	40,5	1,6	100,0
	% en colonne	5,4	21,9	11,5	80,9	1,1	10,0
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	9195	345	30	95	11390	21055
	% en ligne	43,3	1,6	0,9	0,4	53,7	100,0
	% en colonne	14,2	4,7	11,5	2,1	82,8	23,1
TOTAL ZME	Nombre de personnes	64585	7365	1530	4600	13760	91840
	% en ligne	70,2	8,0	1,8	5,0	15,0	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le commerce de gros, avec 91840 personnes en emploi, est la sixième industrie en importance en matière de main-d'œuvre dans la ZME. Plus des deux tiers de ces commerces (68,6 %) ont moins de 10 employés et employés, comparativement à 75,5 % dans l'ensemble des industries de la RMR⁵³. Les grossistes-distributeurs de matériel et de fournitures occupent le premier rang quant au nombre d'emplois (23,6 %). Suivent les grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers (21,4 %) et les grossistes-distributeurs de matériaux et de fournitures de construction (14,1 %). Il s'agit d'un secteur dont le tiers des employés et employés se déplacent dans une autre région pour y travailler, une proportion plus élevée que la moyenne des industries de la RMR (28,1 %).

Le pourcentage des navetteurs est le plus élevé dans Lanaudière (80,3 %), suivie de Laval (68,2 %), des Laurentides (59,5 %) et de la Montérégie (46,3 %).

Comparativement à la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient près de 35,5 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001. Les personnes immigrantes comptaient quant à elles pour environ 17,8 % de son effectif. Les personnes âgées de 45 ans ou plus constituaient pour leur part 33,4 % de toute la main-d'œuvre de ce secteur en 2001, soit une part presque identique à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

52. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 61-62.

53. Institut de la statistique du Québec, *Registre des entreprises*, juin 2003.

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de cette industrie était estimé à 42 900 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 3 600 \$ (ou 9,3 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Pour ce qui est de la scolarité de la main-d'œuvre de cette industrie, elle présente un profil légèrement inférieur à celui de l'ensemble des personnes en emploi dans la RMR de Montréal. En fait, 16,5 % de ces personnes détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 22,9 % pour l'ensemble de la RMR. Parallèlement, 49,5 % de ces employées et employés ont au mieux terminé leurs études secondaires, contre 42,6 à l'échelle de la RMR, et 34,1 % détiennent une formation de niveau collégial, contre 34,5 % du côté de la RMR.

2.5.1.2 Production et ventes

Au Québec, l'industrie du commerce de détail a contribué, en 2003, à 6,1 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (13,4 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997)⁵⁴. C'est une proportion un peu plus élevée qu'en 1997 (9,9 milliards de dollars sur 175,1 milliards). Au cours de cette période, le PIB de cette industrie s'est accru de 5,2 % par année, un rythme plus rapide que celui de l'ensemble de l'économie québécoise (3,8 %). Pour sa part, l'industrie du commerce de gros a fourni, en 2003, 5,8 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries du Québec (12,7 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997)⁵⁵. C'est une proportion supérieure à 1997, alors que ce secteur était à l'origine de 5 % du PIB du Québec (8,8 milliards de dollars sur 175,1 milliards) ; il a affiché un taux de croissance annuel de 6,4 % au cours de cette période, ce qui est supérieur au rythme de l'ensemble de l'économie du Québec (3,8 %).

Par ailleurs, les statistiques de 2002 pour l'ensemble du Québec indiquent que le commerce de détail a alors réalisé des ventes totalisant 69,9 milliards de dollars, soit une hausse de 5,8 % par rapport à l'année précédente.

Du côté de l'industrie du commerce de gros, les ventes en 2002 se chiffraient à 84,9 milliards de dollars, en hausse de 6,1 % par rapport à l'année précédente⁵⁶. Dans la RMR de Montréal en 2002, les ventes au détail étaient estimées à près de 31,9 milliards de dollars, en hausse de 5 % comparativement à 2001.

2.5.1.3 Les défis de l'industrie

Les consommatrices et les consommateurs⁵⁷, de façon générale, sont plus avertis, disposent de moins de temps pour faire leurs emplettes et recherchent la variété à bon prix. Leur loyauté va maintenant aux marques de commerce (*brands*) plutôt qu'aux chaînes de magasins.

Ajoutons à cela que l'arrivée de nouveaux concurrents (souvent des grandes surfaces ou des magasins de rabais spécialisés) s'est accélérée. Par le fait même, les marges bénéficiaires sont de plus en plus minces à cause de la concurrence accrue des grandes chaînes, qui jouissent d'un important pouvoir d'achat, et du comportement beaucoup plus avisé des consommatrices et des consommateurs, qui attendent souvent les soldes pour acheter. Les nouvelles façons de vendre, notamment celles des grandes surfaces, font en sorte qu'on vend plus avec une main-d'œuvre moindre. Aussi, l'automatisation a, entre autres, grandement amélioré l'efficacité des systèmes de contrôle des inventaires ces dernières années, ce qui a réduit les besoins en main-d'œuvre.

Enfin, le personnel compétent n'est toujours pas en quantité et en qualité suffisantes pour répondre à la demande. Les salaires peu élevés, les horaires à temps partiel et les heures d'ouverture élargies expliquent en partie le roulement de main-d'œuvre élevé dans ce secteur.

54. Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, Collection L'économie, numéros de septembre 2002 et décembre 2003.

55. *Ibid.*

56. Institut de la statistique du Québec, *L'écostat*, décembre 2003, p. 120.

57. Les renseignements de cette partie sont tirés de la publication du Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail – Rapport synthèse*, janvier 2001.

2.5.2 L'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale

2.5.2.1 Le marché du travail

TABLEAU 33

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES SOINS DE SANTÉ ET DE L'ASSISTANCE SOCIALE, (SCIAN 62), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	80 435	1 680	490	365	1 745	84 715
	% en ligne	94,9	2,0	0,6	0,4	2,1	100,0
	% en colonne	71,0	13,7	9,5	3,6	8,1	52,1
LAVAL	Nombre de personnes	8 905	7 160	140	540	115	16 860
	% en ligne	52,8	42,5	0,8	3,2	0,7	100,0
	% en colonne	7,9	58,4	2,7	5,3	0,5	10,4
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	4 925	880	4 235	280	140	10 460
	% en ligne	47,1	8,4	40,5	2,7	1,3	100,0
	% en colonne	4,3	7,2	82,0	2,8	0,6	6,4
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	3 525	2 340	265	8 860	50	15 040
	% en ligne	23,4	15,6	1,8	58,9	0,3	100,0
	% en colonne	3,1	19,1	5,1	87,7	0,2	9,3
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	15 550	210	35	55	19 620	35 470
	% en ligne	43,8	0,6	0,1	0,2	55,3	100,0
	% en colonne	13,7	1,7	0,7	0,5	90,5	21,8
TOTAL ZME	Nombre de personnes	113 340	12 270	5 165	10 100	21 670	162 545
	% en ligne	69,7	7,5	3,2	6,2	13,3	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Avec 162 500 travailleuses et travailleurs, l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale se classe au second rang en matière d'emplois dans la ZME. Il s'agit d'un secteur où le pourcentage de navetteurs (26 %) est inférieur à celui de la moyenne des industries de la RMR (28,1 %). Exception faite de l'île de Montréal, où près de 95 % des personnes en emploi dans ce domaine travaillent sur le territoire où elles résident, le taux de navetteurs varie entre 41 % et 60 % selon les régions.

Comparativement à la moyenne de la RMR, qui est de 47,2 %, les femmes représentaient la très grande majorité des personnes en emploi dans cette industrie en 2001 (77 %). Les personnes immigrantes constituaient, quant à elles, 17,4 % de son effectif. Les personnes âgées de 45 ans ou plus composaient pour leur part 40 % du secteur en 2001, soit une proportion supérieure de plus de 5 points de pourcentage à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de cette industrie était estimé à 36 500 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 3 000 \$ (ou 7 %) de moins que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$). Précisons que du côté des hôpitaux (SCIAN 622), le salaire se chiffrait à environ 40 700 \$, alors que dans le domaine de l'assistance sociale (SCIAN 624), il atteignait en moyenne 26 000 \$.

Par ailleurs, un peu plus du quart de la main-d'œuvre en emploi dans cette industrie a au mieux terminé ses études secondaires, soit 26,1 % (contre 42,6 % pour l'ensemble des industries de la RMR). Près de 44 % de ce personnel ont obtenu un certificat d'études collégiales ou techniques ou un diplôme de métier et 30 % des personnes en emploi détiennent un diplôme universitaire.

Enfin, l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 2,3 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, c'est-à-dire un taux légèrement supérieur à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, soit 2,1 %, et pour l'ensemble de la RMR de Montréal (1,7 %) ⁵⁸.

2.5.2.2 La production

Au Québec, l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale a contribué, en 2003, à 6,6 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (14,5 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997) ⁵⁹. C'est une proportion inférieure d'un demi-point de pourcentage par rapport à celle de 1997, alors que ce secteur était à l'origine de 7,2 % du PIB du Québec (12,5 milliards de dollars sur 175,1 milliards). Au cours de cette période, le PIB de cette industrie s'est accru de 2,4 % par année, un rythme plus lent que celui de l'ensemble de l'économie québécoise (3,8 % par année).

2.5.2.3 Les défis de l'industrie

Le vieillissement de la population, la demande croissante de soins et de services, la plus grande complexité des soins à donner, les nouvelles façons de faire, l'évolution de la technologie dans le domaine de la santé, l'augmentation de l'incidence de certaines maladies comme les cancers, les maladies du système cardiovasculaire et du système respiratoire, de même que les attentes et les exigences d'une population plus avertie font en sorte que la formation initiale de plusieurs professions du domaine de la santé ⁶⁰ doit être mise à jour régulièrement.

58. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 61-62.

59. Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, Collection L'économie, numéros de septembre 2002 et décembre 2003.

60. Les renseignements sont tirés des travaux suivants : ministère de la Santé et des Services sociaux, *Rapport du Forum national sur la planification de la main-d'œuvre infirmière*, 2001, p. 7-9 ; ministère de la Santé et des Services sociaux, *Planification de la main-d'œuvre des techniciens des domaines de la médecine et des laboratoires*, mars 2003.

2.5.3 L'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques

2.5.3.1 Le marché du travail

TABLEAU 34

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (SCIAN 54), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	70 920	1 865	110	295	1 715	74 905
	% en ligne	94,7	2,5	0,1	0,4	2,3	100,0
	% en colonne	72,1	23,0	5,6	7,7	13,1	59,8
LAVAL	Nombre de personnes	6 405	4 300	85	295	200	11 285
	% en ligne	56,8	38,1	0,8	2,6	1,8	100,0
	% en colonne	6,5	53,1	4,3	7,7	1,5	9,0
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	2 415	470	1 630	70	170	4 755
	% en ligne	50,8	9,9	34,3	1,5	3,6	100,0
	% en colonne	2,5	5,8	82,5	1,8	1,3	3,8
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	3 120	1 195	130	3 120	60	7 625
	% en ligne	40,9	15,7	1,7	40,9	0,8	100,0
	% en colonne	3,2	14,7	6,6	81,4	0,5	6,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	15 460	275	20	55	10 920	26 730
	% en ligne	57,8	1,0	0,1	0,2	40,9	100,0
	% en colonne	15,7	3,4	1,0	1,4	83,6	21,3
TOTAL ZME	Nombre de personnes	98 320	8 105	1 975	3 835	13 065	125 300
	% en ligne	78,5	6,5	1,6	3,1	10,4	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

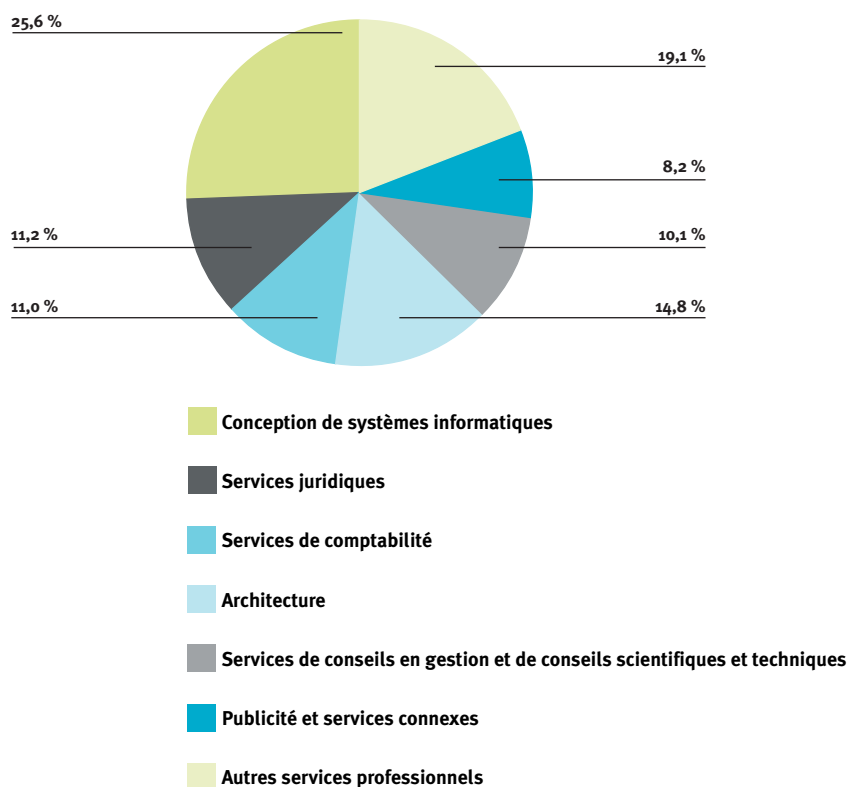
Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

L'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques est la troisième en importance sur le plan de l'emploi dans la ZME. Elle prédomine à Montréal, où se trouvent 78,5 % de ses emplois. Il s'agit également d'une industrie où le taux de navetteurs varie entre 60 % et 65 % selon les régions, exception faite de Montréal où 95 % des personnes résident et travaillent sur le même territoire. Globalement, 27,5 % de son personnel ont à se déplacer pour travailler, une proportion légèrement inférieure à la moyenne de la RMR (28,1 %).

Dans la RMR de Montréal, le sous-secteur de la conception de systèmes informatiques et de services connexes y est le plus important, avec 25,6 % des emplois de ce domaine. Suivent les sous-secteurs de l'architecture (14,8 %), des services juridiques (11,2 %) et des services de comptabilité (11 %).

GRAPHIQUE 6

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LES SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, EN POURCENTAGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Comparativement à la moyenne de la RMR, qui est de 47,2 %, les femmes représentaient 43,2 % des personnes en emploi dans cette industrie en 2001. Les personnes immigrantes comptaient pour 19,2 % de son effectif. Les personnes âgées de 45 ans ou plus constituaient, pour leur part, 30,2 % de la main-d'œuvre de ce secteur en 2001, soit une proportion légèrement inférieure à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de cette industrie était estimé à 52 000 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 12 700 \$ (ou 32,5 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Par ailleurs, ce secteur d'activité présente un profil de scolarisation largement supérieur à celui de la main-d'œuvre en emploi dans l'ensemble des industries de la RMR. Ainsi, 48 % de sa main-d'œuvre détient un diplôme universitaire, comparativement à 22,9 % dans la RMR. En contrepartie, seulement 17 % de son personnel a obtenu au plus un diplôme d'études secondaires, contre 42 % à l'échelle de la RMR.

Enfin, l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 3,5 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, c'est-à-dire un taux légèrement supérieur à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, soit 3,4 %, et 2 fois plus important que la moyenne de la RMR (1,7 %) ⁶¹.

2.5.3.2 La production

Au Québec, l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques a fourni, en 2003, 3,9 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (8,6 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997)⁶². C'est une proportion supérieure à 1997, alors que le secteur était à l'origine de 3,3 % du PIB du Québec (5,7 milliards de dollars sur 175,1 milliards). Au cours de cette période, le PIB de cette industrie s'est accru de 7 % par année, un rythme beaucoup plus rapide que celui de l'ensemble de l'économie québécoise (3,8 % par année).

2.5.3.3 Les défis de l'industrie

Certains secteurs de l'industrie des services informatiques ont été moins touchés que d'autres par l'éclatement de la bulle technologique. Ainsi, la demande reste forte dans le domaine de l'entretien des ordinateurs et dans celui de la sécurité informatique, car les entreprises et les gouvernements ont plus que jamais pris conscience de la nécessité de protéger leurs ressources d'information et de sécuriser leurs communications et leurs transactions en ligne.

L'impartition, par laquelle une entreprise confie certains services informatiques à un fournisseur, est une pratique qui existe depuis plusieurs années et qui devrait se poursuivre⁶³. En ce qui concerne les fusions et les acquisitions, qui ont été nombreuses ces dernières années, les plus petites firmes se trouvent face à un grand défi de positionnement et doivent choisir entre la spécialisation, les alliances, la création ou l'exploitation de niches de marché. Une autre tendance de l'industrie est le mouvement des fabricants de produits informatiques vers l'acquisition de firmes-conseils comme complément à leur offre de services. C'est le cas, notamment, de IBM-LGS-PriceWaterHouse et de DMR-Fujitsu.⁶⁴

Du côté des services juridiques⁶⁵, on note que les avocates et les avocats doivent faire face à une plus grande concurrence provenant de cabinets ayant des équipes d'experts-comptables ou d'experts-conseils multidisciplinaires. C'est pourquoi ils recrutent d'autres professionnelles et professionnels en vue d'élargir leur gamme de services. Les changements démographiques et sociaux ouvrent la voie à de nouvelles spécialités, comme le droit relatif aux personnes âgées, en voie d'être reconnu comme un domaine de pratique axé sur des questions telles que la planification successorale, les prêts hypothécaires inversés, le droit au travail, la santé et les besoins particuliers de cette catégorie de la population.

Le secteur de l'architecture⁶⁶ fait également face à beaucoup de défis. La profession, qui est liée au secteur de la construction, continue à être soumise aux cycles de l'économie. Les propriétaires ainsi que les clientes et les clients exercent des pressions constantes pour recevoir davantage de services avec des délais de livraison plus rapides. Face à ces exigences, les nouvelles formes de prestation de services, comme le design-construction et la gestion de projets de construction, deviennent de plus en plus populaires. Ces nouvelles façons de faire créent à leur tour de nouveaux défis pour la profession.

62. Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, collection L'économie, numéros de septembre 2002 et décembre 2003.

63. TechnoCompétences, *Profil de la main-d'œuvre et de l'industrie des services informatiques au Québec*, 2003.

64. *Ibid.*

65. Information tirée du site www.strategis.ic.gc.ca : *Services juridiques – Vue d'ensemble des industries de services*, novembre 2002.

66. Information tirée du site www.strategis.ic.gc.ca : *Architecture – Vue d'ensemble des industries de services*, janvier 2002.

2.5.4 L'industrie des services d'enseignement

2.5.4.1 Le marché du travail

TABLEAU 35

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT (SCIAN 61), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	53 540	1 495	455	710	2 320	58 520
	% en ligne	91,5	2,6	0,8	1,2	4,0	100,0
	% en colonne	77,8	19,4	10,1	8,0	13,8	54,8
LAVAL	Nombre de personnes	4 030	4 390	320	710	145	9 595
	% en ligne	42,0	45,8	3,3	7,4	1,5	100,0
	% en colonne	5,9	56,9	7,1	8,0	0,9	9,0
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	1 855	365	3 490	325	45	6 080
	% en ligne	30,5	6,0	57,4	5,3	0,7	100,0
	% en colonne	2,7	4,7	77,2	3,7	0,3	5,7
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	1 625	1 345	240	7 015	70	10 295
	% en ligne	15,8	13,1	2,3	68,1	0,7	100,0
	% en colonne	2,4	17,4	5,3	79,4	0,4	9,6
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	7 790	125	15	75	14 275	22 280
	% en ligne	35,0	0,6	0,1	0,3	64,1	100,0
	% en colonne	11,3	1,6	0,3	0,8	84,7	20,9
TOTAL ZME	Nombre de personnes	68 840	7 720	4 520	8 835	16 855	106 770
	% en ligne	64,5	7,2	4,2	8,3	15,8	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

L'industrie des services d'enseignement est, avec 106 770 personnes au travail, la quatrième en importance sur le plan de l'emploi dans la ZME. La mobilité interrégionale y est relativement faible, avec seulement 22,5 % de son personnel étant appelés à se déplacer, comparativement à 28,1 % dans l'ensemble de la RMR. Il faut noter le pourcentage relativement élevé de personnes de ce secteur qui résident à Laval et travaillent à l'extérieur de cette région, soit 54 %. Dans les autres régions, les pourcentages équivalents varient entre 32 % et 43 %.

Comparativement à la moyenne de la RMR, qui est de 47,2 %, les femmes représentaient près des deux tiers des personnes en emploi dans cette industrie en 2001, soit 65,7 %. Les personnes immigrantes constituaient 17,8 % de son effectif. Les personnes âgées de 45 ans ou plus composaient, pour leur part, 44,4 % de ce secteur en 2001, soit une proportion de près de 10 points de pourcentage supérieure à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de cette industrie était estimé à 43 100 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 4 000 \$ (ou 9,8 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Ce secteur d'activité présente également un profil de scolarisation largement supérieur à celui de la main-d'œuvre en emploi dans l'ensemble des industries de la RMR. Ainsi, 62,4 % de son personnel détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 22,9 % pour la RMR. En contrepartie, seulement 16,5 % de cette main-d'œuvre a obtenu au plus un diplôme d'études secondaires, contre 42,6 % à l'échelle de la RMR.

Enfin, l'industrie des services d'enseignement devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 0,5 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, c'est-à-dire un taux légèrement supérieur à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, soit 0,4 %⁶⁷, et inférieur à celui de l'ensemble de la RMR de Montréal (1,7 %).

2.5.4.2 La production

Au Québec, l'industrie des services d'enseignement a contribué, en 2003, à 4,7 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (10,3 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997)⁶⁸. C'est une proportion inférieure d'un point de pourcentage par rapport à celle de 1997, alors que le secteur était à l'origine de 5,7 % du PIB du Québec (10 milliards de dollars sur 175,1 milliards). Au cours de cette période, le PIB de cette industrie a affiché un taux de croissance annuel de 0,6 %, pendant que l'ensemble de l'économie québécoise (3,8 % par année) se développait plus rapidement.

2.5.4.3 Les défis de l'industrie

Au Québec, durant les années 1990, l'emploi dans les services d'enseignement⁶⁹ a connu une croissance lente et plutôt régulière, puis il a décliné à la fin de la décennie sous l'effet des programmes de retraite anticipée dans le secteur public, pour rebondir par la suite dès 2001. En ce qui concerne le proche avenir, ce secteur ne devrait pas se distinguer par une croissance particulière. En effet, l'évolution de l'emploi dans l'enseignement dépend, fondamentalement, de l'évolution de l'effectif étudiant, lequel découle à son tour des facteurs démographiques et des taux de fréquentation ou de participation aux différents niveaux du système scolaire. La baisse du nombre d'élèves au primaire, amorcée depuis plusieurs années déjà, devrait se poursuivre encore jusqu'en 2007, avant de se stabiliser par la suite, selon les dernières prévisions du ministère de l'Éducation (MEQ). Son effet sur l'emploi pourrait être en partie neutralisé par l'annonce récente d'une augmentation des heures d'enseignement à ce cycle. L'enseignement secondaire, de son côté, après des années de contraction, devrait connaître une très légère augmentation de sa clientèle durant la période considérée.

En ce qui concerne l'enseignement collégial, il connaît depuis quelque temps une baisse du nombre d'élèves (avec quelques années de décalage par rapport au secondaire), qui devrait se poursuivre jusqu'en 2005 avant d'amorcer une remontée durant quelques années, toujours selon les mêmes estimations du MEQ. Quant à l'effectif étudiant de l'enseignement universitaire, après la période de stabilité qui l'a caractérisé depuis la deuxième moitié des années 1990, il vient de s'engager dans une période de contraction de plusieurs années, faisant en cela écho à celle qu'a connue l'enseignement collégial, quelques années auparavant. À cet égard, la situation du Québec est différente de celle de provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui connaîtront une croissance soutenue de leur clientèle étudiante universitaire en raison d'une démographie plus dynamique.

Il ne faudrait cependant pas s'empresse de conclure que le calme marquera particulièrement l'état de ce secteur. Au contraire, tout porte à croire que celui-ci sera le lieu, dans les prochaines années, de beaucoup d'activité et de mouvement, notamment sur les plans du recrutement et de la gestion des ressources humaines, avec le renouvellement et le remplacement massifs des enseignantes et des enseignants, qui vont se poursuivre en s'accroissant dans un contexte de marché resserré. Une des conséquences de ce renouvellement sera la croissance des besoins de remplacement temporaire (suppléance), laquelle sera vraisemblablement la source d'une pression supplémentaire sur le marché et de défis pour la gestion courante des établissements. En effet, les jeunes enseignantes de la relève, de plus en plus nombreuses, pourront bénéficier des améliorations récentes apportées au régime des congés de maternité. Déjà, les statistiques du MEQ indiquent que, sur une courte période allant de 1997 à 2001, ces congés auraient augmenté de plus de 90 % dans les commissions scolaires, pour atteindre environ 3 000. Tout laisse présager que cette tendance s'accroîtra.

68. Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, collection L'économie, numéros de septembre 2002 et décembre 2003.

69. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 43-44.

2.5.5 L'industrie de la finance, des assurances, des services immobiliers et des services de location

2.5.5.1 Le marché du travail

TABLEAU 36

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA FINANCE, DES ASSURANCES, DES SERVICES IMMOBILIERS ET DES SERVICES DE LOCATION (SCIAN 52-53), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	50 055	750	85	80	725	51 695
	% en ligne	96,8	1,5	0,2	0,2	1,4	100,0
	% en colonne	64,0	11,4	3,6	2,1	7,2	51,2
LAVAL	Nombre de personnes	6 550	3 865	95	255	30	10 795
	% en ligne	60,7	35,8	0,9	2,4	0,3	100,0
	% en colonne	8,4	58,8	4,1	6,7	0,3	10,7
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	3 205	595	2 035	140	85	6 060
	% en ligne	52,9	9,8	33,6	2,3	1,4	100,0
	% en colonne	4,1	9,0	87,3	3,7	0,8	6,0
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	2 790	1 195	105	3 300	25	7 415
	% en ligne	37,6	16,1	1,4	44,5	0,3	100,0
	% en colonne	3,6	18,2	4,5	87,2	0,2	7,3
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	15 620	170	10	10	9 195	25 005
	% en ligne	62,5	0,7	0,0	0,0	36,8	100,0
	% en colonne	20,0	2,6	0,4	0,3	91,4	24,8
TOTAL ZME	Nombre de personnes	78 220	6 575	2 330	3 785	10 060	100 970
	% en ligne	77,5	6,5	2,3	3,7	10,0	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location couvre un vaste éventail de services regroupés en deux grands sous-secteurs : les services de la finance et des assurances d'une part, et les services immobiliers, de location et de location de bail d'autre part. Environ 75 % des emplois de l'ensemble de cette industrie se trouvent dans le sous-secteur de la finance et des assurances. Celui-ci englobe un grand nombre d'établissements, dont les banques, les coopératives de crédit et les caisses populaires, les sociétés de financement, les sociétés de planification financière, les sociétés d'assurance, les courtiers en valeurs mobilières, les sociétés de fonds communs de placement et les sociétés de fiducie et de prêt. Le second sous-secteur comprend la vente, la location et la gestion de biens immobiliers (résidentiels et non résidentiels), de biens de consommation (véhicules, vêtements, vidéos, appareils électroniques, etc.) et de matériel ou d'outillage d'usage domestique, commercial ou industriel.

Ce secteur d'activité est le cinquième en importance dans la ZME. Comme près du tiers (32,2 %) des personnes qui y sont employées doivent se déplacer pour travailler, on constate que c'est une industrie où la mobilité interrégionale surpasse la moyenne (28,1 %). Plus des trois quarts de ses emplois sont situés à Montréal. Notons que le taux de navetteurs se situe entre 55 % et 66 % selon la région, exception faite de Montréal où près de 97 % des membres de ce personnel travaillent sur le territoire où ils résident.

Comparativement à la moyenne de la RMR, qui est de 47,2 %, les femmes représentaient près des deux tiers des personnes en emploi dans cette industrie en 2001, soit 65,7 %. Les personnes immigrantes formaient pour leur part 14,6 % de son effectif. Les personnes âgées de 45 ans ou plus constituaient, quant à elles, 44,4 % du secteur en 2001, soit une part supérieure de près de 10 points de pourcentage à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).

Le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employées et des employés de cette industrie était estimé à 43 100 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 4 000 \$ (ou 9,8 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Ce secteur présente également un profil de scolarisation largement supérieur à celui de la main-d'œuvre de l'ensemble des industries de la RMR. Ainsi, 62,4 % des personnes qui y sont en emploi détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 22,9 % dans la RMR. En contrepartie, seulement 16,5 % d'entre elles ont obtenu au plus un diplôme d'études secondaires, contre 42,6 % à l'échelle de la RMR.

Enfin, cette industrie devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1 % dans la RMR de Montréal entre 2003 et 2007, c'est-à-dire un taux similaire à celui qui est prévu à l'échelle du Québec, mais inférieur à celui de l'ensemble de la RMR (1,7 %) ⁷⁰.

2.5.5.2 La production

Au Québec, l'industrie a fourni 17,1 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries en 2003 (37,4 milliards de dollars sur 219 milliards en dollars de 1997) ⁷¹. C'est une proportion légèrement inférieure par rapport à celle de 1997, alors que le secteur était à l'origine de 17,4 % du PIB de l'ensemble du Québec (30,4 milliards de dollars sur 175,1 milliards). Au cours de cette période, le PIB de cette industrie a affiché un taux de croissance annuel de 3,5 %, un rythme légèrement plus lent que celui de l'ensemble de l'économie québécoise (3,8 % par année).

2.5.5.3 Les défis de l'industrie

La déréglementation des services financiers et des assurances ⁷² a permis aux établissements de ces deux groupes d'offrir des gammes de produits et de services similaires, d'où la multiplication des véhicules financiers et le renforcement de la concurrence. Tout comme les mouvements de fusions et d'acquisitions, ces phénomènes se sont intensifiés avec la mondialisation. L'innovation technologique a contribué à la création de nouveaux services (guichets automatiques, services bancaires en direct, etc.) et de nouvelles professions. Elle a également donné l'occasion aux entreprises de ce secteur d'offrir en tout temps et en tout lieu un accès à leurs services, et ce, à partir d'un emplacement unique.

Ces facteurs ont engendré des effets inverses sur le marché de l'emploi. D'une part, la consolidation du secteur qui en a découlé a causé la fermeture de nombreuses succursales bancaires ou de bureaux d'assurances, entraînant la perte de beaucoup d'emplois. D'autre part, la prolifération de l'offre de services, la complexification et l'interdépendance des marchés financiers internationaux, de même que l'intérêt accru envers les produits à plus haut risque (fonds communs de placement, actions) ont été au cœur de gains d'emplois élevés.

2.5.6 Les autres industries du secteur tertiaire

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu statistique des autres industries du secteur tertiaire.

L'industrie de l'hébergement et de la restauration (*tableau 37*) constitue un autre secteur d'activité où le volume d'emplois est important. Elle occupe une grande place dans l'économie des régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie, dénombrant entre 6,6 % et 7,8 % de l'ensemble des emplois dans ces régions et 6,3 % dans celle de Laval. Par ailleurs, il ressort que la mobilité interrégionale y est moins élevée que dans l'ensemble des industries de la ZME de Montréal. Avec près de 18 % des personnes en emploi dans ce domaine ayant à se déplacer pour travailler, elle est plus faible que la moyenne de la RMR (28,1 %). Il y a tout de même entre 25 % et 50 % du personnel de cette industrie, selon la région, qui fait la navette vers une autre région pour y travailler.

70. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 61-62.

71. Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, collection L'économie, numéros de septembre 2002 et décembre 2003.

72. Emploi-Québec, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*, p. 39-40.

L'industrie de l'information, de la culture et des loisirs (*tableau 38*), bien qu'occupant une part significative des emplois dans certaines régions, est principalement concentrée à Montréal, avec 83 % des emplois de la ZME. La mobilité interrégionale dans ce milieu, où 28,5 % des personnes en emploi se déplacent pour travailler, est semblable à la moyenne de la RMR (28,1 %). Notons, par ailleurs, qu'entre 60 % et 70 % des résidentes et des résidents des régions extérieures à l'île de Montréal déclarent se déplacer vers une autre région pour travailler dans cette industrie.

En ce qui concerne les administrations publiques (*tableau 39*), la majorité des emplois sont concentrés dans la région de Montréal (71,4 %), suivie de la Montérégie (12,9 %), de Laval (8 %), des Laurentides (5,7 %) et de Lanaudière (2 %). Chez les personnes en emploi dans cette industrie, on remarque une mobilité interrégionale élevée, 36,6 % d'entre elles ayant à se déplacer, soit un nombre supérieur à la moyenne de la RMR (28,1 %). Nous observons, une fois de plus, que la mobilité interrégionale des résidentes et des résidents de l'extérieur de l'île de Montréal se situe entre 52 % et 80 %.

Du côté de l'industrie du transport et de l'entreposage (*tableau 41*), la mobilité interrégionale est aussi relativement élevée (38,1 %, contre 28,1 % dans la RMR). Signalons toutefois que de nombreuses personnes résidant dans les régions situées en dehors de l'île de Montréal (entre 59 % et 77 %) déclarent travailler dans une autre région.

Enfin, pour ce qui est de l'industrie des services publics (*tableau 43*), avec 11 255 personnes en emploi, on constate qu'il s'agit du plus petit secteur d'activité du secteur tertiaire et qu'il est surtout concentré à Montréal (77,4 %) et en Montérégie (10,8 %). Cette industrie arrive au premier rang en ce qui concerne la part des personnes en emploi qui ont à se déplacer. Près de la moitié (48,6 %) de celles-ci font la navette d'une région à une autre pour travailler. Entre 50 % (Laurentides) et 90 % (Lanaudière) de ces personnes vivant en dehors de l'île de Montréal se déplacent pour travailler.

TABLEAU 37

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIES DE L'HÉBERGEMENT ET DES SERVICES DE RESTAURATION (SCIAN 72), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	46 230	1 095	215	330	1 145	49 015
	% en ligne	94,3	2,2	0,4	0,7	2,3	100,0
	% en colonne	81,0	15,1	6,0	5,0	7,8	55,0
LAVAL	Nombre de personnes	3 690	4 940	115	470	155	9 370
	% en ligne	39,4	52,7	1,2	5,0	1,7	100,0
	% en colonne	6,5	68,3	3,2	7,1	1,1	10,5
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	980	375	3 175	210	50	4 790
	% en ligne	20,5	7,8	66,3	4,4	1,0	100,0
	% en colonne	1,7	5,2	88,2	3,2	0,3	5,4
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	835	765	85	5 550	15	7 250
	% en ligne	11,5	10,6	1,2	76,6	0,2	100,0
	% en colonne	1,5	10,6	2,4	84,2	0,1	8,1
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	5 335	55	10	35	13 325	18 760
	% en ligne	28,4	0,3	0,1	0,2	71,0	100,0
	% en colonne	9,3	0,8	0,3	0,5	90,7	21,0
TOTAL ZME	Nombre de personnes	57 070	7 230	3 600	6 595	14 690	89 185
	% en ligne	64,0	8,1	4,0	7,4	16,5	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 38

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIES DE L'INFORMATION, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (SCIAN 51 ET 71), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	50 925	590	130	130	730	52 505
	% en ligne	97,0	1,1	0,2	0,2	1,4	100,0
	% en colonne	70,2	15,1	9,5	4,8	10,4	60,0
LAVAL	Nombre de personnes	4 900	2 160	60	200	35	7 355
	% en ligne	66,6	29,4	0,8	2,7	0,5	100,0
	% en colonne	6,8	55,5	4,4	7,3	0,5	8,4
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	2 280	190	1020	55	25	3 570
	% en ligne	63,9	5,3	28,6	1,5	0,7	100,0
	% en colonne	3,1	4,9	74,2	2,0	0,4	4,1
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	2 630	810	140	2 325	40	5 945
	% en ligne	44,2	13,6	2,4	39,1	0,7	100,0
	% en colonne	3,6	20,8	10,2	85,0	0,6	6,8
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	11 785	145	25	25	6 175	18 155
	% en ligne	64,9	0,8	0,1	0,1	34,0	100,0
	% en colonne	16,3	3,7	1,8	0,9	88,2	20,7
TOTAL ZME	Nombre de personnes	72 520	3 895	1 375	2 735	7 005	87 530
	% en ligne	82,9	4,4	1,6	3,1	8,0	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 39

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (SCIAN 91), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	29 945	880	105	130	820	31 880
	% en ligne	93,9	2,8	0,3	0,4	2,6	100,0
	% en colonne	57,8	15,2	7,2	3,2	8,8	44,0
LAVAL	Nombre de personnes	4 280	3 055	55	255	130	7 775
	% en ligne	55,0	39,3	0,7	3,3	1,7	100,0
	% en colonne	8,3	52,7	3,8	6,2	1,4	10,7
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	3 970	580	1 200	215	60	6 025
	% en ligne	65,9	9,6	19,9	3,6	1,0	100,0
	% en colonne	7,7	10,0	82,5	5,2	0,6	8,3
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	2 610	1 135	85	3 505	40	7 375
	% en ligne	35,4	15,4	1,2	47,5	0,5	100,0
	% en colonne	5,0	19,6	5,8	85,0	0,4	10,2
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	11 015	145	10	20	8 285	19 475
	% en ligne	56,6	0,7	0,1	0,1	42,5	100,0
	% en colonne	21,3	2,5	0,7	0,5	88,8	26,9
TOTAL ZME	Nombre de personnes	51 820	5 795	1 455	4 125	9 335	72 530
	% en ligne	71,4	8,0	2,0	5,7	12,9	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 40

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES, SAUF ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (SCIAN 81), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	35 085	600	155	145	805	36 790
	% en ligne	95,4	1,6	0,4	0,4	2,2	100,0
	% en colonne	74,7	10,5	4,9	2,9	7,0	50,8
LAVAL	Nombre de personnes	3 145	3 755	80	335	65	7 380
	% en ligne	42,6	50,9	1,1	4,5	0,9	100,0
	% en colonne	6,7	65,7	2,6	6,6	0,6	10,2
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	2 130	430	2 735	145	75	5 515
	% en ligne	38,6	7,8	49,6	2,6	1,4	100,0
	% en colonne	4,5	7,5	87,2	2,9	0,7	7,6
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	1 390	885	155	4 390	15	6 835
	% en ligne	20,3	12,9	2,3	64,2	0,2	100,0
	% en colonne	3,0	15,5	4,9	86,9	0,1	9,4
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	5 235	45	10	35	10 575	15 900
	% en ligne	32,9	0,3	0,1	0,2	66,5	100,0
	% en colonne	11,1	0,8	0,3	0,7	91,7	22,0
TOTAL ZME	Nombre de personnes	46 985	5 715	3 135	5 050	11 535	72 420
	% en ligne	64,9	7,9	4,3	7,0	15,9	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 41

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DU TRANSPORT ET DE L'ENTREPOSAGE (SCIAN 48-49), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	30 335	260	80	460	795	31 930
	% en ligne	95,0	0,8	0,3	1,4	2,5	100,0
	% en colonne	56,4	8,0	6,3	9,1	9,0	56,4
LAVAL	Nombre de personnes	5 160	1 975	25	525	185	7 870
	% en ligne	65,6	25,1	0,3	6,7	2,4	100,0
	% en colonne	9,6	60,5	2,0	10,4	2,1	10,9
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	2 925	240	1 045	200	140	4 550
	% en ligne	64,3	5,3	23,0	4,4	3,1	100,0
	% en colonne	5,4	7,4	82,0	4,0	1,6	6,3
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	4 415	720	110	3 725	90	9 060
	% en ligne	48,7	7,9	1,2	41,1	1,0	100,0
	% en colonne	8,2	22,1	8,6	73,7	1,0	12,5
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	10 980	70	15	145	7 580	18 790
	% en ligne	58,4	0,4	0,1	0,8	40,3	100,0
	% en colonne	20,4	2,1	1,2	2,9	86,2	26,0
TOTAL ZME	Nombre de personnes	53 815	3 265	1 275	5 055	8 790	72 200
	% en ligne	74,5	4,5	1,8	7,0	12,2	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 42

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DE LA GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES, DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUTRES (SCIAN 55-56), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	29 595	515	65	155	575	30 905
	% en ligne	95,8	1,7	0,2	0,5	1,9	100,0
	% en colonne	71,1	15,2	6,4	6,9	9,5	56,9
LAVAL	Nombre de personnes	2 865	2 130	45	140	95	5 275
	% en ligne	54,3	40,4	0,9	2,7	1,8	100,0
	% en colonne	6,9	62,7	4,4	6,3	1,6	9,7
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	1 580	270	830	105	40	2 825
	% en ligne	55,9	9,6	29,4	3,7	1,4	100,0
	% en colonne	3,8	8,0	81,8	4,7	0,7	5,2
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	1 315	405	55	1 820	45	3 640
	% en ligne	36,1	11,1	1,5	50,0	1,2	100,0
	% en colonne	3,2	11,9	5,4	81,3	0,7	6,7
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	6 250	75	20	20	5 315	11 680
	% en ligne	53,5	0,6	0,2	0,2	45,5	100,0
	% en colonne	15,0	2,2	2,0	0,9	87,6	21,5
TOTAL ZME	Nombre de personnes	41 605	3 395	1 015	2 240	6 070	54 325
	% en ligne	76,6	6,2	1,9	4,1	11,2	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 43

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, INDUSTRIE DES SERVICES PUBLICS (SCIAN 22), ZME DE MONTRÉAL, 2001

RÉGION DE RÉSIDENCE	VARIABLES	RÉGION DE TRAVAIL					
		MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
MONTRÉAL	Nombre de personnes	3 775	30	0	30	145	3 980
	% en ligne	94,8	0,8	0,0	0,8	3,6	100,0
	% en colonne	43,3	7,9	0,0	3,6	11,9	35,4
LAVAL	Nombre de personnes	1 020	185	0	65	10	1 280
	% en ligne	79,7	14,5	0,0	5,1	0,8	100,0
	% en colonne	11,7	48,7	0,0	7,7	0,8	11,4
LANAUDIÈRE (ZME)	Nombre de personnes	810	55	90	40	15	1 010
	% en ligne	80,2	5,4	8,9	4,0	1,5	100,0
	% en colonne	9,3	14,5	90,0	4,8	1,2	9,0
LAURENTIDES (ZME)	Nombre de personnes	620	100	0	685	0	1 405
	% en ligne	44,1	7,1	0,0	48,8	0,0	100,0
	% en colonne	7,1	26,3	0,0	81,5	0,0	12,5
MONTÉRÉGIE (ZME)	Nombre de personnes	2 490	10	10	20	1 050	3 580
	% en ligne	69,6	0,3	0,3	0,6	29,3	100,0
	% en colonne	28,6	2,6	10,0	2,4	86,1	31,8
TOTAL ZME	Nombre de personnes	8 715	380	100	840	1 220	11 255
	% en ligne	77,4	3,4	0,9	7,5	10,8	100,0
	% en colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

3. PROFIL DES PROFESSIONS : VUE D'ENSEMBLE

Dans la Classification nationale des professions (CNP), chaque emploi est associé à un niveau de compétence, établi en fonction du niveau et du genre d'études et de formation requises pour y accéder et en remplir les tâches. Le tableau 44 présente les niveaux de compétence de la CNP.

TABLEAU 44

NIVEAUX DE COMPÉTENCE ET EXIGENCES EN MATIÈRE DE SCOLARITÉ ET AUTRES CRITÈRES

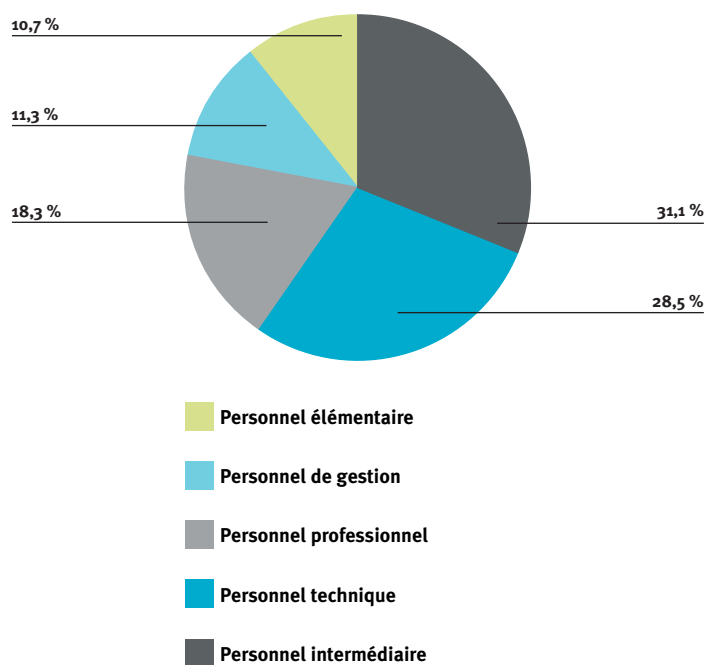
NIVEAUX DE COMPÉTENCE	ÉTUDES – FORMATION	AUTRES CRITÈRES
O GESTION	► Peu déterminant dans la majorité des cas.	► Expérience dans le domaine visé. ► Capital financier.
A PROFESSIONNEL	► Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).	
B TECHNIQUE	► Deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un institut de technologie ou un cégep, <i>ou</i> ► deux à quatre ans d'apprentissage, <i>ou</i> ► trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	► Le niveau de compétence B est aussi attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision. ► Le niveau de compétence B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompières et pompiers, les agentes et agents de police et les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmiers auxiliaires autorisés).
C INTERMÉDIAIRE	► Un à quatre ans d'études secondaires, <i>ou</i> ► jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	
D ÉLÉMENTAIRE	► Une brève démonstration du travail, <i>ou</i> ► une formation en cours d'emploi, <i>ou</i> ► pas d'exigences scolaires particulières.	

Source : Ministère du Développement des ressources humaines du Canada, *Classification nationale des professions 2001* et Emploi-Québec.

Sur la base de ce découpage, il ressort que la catégorie la plus importante de niveaux de compétence de la ZME en 2001 (*graphique 7*) est celle des postes intermédiaires (avec 481 565 emplois, ou 31,1 % de l'ensemble). La catégorie des postes techniques arrive au deuxième rang, avec 440 230 emplois, ou 28,5 % du total. Suivent les catégories des postes professionnels (283 465 emplois, ou 18,3 %), des postes de gestionnaires (175 235, ou 11,3 %) et des postes de niveau élémentaire (166 100 emplois, ou 10,7 %).

GRAPHIQUE 7

RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

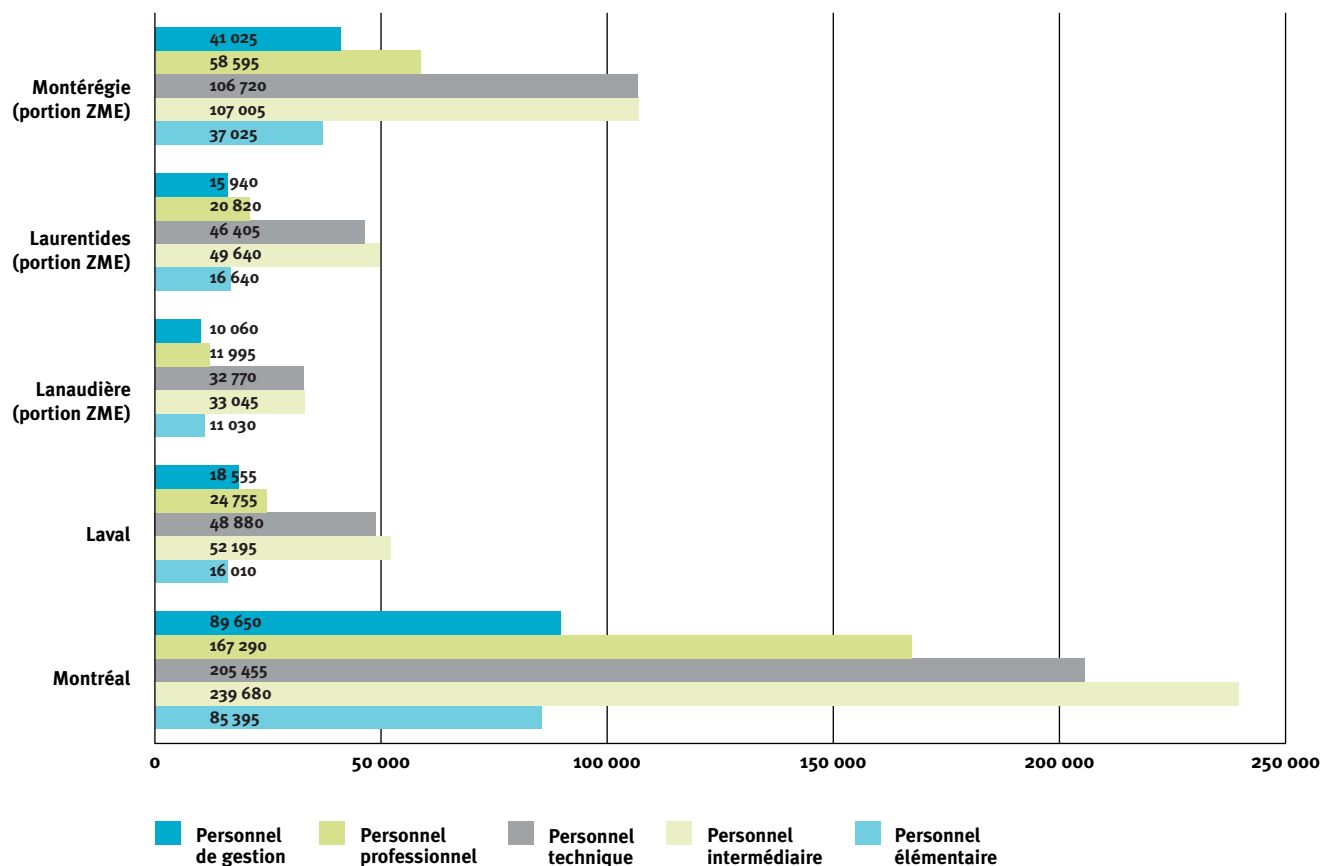


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Comme l'illustre le graphique 8, les postes de niveau intermédiaire se classent partout au premier rang, les postes de niveau technique au deuxième et les postes de niveau professionnel au troisième. Quant aux postes de gestion, ils occupent le quatrième rang et les postes de niveau élémentaire, le cinquième, exception faite de Lanaudière et des Laurentides (où ils arrivent avant les postes de gestion). La distribution des niveaux de compétence est donc très similaire à celle de l'ensemble de la ZME; cependant, leur proportion à l'intérieur de chaque région est très différente, comme nous allons le constater plus loin.

GRAPHIQUE 8

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

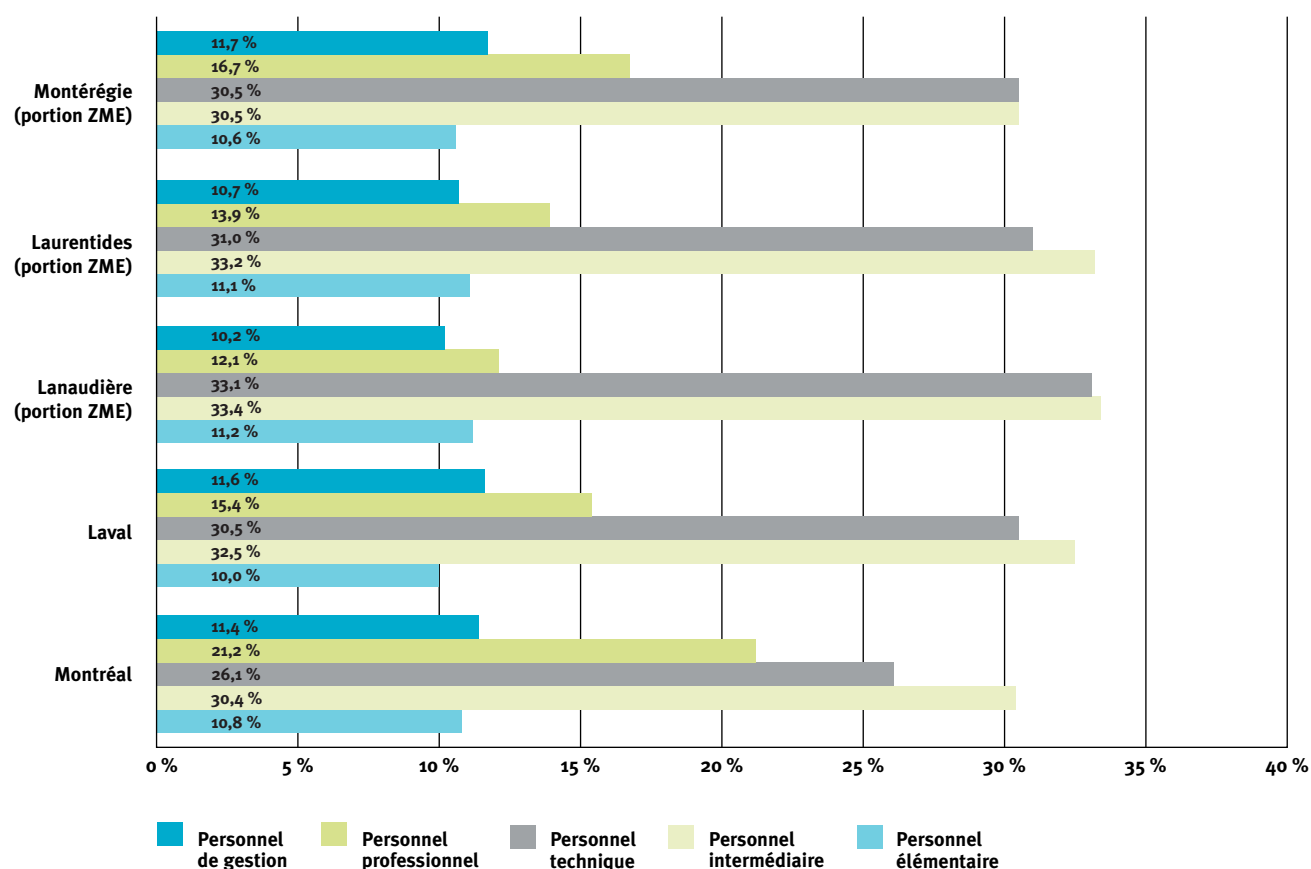


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Les régions de Lanaudière (33,4 %) et des Laurentides (33,2 %) sont celles qui comptent la plus grande part de résidentes et de résidents travaillant dans des postes de niveau intermédiaire, de même que dans des postes de niveau élémentaire, avec respectivement 11,2 % et 11,1 % (*graphique 9*). La région de Montréal est celle où le pourcentage de postes de niveau professionnel est le plus élevé (21,2 %) par rapport aux autres régions. Celle de Lanaudière affiche le plus haut pourcentage de postes de niveau technique (33,1 %), alors que la Montérégie détient le pourcentage de postes de gestionnaires le plus élevé (11,7 %).

GRAPHIQUE 9

RÉPARTITION (EN %) DES EMPLOIS SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

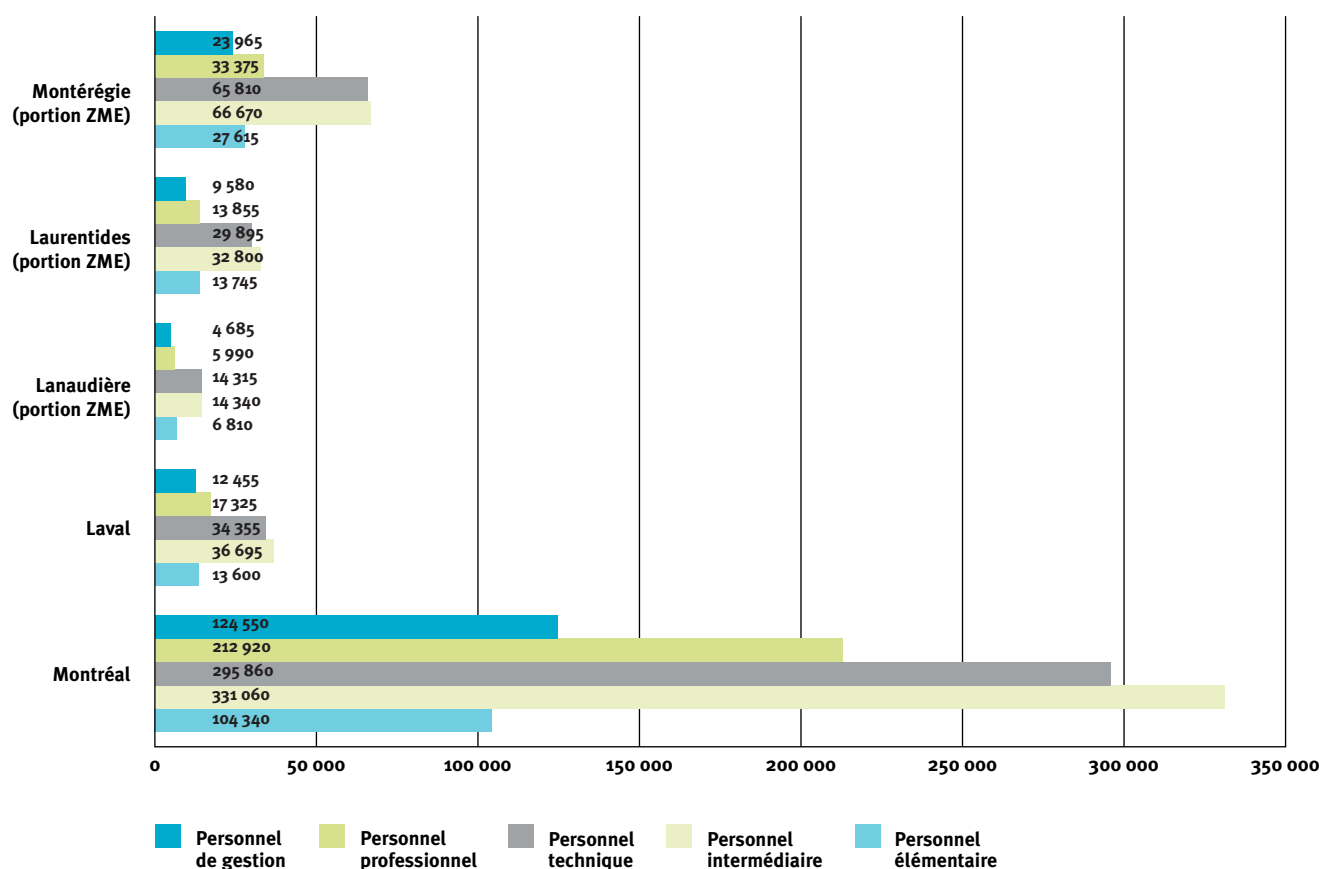


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le profil diffère lorsque nous regardons où sont situés les emplois (région de travail) selon les niveaux de compétence. Nous avons vu dans la première partie de ce document que seule l'île de Montréal comptait plus d'emplois que de résidentes et de résidents (voir plus loin les *tableaux 46 à 50*). Or, si l'on tient compte du lieu de résidence et du lieu de travail, il existe à l'intérieur de chacune des régions des différences dans la distribution des emplois selon le niveau de compétence (*graphiques 9 et 11*).

GRAPHIQUE 10

RÉPARTITION (EN NOMBRE) DES EMPLOIS SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001



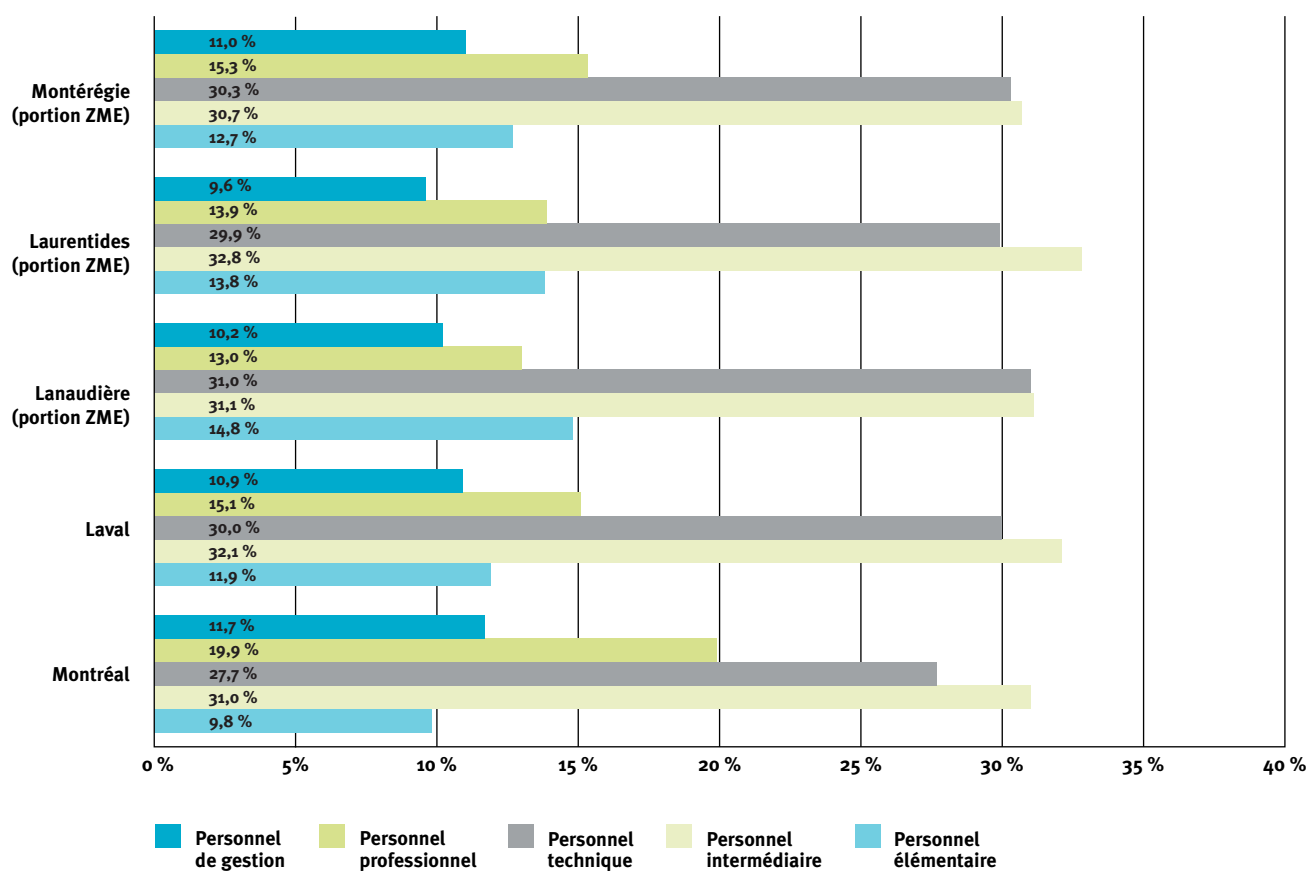
Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le classement des professions selon les niveaux de compétence dans les différentes régions de travail de la ZME ne suit pas un modèle de répartition similaire à celui des régions de résidence. Même si les professions des niveaux intermédiaire et technique arrivent respectivement au premier et au deuxième rang dans toutes les régions de travail, le personnel professionnel atteint le troisième rang dans quatre régions sur cinq et le personnel de gestion, le cinquième rang dans quatre régions sur cinq. Quant au personnel élémentaire, selon la région, on le trouve au troisième, au quatrième ou au cinquième rang.

Lorsqu'on examine la distribution de l'emploi selon les niveaux de compétence en fonction de la région de travail (*graphique 11*), on constate que la plus grande part des postes de niveau intermédiaire se trouve dans les Laurentides (32,8 %), et dans de la région de Laval (32,1 %). Montréal possède quant à elle le plus haut pourcentage de postes de niveau professionnel (19,9 %), devançant de plus de 4 points de pourcentage la Montérégie, avec 15,3 %, et Laval, avec 15,1 %. La région de Lanaudière est celle où le pourcentage de postes de niveau élémentaire est le plus élevé (14,8 %). À l'exception de l'île de Montréal, les quatre autres régions détiennent presque le même pourcentage de postes de niveau technique (autour de 30 %). Enfin, la région de l'île de Montréal affiche le plus haut pourcentage de postes de gestion (11,7 %).

GRAPHIQUE 11

RÉPARTITION (EN %) DES EMPLOIS SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le tableau 45 établit la répartition de l'effectif selon l'appartenance à un des genres de compétence. Ainsi, c'est le genre de compétence « ventes et services », avec 22,5 % de l'ensemble des personnes, qui constitue le plus important à l'échelle de la ZME, suivi du genre « Affaires, finances et administration », avec 21,8 %, et de la catégorie du personnel de gestion, avec 11,3 %⁷³. Ces trois genres de compétence regroupent donc plus de la moitié des personnes en emploi sur le territoire de la ZME de Montréal.

TABLEAU 45

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GENRE DE COMPÉTENCE	ZME DE MONTRÉAL	
	NOMBRE	%
Vente et services	348 580	22,5
Affaires, finances et administration	336 840	21,8
Gestion	175 235	11,3
Métiers, transport et machinerie	158 460	10,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	132 900	8,6
Transformation, fabrication et services publics	120 170	7,8
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	115 955	7,5
Secteur de la santé	91 035	5,9
Arts, culture, sports et loisirs	57 290	3,7
Secteur primaire	10 140	0,7
Total	1 546 595	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Les tableaux 46 à 50 s'attardent à la répartition des professions selon les genres de compétence et la région de résidence ou de travail pour chacune des régions de la ZME de Montréal.

Ainsi, les cinq principaux groupes professionnels dont font partie les résidentes et les résidents de l'île de Montréal (*tableau 46*) sont : personnel de bureau (11,4 %), personnel de gestion (11,4 %), personnel intermédiaire de la vente (8,6 %), personnel élémentaire de la vente (8,4 %) et personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, des administrations publiques et de la religion (7,3 %). En contrepartie, les trois groupes professionnels liés au secteur primaire sont les moins importants ; à peine 0,3 % des résidentes et des résidents montréalais y occupent un emploi. Sur la base du lieu de travail, nous trouvons sensiblement les mêmes professions en tête de liste, si ce n'est que le groupe du personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, des administrations publiques et de la religion se situe au sixième rang alors qu'il se retrouve au cinquième sur la base de la région de résidence, étant devancé par le personnel spécialisé en administration et en travail de bureau. Les trois groupes professionnels comptant le moins d'emplois sur le territoire montréalais sont les mêmes, que l'on considère la région de travail ou la région de résidence.

Par ailleurs, en ce qui concerne la distribution des emplois selon la région de résidence, quatre des cinq groupes professionnels dont font partie les résidentes et les résidents de Laval (*tableau 47*) sont similaires à ceux des résidentes et des résidents de Montréal, à savoir : personnel de bureau (11,8 %), personnel de gestion (11,6 %), personnel intermédiaire de la vente (9,5 %) et personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (8 %). Le seul groupe qui diffère est celui du personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, des administrations publiques et de la religion, qui chute au huitième rang, étant devancé par le personnel élémentaire de la vente, au cinquième rang, le personnel des métiers et le personnel spécialisé dans la conduite de matériel de transport et de la machinerie (sixième rang) et le personnel spécialisé de la vente (septième rang). Tout comme à Montréal, les trois groupes professionnels liés au secteur primaire occupent le moins de personnes à Laval, puisque à peine 0,5 % des résidentes et des résidents y travaillent.

En ce qui concerne la distribution des emplois selon la région de travail à Laval, nous y trouvons les mêmes professions dans à peu près le même ordre que celles qu'exercent les résidentes et les résidents de cette région ; l'ordre d'importance varie cependant quelque peu. Les trois groupes professionnels les moins présents sont également ceux qui sont liés au secteur primaire, mais leur part y est plus élevée.

Le profil d'occupation des personnes habitant la région de Lanaudière (*tableau 48*) ressemble également à celui des deux régions précédentes, à une nuance près, à savoir que le groupe du personnel de métiers et du personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie (10,1 %) se faufile au troisième rang de l'ensemble des groupes professionnels présents sur ce territoire. Les quatre autres groupes les plus importants sont : le personnel de bureau (12 %), le personnel de gestion (10,2 %), le personnel intermédiaire de la vente (9,2 %) et le personnel élémentaire de la vente (8,4 %). Tout comme dans les deux autres régions, les trois groupes professionnels liés au secteur primaire comportent le moins d'emplois dans Lanaudière : à peine 0,9 % des résidentes et des résidents s'y trouvent.

Sur la base de la région de travail concernant les emplois sur le territoire de Lanaudière, nous trouvons les mêmes professions que celles qu'exercent les résidentes et les résidents de cette région ; seul l'ordre du classement varie quelque peu. Toutefois, même si les groupes professionnels liés au secteur primaire se classent encore aux dernières loges, ils occupent tout de même un peu plus d'importance que dans les deux autres régions (1,9 %).

Sur la base de la région de résidence, les cinq principaux groupes professionnels auxquels appartiennent les résidentes et les résidents de la région des Laurentides sont, en ordre d'importance (*tableau 49*) : le personnel de bureau (10,9 %), le personnel de gestion (10,7 %), le personnel intermédiaire de la vente (9,5 %), le personnel des métiers et le personnel spécialisé dans la conduite de matériel de transport et de la machinerie (8,6 %) et le personnel élémentaire de la vente (8,2 %). Deux des trois groupes professionnels liés au secteur primaire (personnel intermédiaire et personnel élémentaire) se trouvent en fin de liste : à peine 0,9 % des résidentes et des résidents de cette région y occupent un emploi.

En fonction du lieu de travail, nous trouvons les cinq mêmes groupes professionnels en tête de liste, mais l'ordre de leur importance diffère quelque peu. Les deux groupes professionnels les moins présents sur le territoire des Laurentides sont également les mêmes que sur la base du lieu de résidence.

Enfin, sur la base de la région de résidence, les cinq principaux groupes de professions qu'occupent les résidentes et les résidents de la région de la Montérégie (*tableau 50*) sont, en ordre d'importance : le personnel de bureau (11,9 %), le personnel de gestion (11,7 %), le personnel intermédiaire de la vente (8,7 %), le personnel élémentaire de la vente (8,1 %) et le personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (7,7 %). Les trois groupes professionnels liés au secteur primaire se classent aux trois derniers rangs et représentent 1,1 % de l'emploi total de la région. En ce qui concerne la Montérégie en fonction du lieu de travail, les mêmes genres de compétence se trouvent en tête de liste, sauf dans le cas du personnel des métiers et du personnel spécialisé dans la conduite de matériel de transport et de la machinerie (cinquième rang, avec 7,2 %) et du personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (sixième rang, avec 6,6 %). Les autres groupes situés dans les premières places sont les mêmes que ceux qu'occupent les résidentes et les résidents. Ceux qui se situent à la queue du peloton diffèrent à peine, que l'on considère la région de travail ou la région de résidence.

Bref, nous pouvons considérer que la structure des groupes professionnels, qu'elle soit examinée sous l'angle de la région de travail ou de la région de résidence, présente de très grandes similitudes d'une région à l'autre, si ce n'est que son classement diffère. Il faut aussi se rappeler que les professions liées aux mondes de la vente et du travail de bureau occupent une place importante dans la réalité des régions et, par conséquent, dans celle de la ZME.

TABLEAU 46

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL, RÉGION DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	RÉGION DE RÉSIDENCE		RÉGION DE TRAVAIL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
14 – Personnel de bureau	89 665	11,4	132 790	12,4
00/09 – Personnel de gestion, cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	89 650	11,4	124 550	11,7
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	67 975	8,6	85 240	8,0
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	65 995	8,4	80 260	7,5
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	54 235	6,9	79 730	7,5
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	57 360	7,3	66 690	6,2
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	44 550	5,7	58 185	5,4
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	34 405	4,4	57 150	5,3
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	40 455	5,1	54 565	5,1
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	39 990	5,1	54 260	5,1
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	25 555	3,2	36 995	3,5
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	23 545	3,0	36 340	3,4
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	23 250	3,0	35 630	3,3
31 – Personnel professionnel des soins de santé	24 970	3,2	33 330	3,1
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	19 825	2,5	24 610	2,3
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	18 300	2,3	21 465	2,0
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	18 955	2,4	21 340	2,0
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	15 380	2,0	18 890	1,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	13 545	1,7	18 090	1,7
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	8 970	1,1	13 340	1,2
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	5 945	0,8	9 025	0,8
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	2 870	0,4	3 870	0,4
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	1 145	0,1	1 320	0,1
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	535	0,1	655	0,1
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	395	0,1	420	0,0
Total	787 470	100,0	1 068 730	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABEAU 47

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL, LAVAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	RÉGION DE RÉSIDENCE		RÉGION DE TRAVAIL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	15 300	9,5	12 635	11,0
00/09 – Personnel de gestion, cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	18 555	11,6	12 455	10,9
14 – Personnel de bureau	18 970	11,8	11 820	10,3
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	12 650	7,9	10 405	9,1
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	11 145	6,9	8 300	7,3
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	12 890	8,0	8 160	7,1
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	9 150	5,7	7 080	6,2
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	8 025	5,0	6 610	5,8
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	6 895	4,3	4 970	4,3
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	7 845	4,9	4 830	4,2
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux de l'enseignement et de la religion	3 685	2,3	3 425	3,0
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	6 075	3,8	3 410	3,0
31 – Personnel professionnel des soins de santé	4 370	2,7	3 170	2,8
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	5 510	3,4	3 160	2,8
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	4 915	3,1	3 290	2,9
34 – Personnel de soutien des services de santé	2 995	1,9	2 225	1,9
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	2 195	1,4	1 950	1,7
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	2 735	1,7	1 720	1,5
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	2 150	1,3	1 330	1,2
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	1 370	0,9	845	0,7
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	790	0,5	835	0,7
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	1 305	0,8	830	0,7
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	375	0,2	410	0,4
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	320	0,2	355	0,3
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	185	0,1	215	0,2
Total	160 405	100,0	114 430	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 48

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL, LANAUDIÈRE (ZME), 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	RÉGION DE RÉSIDENCE		RÉGION DE TRAVAIL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	9 100	9,2	5 620	12,2
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	8 285	8,4	5 465	11,8
00/09 – Personnel de gestion, cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	10 060	10,2	4 685	10,2
14 – Personnel de bureau	11 880	12,0	3 920	8,5
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	10 000	10,1	3 900	8,5
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	4 520	4,6	3 255	7,1
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	6 485	6,6	3 180	6,9
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	6 865	6,9	2 715	5,9
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	4 870	4,9	2 065	4,5
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	5 190	5,2	1 840	4,0
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	2 560	2,6	1 820	3,9
31 – Personnel professionnel des soins de santé	2 360	2,4	1 200	2,6
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	2 615	2,6	810	1,8
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	2 790	2,8	795	1,7
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	1 720	1,7	705	1,5
34 – Personnel de soutien des services de santé	1 785	1,8	680	1,5
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1 480	1,5	670	1,5
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	1 240	1,3	625	1,4
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	2 095	2,1	475	1,0
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	405	0,4	355	0,8
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	750	0,8	345	0,7
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	280	0,3	295	0,6
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	945	1,0	255	0,6
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	410	0,4	245	0,5
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	225	0,2	215	0,5
Total	98 910	100,0	46 140	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 49

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL, LAURENTIDES (ZME), 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	RÉGION DE RÉSIDENCE		RÉGION DE TRAVAIL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	14 195	9,5	11 025	11,0
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	12 240	8,2	10 170	10,2
00/09 – Personnel de gestion, cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	15 940	10,7	9 580	9,6
14 – Personnel de bureau	16 300	10,9	8 750	8,8
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	12 855	8,6	7 950	8,0
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	7 765	5,2	6 620	6,6
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	8 665	5,8	6 030	6,0
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	8 290	5,5	5 885	5,9
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	9 385	6,3	5 415	5,4
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	7 760	5,2	4 790	4,8
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	5 130	3,4	2 790	2,8
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	3 505	2,3	2 790	2,8
31 – Personnel professionnel des soins de santé	4 185	2,8	2 640	2,6
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	4 385	2,9	2 330	2,3
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	2 855	1,9	2 265	2,3
34 – Personnel de soutien des services de santé	2 480	1,7	1 775	1,8
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	3 585	2,4	1 640	1,6
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1 865	1,2	1 315	1,3
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	1 265	0,8	1 225	1,2
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	1 935	1,3	1 205	1,2
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation la fabrication et les services publics	1 810	1,2	1 180	1,2
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	860	0,6	695	0,7
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	905	0,6	620	0,6
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	695	0,5	610	0,6
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	615	0,4	575	0,6
Total	149 460	100,0	99 865	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 50

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL, MONTÉRÉGIE (ZME), 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	RÉGION DE RÉSIDENCE		RÉGION DE TRAVAIL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
00/09 – Personnel de gestion, cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	41 025	11,7	23 965	11,0
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	30 445	8,7	22 500	10,3
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	28 420	8,1	21 290	9,8
14 – Personnel de bureau	41 605	11,9	21 140	9,7
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	24 540	7,0	15 635	7,2
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	26 940	7,7	14 280	6,6
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	19 675	5,6	13 415	6,2
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	18 960	5,4	13 455	6,2
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	14 915	4,3	10 370	4,8
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	13 840	4,0	8 435	3,9
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	8 230	2,3	6 780	3,1
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	14 465	4,1	6 685	3,1
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	11 795	3,4	6 115	2,8
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	11 455	3,3	5 390	2,5
31 – Personnel professionnel des soins de santé	9 800	2,8	5 355	2,5
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	5 550	1,6	3 890	1,8
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	6 005	1,7	3 585	1,6
34 – Personnel de soutien des services de santé	5 415	1,5	3 450	1,6
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	4 660	1,3	2 465	1,1
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	3 915	1,1	2 495	1,1
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	3 070	0,9	1 790	0,8
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	1 800	0,5	1 745	0,8
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	1 940	0,6	1 465	0,7
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	1 110	0,3	975	0,4
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	780	0,2	770	0,4
Total	350 360	100,0	217 430	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Par ailleurs, le tableau 51 s'attarde à la distribution du nombre de personnes se déplaçant pour aller travailler, selon leur niveau de compétence. Ce sont les employées et les employés du domaine de la gestion qui tendent le plus à se déplacer, avec 31,6 % d'entre eux qui font la navette, suivis de près par le personnel détenant une compétence de niveau technique, avec 31 %. En revanche, ce sont les personnes ayant un niveau de compétence élémentaire qui se déplacent le moins, puisque c'est le cas de seulement 18,4 % d'entre elles.

TABLEAU 51

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE PERSONNES SE DÉPLAÇANT POUR TRAVAILLER SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

NIVEAU DE COMPÉTENCE	NOMBRE DE NAVETTEURS	EMPLOIS DANS LA ZME	% DE NAVETTEURS
Gestion	55 460	175 235	31,6
Technique	136 575	440 230	31,0
Professionnel	78 895	283 465	27,8
Intermédiaire	132 720	481 565	27,6
Élémentaire	30 505	166 100	18,4
Total	434 155	1 546 595	28,1

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le tableau 52 examine également la question de la distribution du nombre de personnes se déplaçant pour aller travailler, mais sous l'angle des genres de compétence. Ce sont les personnes appartenant au genre de compétence « métier, transport et machinerie » qui tendent le plus à se déplacer, avec 36,5 % d'entre elles qui font la navette, suivies de très près par celles du domaine des « sciences naturelles et appliquées », avec 36,4 %. En revanche, ce sont les personnes travaillant dans le « secteur primaire » qui se déplacent le moins (12,7 %) et celles du domaine des « arts, culture, sports et loisirs » (18 %).

TABLEAU 52

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE PERSONNES SE DÉPLAÇANT POUR TRAVAILLER SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GENRE DE COMPÉTENCE	NOMBRE DE NAVETTEURS	EMPLOIS DANS LA ZME	% DE NAVETTEURS
Métiers, transport et machinerie	57 855	158 460	36,5
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	42 190	115 955	36,4
Gestion	55 460	175 235	31,6
Affaires, finances et administration	105 420	336 840	31,3
Secteur de la santé	26 155	91 035	28,7
Transformation, fabrication et services publics	32 185	120 170	26,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	29 520	132 900	22,2
Vente et services	73 750	348 580	21,2
Arts, culture, sports et loisirs	10 310	57 290	18,0
Secteur primaire	1 285	10 140	12,7
Total	434 155	1 546 595	28,1

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le tableau 53 reprend le même exercice, mais sous l'angle du groupe professionnel. On peut voir que le plus haut pourcentage de navetteurs concerne le personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées (40,1 %), suivi du personnel des métiers et du personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie (38,9 %), puis du personnel de supervision et du personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics (37,2 %). En contrepartie, le personnel intermédiaire et le personnel spécialisé du secteur primaire sont ceux qui font le moins la navette, avec respectivement 10 % et 8,4 %.

TABLEAU 53

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE PERSONNES SE DÉPLAÇANT POUR TRAVAILLER SELON LES GRANDS GROUPES PROFESSIONNELS, ZME DE MONTRÉAL, 2001

NIVEAU DE COMPÉTENCE	NOMBRE DE NAVETTEURS	EMPLOIS DANS LA ZME	% DE NAVETTEURS
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	19 425	48 485	40,1
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	36 120	92 940	38,9
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	4 860	13 075	37,2
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	22 775	67 470	33,8
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	19 585	58 310	33,6
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	15 875	48 120	33,0
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	6 215	19 115	32,5
14 – Personnel de bureau	56 310	178 415	31,6
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	33 240	110 305	30,1
31 – Personnel professionnel des soins de santé	13 685	45 695	29,9
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	2 150	7 210	29,8
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	23 075	83 970	27,5
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	21 280	79 400	26,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	6 260	26 225	23,9
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	23 015	96 630	23,8
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	6 045	27 690	21,8
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	6 785	31 745	21,4
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	29 065	137 025	21,2
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	685	3 610	19,0
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	6 515	36 275	18,0
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	21 630	127 590	17,0
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	3 535	25 545	13,8
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	220	2 195	10,0
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	365	4 330	8,4
Total	434 155	1 546 595	28,1

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le tableau 54 indique, pour chaque groupe professionnel, le pourcentage de personnes qui résident et travaillent dans la même région. Parmi les principaux constats, notons entre autres que les personnes qui occupent un poste dans le secteur primaire, dans la vente ou comme personnel de soutien des métiers tendent un peu plus que celles d'autres groupes professionnels à travailler dans le territoire de leur lieu de résidence, et ce, peu importe la région concernée. Par exemple, plus de 90 % des personnes qui appartiennent à la catégorie du personnel spécialisé du secteur primaire travaillent dans leur région. Par ailleurs, même si les pourcentages sont un peu moindres du côté de la vente, il y a tout de même plus des trois quarts des personnes, peu importe la région, qui travaillent et résident dans le même territoire. À l'inverse, il ressort que les personnes de la catégorie du personnel des sciences naturelles et appliquées, peu importe la région, sont celles qui tendent le moins à travailler à l'intérieur du territoire de leur lieu de résidence.

TABLEAU 54

PART DES PERSONNES QUI TRAVAILLENT DANS LEUR RÉGION DE RÉSIDENCE, PAR GROUPE PROFESSIONNEL, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)
	% DE PERSONNES				
00 – Cadres supérieurs	93,0	42,3	43,9	48,7	53,7
01/09 – Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	92,3	32,1	34,1	45,6	47,4
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	94,2	32,0	24,7	38,2	39,9
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	96,0	39,8	34,1	49,0	48,1
14 – Personnel de bureau	99,6	32,7	28,6	45,4	45,7
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	91,5	22,6	12,2	31,2	32,5
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	89,5	24,1	18,6	36,5	38,4
31 – Personnel professionnel des soins de santé	92,6	30,7	34,5	52,2	46,4
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	93,6	33,7	35,8	56,0	47,2
34 – Personnel de soutien des services de santé	96,9	47,9	34,2	63,7	59,5
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	91,1	40,9	51,7	63,6	57,1
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux de l'enseignement et de la religion	94,0	60,4	62,5	70,3	76,1
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	97,3	46,0	50,0	57,5	56,7
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	96,6	40,6	41,1	53,5	53,5
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	92,9	45,1	42,8	58,3	59,9
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	95,2	53,5	54,2	65,6	68,3
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	96,7	60,3	61,9	75,2	71,1
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	89,0	34,8	28,9	48,7	53,7
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	92,0	40,0	27,3	51,9	59,5
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	87,6	58,9	30,7	66,3	66,0
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	86,9	82,2	84,0	94,5	94,4
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	87,3	83,8	82,2	88,6	95,5
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	87,3	68,0	71,4	78,4	83,3
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	90,2	26,8	16,9	51,4	46,1
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	94,3	32,1	32,4	59,0	51,4
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	94,9	48,5	31,4	67,8	63,2

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

La zone métropolitaine de Montréal comptait, en 2001, près de 759 100 femmes, soit 49,1 % de l'ensemble de la population active occupée. Par rapport aux données du recensement de 1996, il s'agit d'une hausse de 1,8 point de pourcentage (soit près de 68 000 femmes de plus).

En ce qui concerne les personnes immigrantes, leur nombre est passé de 247 875 en 1996 à plus de 293 700 en 2001, ce qui se traduit par une hausse de deux points de pourcentage de leur part de la population occupée, qui se situe maintenant à 19 %.

Pour ce qui est de la répartition des personnes selon les groupes d'âge, 25,4 % étaient âgées de 15 à 29 ans, 40 %, de 30 à 44 ans, 33 %, de 45 à 64 ans et 1,6 % de plus de 65 ans.

Quant au niveau de scolarité, 42,6 % des personnes en emploi avaient un diplôme d'études secondaires ou moins, 34,5 % possédaient un diplôme de métier ou d'études collégiales et 22,9 % détenaient un diplôme d'études universitaires.

Finalement, le revenu d'emploi moyen de l'ensemble des personnes en emploi dans la RMR de Montréal se situaient, en 2001, à près de 39 267 \$, soit plus de 2 600 \$ que le revenu d'emploi moyen enregistré à l'échelle du Québec.

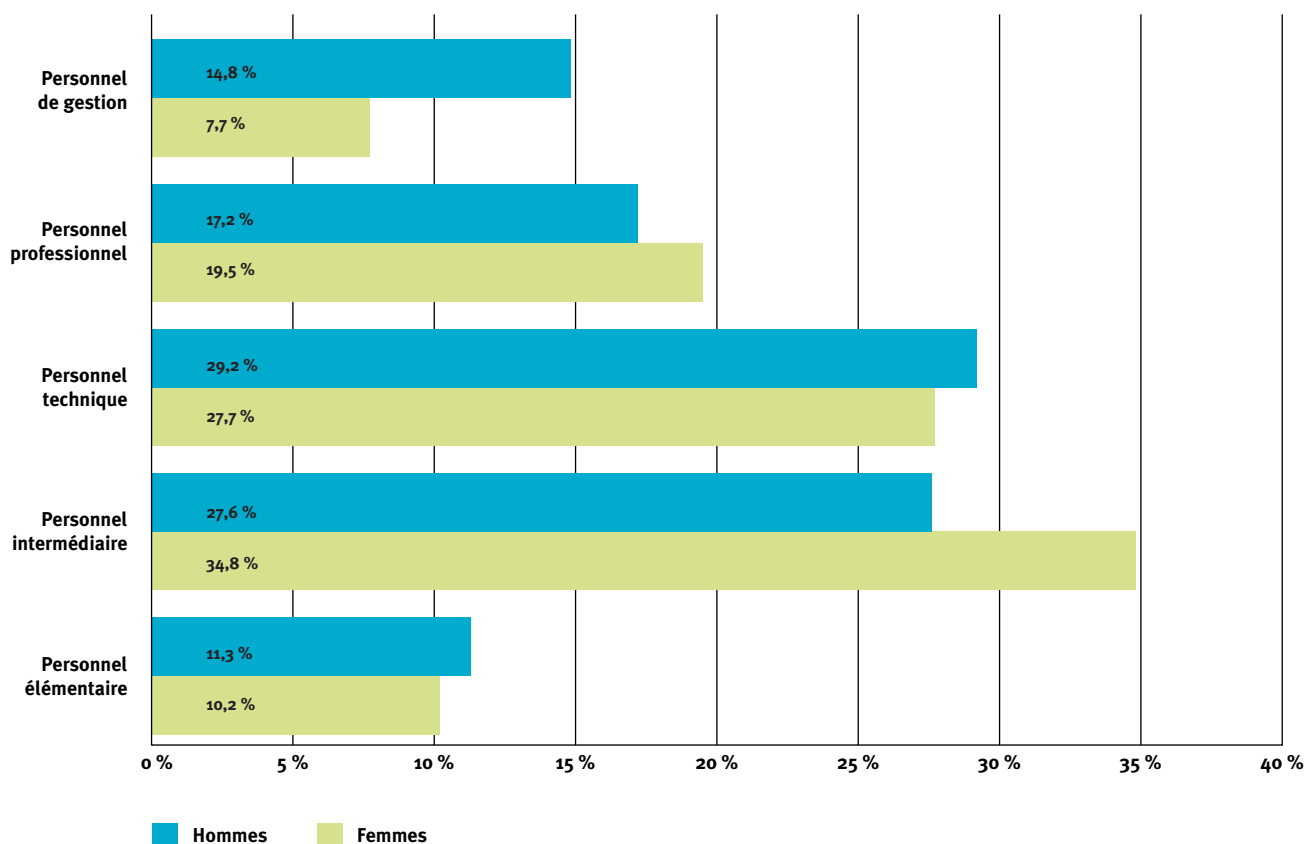
Les sections suivantes portent sur les caractéristiques socioéconomiques (sexe, statut d'immigration et groupe d'âge) des personnes résidant et travaillant dans la ZME.

3.1 LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE SEXE

Nous pouvons voir que les femmes (*graphique 12*) occupent davantage de postes de niveau intermédiaire que les hommes, soit 34,8 % contre 27,6 %, de même que des postes de niveau professionnel, avec 19,5 % contre 17,2 %. En contrepartie, les hommes sont davantage présents dans les postes de niveau technique (29,2 % contre 27,7 %), de niveau élémentaire (11,3 % contre 10,2 %), ainsi que dans des postes de gestion (14,8 % contre 7,7 %).

GRAPHIQUE 12

RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ET LE SEXE, ZME DE MONTRÉAL, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le tableau 55 indique la répartition des professions selon le genre de compétence et le sexe. D'entrée de jeu, précisons que les femmes constituent 49,1 % de la main-d'œuvre active occupée au sein de la ZME. Les cinq principaux groupes professionnels dans lesquels elles se trouvent sont : le personnel de bureau (16,1 %), le personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (11,9 %) le personnel intermédiaire de la vente (11 %), le personnel élémentaire de la vente (8,4 %) et le personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, des administrations publiques et de la religion (7,8 %). C'est donc plus du quart des femmes qui se trouvent dans le domaine du travail de bureau (28 %; grands groupes 12 et 14) et presque un quart dans celui de la vente (23,9 %; grands groupes 62, 64 et 66).

Du côté des hommes, les cinq principaux groupes professionnels (*tableau 55*) sont : le personnel de gestion (14,8 %), le personnel des métiers et le personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie (10,7 %), le personnel élémentaire de la vente (8,1 %), le personnel de bureau (7,1 %) et le personnel intermédiaire de la vente (6,8 %). Les hommes dominent dans le domaine de la vente (21,2 %, comprenant le personnel élémentaire, intermédiaire et spécialisé), et dans celui des métiers, du transport et de la machinerie (18,3 %, incluant le personnel spécialisé, intermédiaire et de soutien).

TABLEAU 55

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE ET LE SEXE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
14 – Personnel de bureau	122 470	16,1	55 945	7,1	178 415	11,5
00/09 – Personnel de gestion	58 750	7,7	116 480	14,8	175 230	11,3
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	83 625	11,0	53 400	6,8	137 025	8,9
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	63 845	8,4	63 745	8,1	127 590	8,2
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	90 330	11,9	19 970	2,5	110 300	7,1
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	59 070	7,8	37 560	4,8	96 630	6,2
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	8 315	1,1	84 625	10,7	92 940	6,0
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	33 995	4,5	49 975	6,3	83 970	5,4
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	31 605	4,2	47 795	6,1	79 400	5,1
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	15 910	2,1	51 555	6,5	67 465	4,4
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	4 895	0,6	53 420	6,8	58 315	3,8
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	10 445	1,4	38 040	4,8	48 485	3,1
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	24 470	3,2	23 655	3,0	48 125	3,1
31 – Personnel professionnel des soins de santé	34 315	4,5	11 380	1,4	45 695	3,0
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	30 645	4,0	5 625	0,7	36 270	2,3
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	16 590	2,2	15 155	1,9	31 745	2,1
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	12 280	1,6	15 410	2,0	27 690	1,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	21 075	2,8	5 145	0,7	26 220	1,7
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	14 635	1,9	10 910	1,4	25 545	1,7
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	15 145	2,0	3 975	0,5	19 120	1,2
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	3 420	0,5	9 655	1,2	13 075	0,8
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	775	0,1	6 435	0,8	7 210	0,5
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	1 180	0,2	3 150	0,4	4 330	0,3
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	545	0,1	3 065	0,4	3 610	0,2
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	755	0,1	1 435	0,2	2 190	0,1
Total	759 085	49,1	787 515	50,9	1 546 600	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Par ailleurs, le même exercice, repris cette fois pour chaque région, révèle que les cinq principaux groupes professionnels (personnel de bureau, personnel spécialisé en administration et en travail de bureau, personnel spécialisé et élémentaire de la vente et des services, personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion) occupés par des femmes en fonction de la région de travail sont presque les mêmes que ceux que l'on observe dans la ZME, si ce n'est que leur classement varie d'une région à l'autre et que leur part diffère quelque peu (*tableau 56*). Par ailleurs, notons l'importance des professions liées à la vente dans la région de Lanaudière, soit 35,6 %. Quant aux professions liées au travail de bureau, elles représentent une part significative des emplois dans le cas de Montréal (29,7 %) et de Laval (26,9 %).

Le scénario est quelque peu différent du côté des hommes. Comme le montre le *tableau 57*, la distribution de leur emploi selon les groupes professionnels dans chacune des régions diffère de celle des femmes et les classements varient. Trois groupes professionnels se trouvent aux premiers rangs dans toutes les régions, soit le personnel de gestion, le personnel des métiers ou le personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie ainsi que le personnel élémentaire de la vente. Un autre groupe, soit celui du personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation, compte parmi les plus importantes catégories de quatre des cinq régions, Montréal étant l'exception. En ce qui concerne le groupe du personnel de bureau et celui du personnel des sciences naturelles et appliquées, ils se classent respectivement au quatrième et au cinquième rang à Montréal, alors qu'ils se situent au septième ou au huitième (voire même plus loin) dans les autres régions. Le groupe du personnel relié à la fabrication, à la transformation et au montage se range au cinquième rang dans les Laurentides, alors qu'il se situe entre le sixième et le huitième dans toutes les autres régions.

En somme, les hommes sont majoritaires dans la transformation, la fabrication, les métiers, la machinerie, les sciences naturelles et appliquées. Les femmes sont pour leur part majoritaires dans le domaine de la santé, dans les affaires, la finance et l'administration, les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion, les arts, la culture, les sports et les loisirs ainsi que dans la vente et les services. De plus, ajoutons qu'elles sont relativement moins nombreuses que les hommes à faire la navette, soit 25,1 % contre 30,9 %.

TABLEAU 56

RÉPARTITION DES FEMMES SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE TRAVAIL, EN POURCENTAGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	ENSEMBLE DE LA ZME
14 – Personnel de bureau	17,3	14,7	12,4	13,3	13,7	16,1
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	12,4	12,2	9,4	9,0	11,1	11,9
64 – Personnel spécialisé de la vente et des services	9,6	13,4	16,1	15,0	13,5	11,0
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	7,2	9,7	12,8	11,4	11,0	8,4
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	7,5	7,6	9,5	8,6	8,5	7,8
00/09 – Personnel de gestion	8,1	7,3	6,5	6,1	7,2	7,7
31 – Personnel professionnel des soins de santé	4,8	4,2	3,6	4,0	3,6	4,5
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	3,9	5,2	6,7	5,8	5,6	4,5
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	4,8	2,9	2,6	3,3	2,5	4,2
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	3,3	5,2	6,8	5,0	5,6	4,0
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	3,6	2,8	1,8	2,0	2,6	3,2
34 – Personnel de soutien des services de santé	2,6	3,5	2,5	3,2	2,8	2,8
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	2,4	1,7	1,3	1,6	2,0	2,2
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	2,6	1,4	0,4	0,9	1,2	2,1
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	2,0	1,9	2,3	2,2	1,8	2,0
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	2,3	1,0	0,6	0,8	1,4	1,9
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,7	1,3	0,8	2,1	1,5	1,6
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	1,5	1,3	0,7	1,1	1,1	1,4
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	1,0	1,2	1,6	1,5	1,2	1,1
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	0,5	0,9	0,8	1,0	0,9	0,6
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	0,5	0,3	0,3	0,6	0,3	0,5
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,0	0,1	0,3	0,7	0,4	0,2
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,0	0,2	0,2	0,5	0,2	0,1
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABEAU 57

RÉPARTITION DES HOMMES SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE TRAVAIL, EN POURCENTAGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	ENSEMBLE DE LA ZME
00/09 – Personnel de gestion	15,0	14,5	14,5	13,2	14,9	14,8
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	9,4	13,3	16,6	14,5	13,2	10,7
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	7,8	8,5	10,7	9,0	8,6	8,1
14 – Personnel de bureau	7,9	6,0	3,8	4,2	5,7	7,1
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	6,5	8,7	7,5	7,0	7,2	6,8
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	6,1	7,8	7,8	8,6	8,7	6,8
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	7,5	4,6	1,8	3,8	4,9	6,5
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	6,2	7,2	7,2	6,3	6,7	6,3
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	6,0	5,5	6,7	8,5	5,3	6,1
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	5,0	4,2	2,9	4,6	4,5	4,8
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	5,1	4,0	4,2	4,7	3,9	4,8
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	3,3	3,0	1,8	1,3	2,4	3,0
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	2,8	2,1	1,7	1,8	2,1	2,5
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,8	2,1	2,4	2,5	2,1	2,0
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	2,2	1,3	1,4	0,8	1,3	1,9
31 – Personnel professionnel des soins de santé	1,5	1,3	1,4	1,2	1,3	1,4
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	1,7	0,5	0,5	0,5	0,9	1,4
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,2	1,1	0,9	1,8	1,3	1,2
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,6	1,4	1,5	1,2	1,2	0,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	0,8	0,4	0,2	0,3	0,4	0,7
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	0,8	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,1	0,5	1,3	1,8	1,2	0,4
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,2	0,6	1,2	1,0	0,8	0,4
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,1	0,2	0,8	0,7	0,5	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Si l'on exclut le cas du personnel de gestion qui se classe au quatrième rang dans la région de Montréal, les cinq principaux groupes professionnels dont font partie les femmes selon leur région de résidence sont exactement les mêmes que ceux qui correspondent à leur région de travail, à savoir : le personnel de bureau, le personnel intermédiaire de la vente, le personnel spécialisé en administration et en travail de bureau, le personnel élémentaire de la vente et le personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (*tableau 58*). L'ordre d'importance varie toutefois d'une région à l'autre, de même que le pourcentage. En somme, retenons surtout l'importance des postes liés à la vente ou au travail de bureau, et ce, peu importe le lieu de résidence des femmes.

Quelques différences sont observées dans le classement des groupes professionnels selon que l'analyse porte sur la région de résidence ou de travail des femmes. Sur l'île de Montréal, le personnel de gestion arrive au sixième rang pour la région de résidence et au quatrième pour la région de travail. Dans les autres régions de la ZME, soit Laval, Laurentides et Montérégie, le personnel de gestion se situe au cinquième rang (région de résidence), alors qu'il occupe le sixième sur le plan de la région de travail. Dans Lanaudière, le personnel de gestion passe du cinquième rang (région de résidence) au huitième (région de travail).

Quant au classement des groupes professionnels des hommes, son ordre diffère selon que l'analyse porte sur la région de résidence ou sur celle du travail (*tableau 59*). Trois groupes professionnels se trouvent dans les cinq premiers rangs dans toutes les régions, autant selon la région de résidence que selon celle du travail, soit le personnel de gestion, le personnel élémentaire de la vente et le personnel des métiers ainsi que le personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie. La catégorie du personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation se situe aussi parmi les cinq premiers rangs dans quatre régions (région de travail et de résidence). Le groupe du personnel relié à la fabrication, à la transformation et au montage (cinquième rang selon la région de travail et dixième selon la région de résidence) se classe parmi les cinq groupes les plus importants occupés par les résidentes et les résidents de la région des Laurentides, tandis que le groupe du personnel intermédiaire de la vente (cinquième rang selon la région de travail et deuxième selon la région de résidence) se classe parmi les cinq plus importants groupes occupés par les résidentes et les résidents de la région de Lanaudière. Notons que le groupe du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées se classe au cinquième rang à Montréal, *ex æquo* avec deux autres groupes.

Bref, les femmes tendent à être davantage présentes dans des domaines liés à la vente et au travail de bureau, et ce, peu importe la région où elles résident et où elles travaillent, tandis que les hommes se trouvent principalement dans des professions liées à des métiers. En somme, comme le démontre le tableau 55, les femmes ne sont guère représentées dans des secteurs traditionnellement dévolus aux hommes (transport, conduite de machines, installation et réparation de machines, sciences naturelles et appliquées). Elles sont aussi beaucoup moins présentes que les hommes dans les postes de gestion (7,7 % contre 14,8 %).

TABEAU 58

RÉPARTITION DES FEMMES SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, EN POURCENTAGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	ENSEMBLE DE LA ZME
14 – Personnel de bureau	15,2	17,1	18,3	16,6	17,1	16,1
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	11,3	13,5	11,9	10,7	13,0	11,9
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	10,4	11,6	12,1	12,6	11,1	11,0
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	8,1	8,0	9,3	9,1	8,6	8,4
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	8,7	6,4	6,4	6,9	7,1	7,8
00/09 – Personnel de gestion	8,0	7,6	6,6	7,0	7,8	7,7
31 – Personnel professionnel des soins de santé	4,6	4,5	4,0	4,6	4,5	4,5
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	3,9	4,6	6,1	5,4	4,9	4,5
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	5,2	4,0	3,0	3,5	2,6	4,2
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	3,9	4,0	4,7	4,3	4,1	4,0
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	3,1	3,1	3,2	2,9	3,6	3,2
34 – Personnel de soutien des services de santé	2,6	3,3	3,3	3,0	2,6	2,8
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	2,6	2,0	1,3	1,7	1,9	2,2
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	2,5	1,7	0,9	1,3	2,0	2,1
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1,8	2,1	2,5	2,1	2,2	2,0
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	2,8	1,1	0,4	0,8	1,3	1,9
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,8	1,2	1,2	1,8	1,4	1,6
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	1,4	1,3	1,2	1,5	1,4	1,4
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	0,9	1,2	1,6	1,6	1,1	1,1
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	0,5	0,8	0,9	0,9	0,7	0,6
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	0,4	0,4	0,4	0,6	0,4	0,5
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,0	0,1	0,2	0,5	0,3	0,2
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,0	0,1	0,1	0,4	0,1	0,1
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 59

RÉPARTITION DES HOMMES SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, EN POURCENTAGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	ENSEMBLE DE LA ZME
00/09 – Personnel de gestion	14,7	15,4	13,5	14,1	15,5	14,8
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	7,7	12,5	18,2	15,1	12,7	10,7
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	8,6	7,8	7,5	7,3	7,6	8,1
14 – Personnel de bureau	7,7	6,7	6,1	5,6	6,8	7,1
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	6,9	7,5	6,4	6,6	6,4	6,8
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	5,4	7,7	9,3	9,2	7,7	6,8
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	7,7	5,8	3,3	4,5	6,2	6,5
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	6,2	6,8	7,0	6,2	6,4	6,3
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	6,1	5,8	6,7	7,5	5,3	6,1
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	4,5	5,5	4,4	5,3	5,2	4,8
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	5,9	3,6	2,8	3,6	3,8	4,8
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	3,3	3,0	2,1	1,9	3,0	3,0
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	2,6	2,7	2,3	2,1	2,6	2,5
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	2,1	1,5	2,2	2,0	1,8	2,0
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	2,5	1,4	1,2	0,9	1,6	1,9
31 – Personnel professionnel des soins de santé	1,8	1,0	0,9	1,1	1,1	1,4
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	2,0	0,7	0,4	0,5	0,9	1,4
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,0	1,2	1,4	1,8	1,3	1,2
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,6	0,9	1,3	1,0	1,0	0,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	0,8	0,5	0,4	0,4	0,5	0,7
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	0,5	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,1	0,3	0,6	1,2	0,7	0,4
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,2	0,4	0,5	0,7	0,5	0,4
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,1	0,1	0,3	0,4	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

3.2 LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE STATUT D'IMMIGRATION

Les données du recensement de 2001 indiquent, sur la base de la région de travail, que 293 710 personnes immigrantes, dont des résidentes et des résidents non permanents, travaillent dans la ZME, soit 19 % de la population en emploi (*tableau 60*). De ce nombre :

- ▶ 255 655 occupent un emploi à Montréal, soit 23,9 % de la main-d'œuvre de ce territoire ;
- ▶ 14 075 détiennent un emploi à Laval, soit 12,3 % de la main-d'œuvre de ce territoire ;
- ▶ 1 645 ont un emploi dans la région de Lanaudière, soit 3,6 % de la main-d'œuvre de ce territoire ;
- ▶ 5 110 occupent un emploi dans les Laurentides, soit 5,1 % de la main-d'œuvre de ce territoire ;
- ▶ 17 230 travaillent dans la Montérégie, soit 7,9 % de la main-d'œuvre de ce territoire.

Sur la base de la région de résidence, les personnes immigrantes, incluant les résidentes et les résidents non permanents, se répartissent comme suit :

- ▶ 228 860 d'entre elles résident et sont en emploi sur l'île de Montréal, où elles représentent 29,1 % des personnes résidentes en emploi ;
- ▶ 26 595 d'entre elles résident et sont en emploi à Laval, où elles représentent 16,6 % des personnes résidentes en emploi ;
- ▶ 2 420 d'entre elles résident et sont en emploi dans la portion ZME de Lanaudière, où elles représentent 2,4 % des personnes résidentes en emploi ;
- ▶ 5 415 d'entre elles résident et sont en emploi dans la portion ZME des Laurentides, où elles représentent 3,6 % des personnes résidentes en emploi ;
- ▶ 30 410 d'entre elles résident et sont en emploi dans la portion ZME de la Montérégie, où elles représentent 8,7 % des personnes résidentes en emploi ;

TABEAU 60

DISTRIBUTION DES PERSONNES IMMIGRANTES ET DE LA POPULATION TOTALE EN EMPLOI SELON LA RÉGION DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

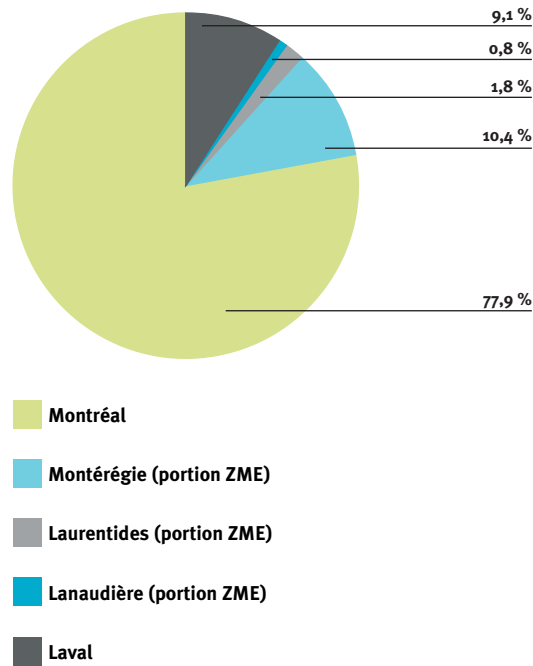
RÉGION	RÉGION DE RÉSIDENCE			RÉGION DE TRAVAIL		
	IMMIGRANTS ET RÉSIDENTS NON PERMANENTS		EMPLOI TOTAL	IMMIGRANTS ET RÉSIDENTS NON PERMANENTS		EMPLOI TOTAL
	(N)	(%)	(N)	(N)	(%)	(N)
Montréal	228 860	29,1	787 470	255 655	23,9	1 068 730
Laval	26 595	16,6	160 405	14 070	12,3	114 430
Lanaudière (ZME)	2 420	2,4	98 905	1 645	3,6	46 140
Laurentides (ZME)	5 415	3,6	149 455	5 110	5,1	99 865
Montérégie (ZME)	30 410	8,7	350 365	17 225	7,9	217 430
ZME	293 710	19,0	1 546 600	293 710	19,0	1 546 600

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Par ailleurs, 77,9 % des personnes immigrantes qui sont en emploi (*graphique 13*) résident sur l'île de Montréal, comparativement à 9,1 % à Laval, 0,8 % dans Lanaudière, 1,8 % dans les Laurentides et 10,4 % en Montérégie.

GRAPHIQUE 13

RÉPARTITION DES PERSONNES IMMIGRANTES SELON LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

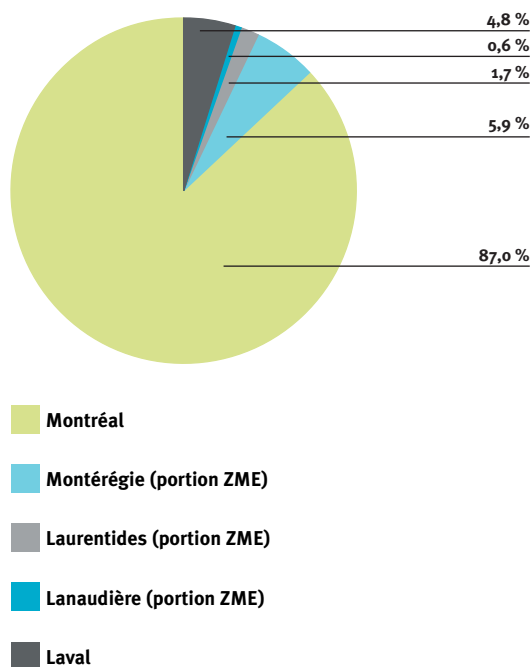


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

La répartition en fonction de la région de travail se fait comme suit : 87 % des personnes immigrantes travaillent à Montréal, comparativement à 4,8 % à Laval, 0,6 % dans Lanaudière, 1,7 % dans les Laurentides et 5,9 % en Montérégie (*graphique 14*). La concentration sur l'île de Montréal des personnes immigrantes qui sont en emploi est donc plus élevée si l'on examine les données selon le lieu de travail.

GRAPHIQUE 14

RÉPARTITION DES PERSONNES IMMIGRANTES SELON LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001



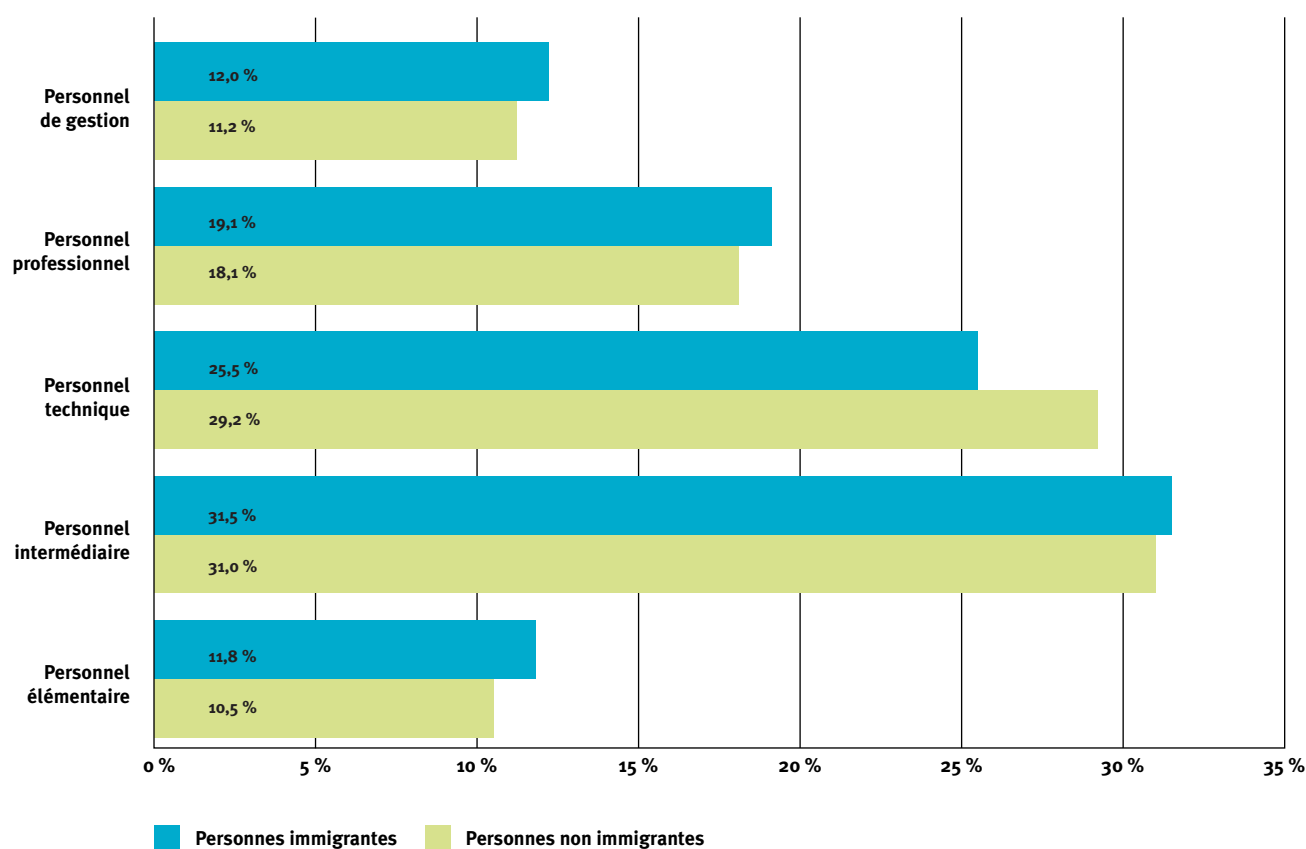
Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Globalement, il ressort que 17,8 % des personnes immigrantes, incluant les résidentes et les résidents non permanents (52 270 sur 293 710), ont à se déplacer pour travailler, ce qui est relativement moins fréquent que pour les personnes non immigrantes (30,5 %). Dans les régions extérieures à l'île de Montréal, entre 50 % et 70 % des personnes immigrantes se déplacent pour travailler. Comparativement à la population non immigrante (6,7 %), les personnes immigrantes (4,9 %) de l'île de Montréal se déplacent relativement moins fréquemment. À l'extérieur de ce territoire, le phénomène inverse y est constaté alors que la population immigrante se déplace plus fréquemment.

En ce qui concerne les niveaux de compétence, le graphique 15 compare les personnes immigrantes aux non immigrantes, et ce, pour l'ensemble de la ZME. Nous pouvons voir que la distribution de leurs niveaux de compétence diffère de celle des non immigrantes. Les personnes immigrantes sont davantage présentes dans les postes de niveau intermédiaire (31,5 % contre 31 %), de niveau élémentaire (11,8 % contre 10,5 %) et de niveau professionnel (19,1 % contre 18,1 %) ainsi que dans des postes de gestion (12 % contre 11,2 %). En contrepartie, elles sont relativement moins nombreuses dans des postes de niveau technique (25,5 % contre 29,2 %).

GRAPHIQUE 15

RÉPARTITION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE SELON LE STATUT D'IMMIGRATION, ZME DE MONTRÉAL, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Comme l'illustre le tableau 61, les principaux groupes professionnels (personnel de bureau, personnel de gestion, personnel intermédiaire de la vente et personnel élémentaire de la vente) se retrouvent presque dans le même ordre pour les personnes immigrantes et pour les personnes non immigrantes. La principale différence réside dans le fait que la catégorie du personnel relié à la fabrication, à la transformation et au montage se glisse au second rang des groupes professionnels occupés par les personnes immigrantes (11,2 %), alors qu'elle se classe au neuvième rang des groupes professionnels dans l'ensemble de la ZME et en ce qui concerne les personnes non immigrantes (3,7 %).

TABLEAU 61

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET SELON LE STATUT D'IMMIGRATION, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	PERSONNES NON IMMIGRANTES		PERSONNES IMMIGRANTES		TOTAL ZME	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
14 – Personnel de bureau	154 815	12,4	23 600	8,0	178 415	11,5
00/09 – Personnel de gestion	139 855	11,2	35 380	12,0	175 235	11,3
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	113 915	9,1	23 110	7,9	137 025	8,9
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	103 910	8,3	23 680	8,1	127 590	8,2
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	95 660	7,6	14 645	5,0	110 305	7,1
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	79 255	6,3	17 375	5,9	96 630	6,2
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	74 880	6,0	18 055	6,1	92 935	6,0
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	66 400	5,3	17 565	6,0	83 965	5,4
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	46 515	3,7	32 885	11,2	79 400	5,1
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	49 555	4,0	17 915	6,1	67 470	4,4
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie en installation et en réparation	51 115	4,1	7 195	2,4	58 310	3,8
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	40 655	3,2	7 470	2,5	48 125	3,1
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	40 045	3,2	8 435	2,9	48 480	3,1
31 – Personnel professionnel des soins de santé	36 780	2,9	8 915	3,0	45 695	3,0
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	30 545	2,4	5 730	2,0	36 275	2,3
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	27 650	2,2	4 095	1,4	31 745	2,1
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	17 945	1,4	9 750	3,3	27 695	1,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	20 680	1,7	5 545	1,9	26 225	1,7
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	21 135	1,7	4 410	1,5	25 545	1,7
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	16 160	1,3	2 955	1,0	19 115	1,2
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	9 935	0,8	3 140	1,1	13 075	0,8
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	6 295	0,5	915	0,3	7 210	0,5
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	3 985	0,3	345	0,1	4 330	0,3
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	3 225	0,3	385	0,1	3 610	0,2
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	1 975	0,2	220	0,1	2 195	0,1
Total	1 252 890	100,0	293 710	100,0	1 546 600	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Le même exercice, repris cette fois en fonction des régions, révèle que les principaux groupes professionnels comptant des personnes immigrantes, selon le lieu de travail, varie passablement d'un territoire à l'autre. Le tableau 62 en trace un portrait. Seuls les groupes professionnels du personnel de gestion, du personnel de bureau et du personnel intermédiaire de la vente se classent au sein des cinq principales catégories recensant des personnes immigrantes dans chacune des régions. Soulignons la présence du personnel des métiers et du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées parmi les cinq groupes professionnels les plus importants de la Montérégie.

Le tableau 63 nous renseigne, quant à lui, sur les principaux groupes professionnels comprenant des personnes immigrantes, selon leur lieu de résidence. Nous voyons que les catégories du personnel de gestion, du personnel de bureau et du personnel intermédiaire de la vente figurent encore une fois parmi les cinq plus importants groupes professionnels comportant des personnes immigrantes, peu importe la région.

TABLEAU 62

RÉPARTITION DES PERSONNES IMMIGRANTES SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE TRAVAIL, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
00/09 – Personnel de gestion	11,8	13,1	15,9	14,9	14,0	12,0
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	11,6	10,4	6,4	8,9	6,6	11,2
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	8,3	7,6	5,8	5,8	6,3	8,1
14 – Personnel de bureau	8,4	6,4	3,4	6,1	5,2	8,0
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	7,7	9,0	8,8	8,4	8,5	7,9
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	5,7	9,6	10,1	8,4	8,4	6,1
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	6,1	4,4	4,0	5,2	7,8	6,1
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	5,6	8,5	13,1	6,8	8,1	6,0
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	5,9	4,7	6,1	6,6	6,5	5,9
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	5,1	4,0	3,4	4,1	5,0	5,0
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	3,5	2,9	0,9	2,9	1,6	3,3
31 – Personnel professionnel des soins de santé	3,2	1,5	4,3	1,9	2,2	3,0
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	2,8	2,8	1,8	5,4	4,1	2,9
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	2,5	3,3	1,2	1,6	3,1	2,5
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	2,4	2,8	3,7	2,7	2,6	2,4
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	1,9	2,1	2,4	2,5	2,4	2,0
34 – Personnel de soutien des services de santé	2,0	1,7	0,3	1,1	1,4	1,9
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	1,6	0,6	0,3	1,4	1,5	1,5
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	1,4	1,2	2,4	1,5	1,4	1,4
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,1	1,0	0,9	1,2	0,9	1,1
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1,0	0,8	0,6	0,7	0,9	1,0
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,3	0,5	2,7	0,5	0,4	0,3
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,1	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,1	0,3	0,9	0,6	0,6	0,1
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,0	0,2	0,0	0,9	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 63

RÉPARTITION DES PERSONNES IMMIGRANTES SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, EN POURCENTAGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
00/09 – Personnel de gestion	11,6	12,8	15,9	13,9	13,9	12,0
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	12,0	11,4	6,8	8,0	6,2	11,2
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	8,4	7,7	6,0	5,6	6,6	8,1
14 – Personnel de bureau	7,9	9,2	8,9	7,9	8,4	8,0
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	7,6	8,5	9,5	9,1	8,7	7,9
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	5,5	9,5	10,1	9,5	7,4	6,1
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	6,3	4,0	3,1	4,3	6,9	6,1
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	5,7	7,5	9,1	5,5	6,6	6,0
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	6,2	3,3	5,2	6,4	6,1	5,9
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	4,8	5,3	4,9	4,8	6,4	5,0
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	3,8	1,9	1,2	2,7	1,5	3,3
31 – Personnel professionnel des soins de santé	3,1	2,3	3,3	2,8	3,3	3,0
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	2,8	2,8	2,9	3,7	3,6	2,9
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	2,4	2,5	1,9	1,8	3,5	2,5
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	2,4	3,2	3,3	2,1	2,2	2,4
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	2,0	1,7	2,1	2,7	1,9	2,0
34 – Personnel de soutien des services de santé	1,9	1,9	1,2	1,8	1,8	1,9
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	1,6	0,6	0,4	1,8	1,2	1,5
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	1,4	1,2	1,0	1,6	1,5	1,4
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,1	0,9	1,4	1,5	0,7	1,1
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1,0	1,0	1,2	0,7	1,0	1,0
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,3	0,4	-0,2	0,5	0,2	0,3
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,1	0,2	0,0	0,3	0,2	0,1
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,1	0,2	0,8	0,6	0,4	0,1
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,1	0,1	0,0	0,6	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

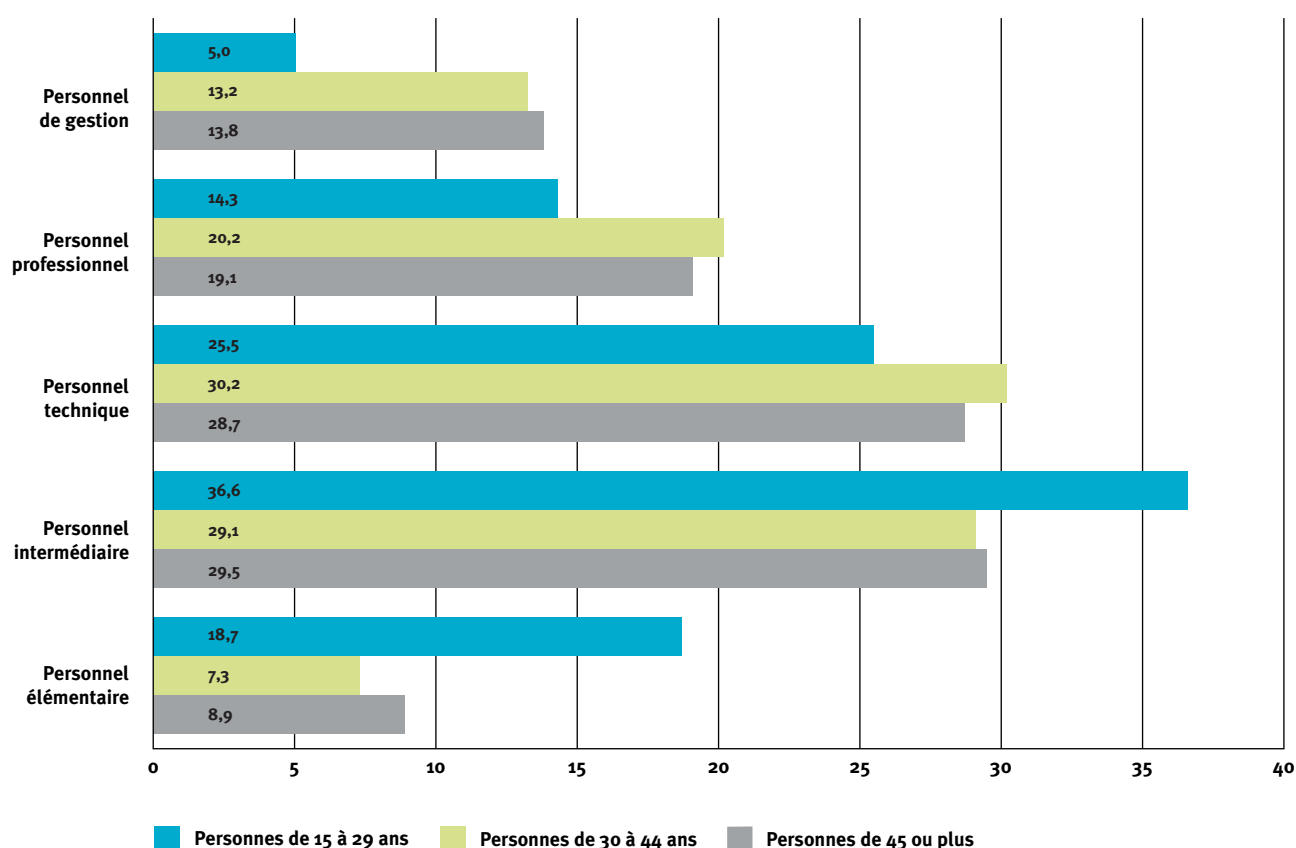
3.3 LA RÉPARTITION DES PROFESSIONS SELON LE GROUPE D'ÂGE

Selon les données du recensement de 2001, les personnes âgées de 15 à 29 ans composaient 25,4 % de la population active occupée de la RMR, celles de 30 à 44 ans, 40 %, celles de 45 à 64 ans, 33 %, et celles de 65 ans ou plus, 1,6 %.

Les niveaux de compétence des personnes âgées de 15 à 29 ans diffèrent largement de ceux des personnes de plus de 30 ans (*graphique 16*). Elles sont davantage représentées dans les postes de niveau intermédiaire (36,6 %, contre moins de 30 % pour les personnes de 30 ans et plus) et de niveau élémentaire (18,7 %, contre moins de 9 %), c'est-à-dire dans des fonctions exigeant moins de scolarité et de compétences. Parallèlement, les personnes âgées de moins de 30 ans sont relativement moins nombreuses que celles des autres groupes d'âge à occuper des postes de niveau professionnel, technique ou de gestion.

GRAPHIQUE 16

RÉPARTITION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE SELON LE GROUPE D'ÂGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

La mobilité interrégionale est la plus élevée parmi les 30 à 44 ans (32 % ont à se déplacer pour travailler) et la moins élevée chez les 45 à 64 ans (28,5 %) et chez les plus jeunes, soit les 15 à 29 ans (22,3 %). Elle est à son plus bas parmi les 65 ans ou plus (14,3 %).

Les personnes âgées de 15 à 29 ans se trouvent principalement dans les quatre groupes professionnels qui suivent (*tableau 64*) : le personnel élémentaire de la vente (15,6 %), le personnel intermédiaire de la vente (14,4 %), le personnel de bureau (12,7 %) et le personnel spécialisé de la vente (5,6 %). Ces quatre catégories comptent pour près de la moitié (48,3 %) des emplois occupés par la main-d'œuvre de ce groupe d'âge, comparativement à moins du tiers pour les plus de 30 ans (*tableau 64*).

TABLEAU 64
RÉPARTITION DES GROUPES PROFESSIONNELS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	15 À 29 ANS	30 À 44 ANS	45 ANS OU PLUS	ENSEMBLE
14 – Personnel de bureau	12,7	11,7	10,5	11,5
00/09 – Personnel de gestion	5,0	13,2	13,8	11,3
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	14,4	6,8	7,2	8,9
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	15,6	5,0	6,6	8,2
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	4,1	7,5	8,9	7,1
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	4,5	6,0	7,8	6,2
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	4,5	6,4	6,7	6,0
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	5,6	5,6	5,1	5,4
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	4,5	5,3	5,5	5,1
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	4,7	5,7	2,6	4,4
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	3,2	3,6	4,4	3,8
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	2,1	3,7	3,2	3,1
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	3,5	3,6	2,3	3,1
31 – Personnel professionnel des soins de santé	1,8	3,1	3,6	3,0
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	2,7	2,5	2,0	2,3
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	3,2	2,0	1,3	2,1
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	2,1	1,7	1,6	1,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	1,5	1,6	1,9	1,7
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	1,3	1,7	1,8	1,7
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1,1	1,3	1,2	1,2
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	0,6	1,0	0,8	0,8
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,6	0,4	0,4	0,5
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,1	0,3	0,4	0,3
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,4	0,1	0,2	0,2
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,3	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Par ailleurs, on note très peu de différences d'une région à l'autre quant aux principaux groupes professionnels comptant des personnes âgées de 15 à 29 ans ; les professions liées au domaine de la vente sont dominantes, occupant un tiers et plus des personnes de ce groupe d'âge dans chaque région (*tableau 65*). Du côté des personnes de 45 ans ou plus, à l'exception des groupes professionnels liés au personnel de gestion et au personnel de bureau, il y a moins d'uniformité quant à l'ordre d'importance des autres catégories dans chaque région (*tableau 66*).

TABLEAU 65

RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES DE 15 À 29 ANS SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL ZME
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	14,3	16,0	18,4	17,1	17,3	15,6
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	13,9	16,5	14,3	14,6	14,7	14,4
14 – Personnel de bureau	13,8	12,4	10,4	9,9	11,8	12,7
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	5,2	5,9	6,7	5,9	6,2	5,6
00/09 – Personnel de gestion	5,6	4,7	3,4	4,4	4,0	5,0
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	5,9	3,6	1,4	2,5	3,8	4,7
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	5,4	3,3	3,8	3,7	3,5	4,5
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	3,1	5,1	8,1	7,0	5,7	4,5
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	4,3	4,0	5,4	6,2	4,2	4,5
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	4,5	4,3	3,2	2,9	3,8	4,1
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	3,6	3,6	3,2	3,3	3,5	3,5
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	3,7	2,3	2,1	2,2	2,9	3,2
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	2,4	4,3	4,3	4,5	3,7	3,2
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	2,6	2,7	2,7	2,9	2,8	2,7
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	2,5	2,0	1,2	1,1	1,7	2,1
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,9	1,8	2,9	2,9	2,4	2,1
31 – Personnel professionnel des soins de santé	1,9	1,5	1,5	1,6	1,5	1,8
34 – Personnel de soutien des services de santé	1,4	1,8	2,1	1,7	1,6	1,5
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	1,9	0,6	0,4	0,5	0,7	1,3
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1,0	1,2	1,4	1,2	1,3	1,1
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,3	0,7	1,1	0,8	0,8	0,6
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	0,5	0,7	0,5	0,9	0,7	0,6
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,2	0,4	0,5	0,8	0,8	0,4
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,1	0,2	0,5	0,8	0,5	0,3
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,1	0,2	0,2	0,5	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

TABLEAU 66

RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES DE 45 ANS OU PLUS SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, ZME DE MONTRÉAL, 2001

GROUPE PROFESSIONNEL	MONTRÉAL	LAVAL	LANAUDIÈRE (ZME)	LAURENTIDES (ZME)	MONTÉRÉGIE (ZME)	TOTAL DE LA ZME
00/09 – Personnel de gestion	14,0	13,5	13,3	13,1	14,1	13,8
14 – Personnel de bureau	9,9	10,5	11,6	10,8	11,2	10,5
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	8,5	9,9	8,5	7,7	9,7	8,9
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	9,1	6,2	5,4	6,5	6,8	7,8
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	6,7	7,9	8,3	7,8	7,3	7,2
72/73 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	5,2	7,8	10,8	9,1	7,3	6,7
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	7,0	6,1	6,3	6,6	6,2	6,6
94/95 – Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	6,4	5,7	4,4	5,0	3,8	5,5
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	4,8	6,0	6,0	5,4	4,9	5,1
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	3,4	5,2	6,5	6,1	4,9	4,4
31 – Personnel professionnel des soins de santé	4,2	3,1	2,2	3,0	3,4	3,6
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	3,3	3,0	2,6	2,7	3,6	3,2
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	2,9	2,2	1,5	1,6	3,0	2,6
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	2,0	2,4	2,4	2,7	2,8	2,3
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux de l'enseignement et de la religion	2,0	1,9	1,9	1,7	2,0	2,0
34 – Personnel de soutien des services de santé	2,0	2,1	1,8	1,7	1,7	1,9
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	2,6	0,8	0,4	0,7	1,3	1,8
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services publics	1,9	1,2	1,5	1,7	1,4	1,6
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	1,5	1,2	0,8	1,0	1,1	1,3
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	1,1	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	0,8	0,9	1,0	1,1	0,8	0,9
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	0,1	0,3	0,7	1,3	0,8	0,4
86 – Personnel élémentaire du secteur primaire	0,1	0,2	0,2	0,5	0,2	0,2
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	0,0	0,0	0,2	0,4	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale effectuée pour Emploi-Québec.

Conclusion

À la lumière de ce que nous avons observé, il y a lieu de reconnaître qu'il existe des similitudes entre les cinq régions de la ZME de Montréal, mais également d'importantes différences, tant sur le plan des secteurs d'activité que sur celui des professions.

En fait, lorsque nous parlons de similitudes au chapitre des secteurs d'activité, il faut retenir en premier lieu l'importance du secteur tertiaire (*tableau 30*) dans chacune des cinq régions, notamment le commerce de détail, qui se classe au premier rang dans quatre d'entre elles et au second dans l'autre, et les soins de santé et l'assistance sociale, qui se hissent au premier rang dans une région et au second dans les quatre autres. C'est sensiblement le même scénario qui se manifeste dans le cas des secteurs d'activité les moins importants, en l'occurrence l'industrie des services publics, qui se classe au dernier rang dans toutes les régions.

Par contre, certaines industries, comme celle de l'information, de la culture et des loisirs, se classent en milieu de peloton dans une région (Montréal), mais vers la fin dans les autres (au dixième et au onzième rang sur 13). L'industrie de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location en est une autre qui affiche des différences significatives, se classant au quatrième rang à Montréal, mais du sixième au dixième selon les autres régions. Des différences sont aussi observables dans le domaine manufacturier (*tableau 11*). Aucun secteur d'activité ne se classe au premier rang dans toutes les régions. Par exemple, si l'industrie du matériel de transport se hisse au premier rang dans deux des cinq régions et occupe la seconde place dans une troisième, elle se classe au septième et au treizième rang dans les deux autres. À vrai dire, il n'y a à peu près que l'industrie des aliments, des boissons et des produits du tabac qui présente une certaine homogénéité, se situant entre le premier et le sixième rang selon les régions.

Le territoire de l'île de Montréal, par son poids relatif en nombre d'emplois, occupe une part prépondérante du marché du travail (*tableau 10*). Cela fait que certains secteurs d'activité y sont concentrés presque exclusivement, comme l'industrie des vêtements et des produits en cuir (avec plus de 90 % de ses emplois), de même que l'industrie des textiles et des produits textiles (88 %). Par contre, même si, dans certains cas, l'île de Montréal semble prédominer, certains secteurs d'activité, comme celui de la fabrication de produits métalliques (43 %) ou celui des aliments, des boissons et des produits du tabac (33 %), sont aussi largement présents dans les autres régions. En contrepartie, d'autres secteurs se situent principalement en dehors de l'île de Montréal, plus particulièrement l'industrie des produits en bois (avec 50 % des emplois dans les autres régions) et celle des produits minéraux non métalliques (48 %).

Ce qui apparaît fondamentalement important réside dans le caractère « métropolitain » d'une dizaine de secteurs d'activité, dont certains occupent une place prépondérante dans l'économie du Québec. Pensons ici à l'industrie de la fabrication du matériel de transport, présente dans trois des cinq régions de la ZME, à l'industrie de la fabrication des aliments, des boissons et des produits du tabac également très bien représentée dans quatre des cinq régions, à l'industrie de la fabrication des produits informatiques et électroniques, etc.

Les données sur les secteurs d'activité font aussi ressortir la faible importance en nombre d'emplois qu'occupe le secteur primaire dans la ZME (*tableau 6*). Cela ne veut pas dire que ce dernier n'engendre pas des retombées économiques pour la métropole, mais seulement qu'il compte très peu d'emplois au sein de la ZME.

Quant aux professions, l'analyse des données indique l'existence de similitudes mais aussi de bonnes différences entre les régions. Par exemple, au chapitre des niveaux de compétence, les postes de niveau intermédiaire se classent partout au premier rang, ceux qui sont de niveau technique au second et les emplois de niveau professionnel au troisième (*graphique 8*). L'ordre du classement varie toutefois pour ce qui est du personnel de gestion et pour celui des postes de niveau élémentaire.

En pourcentage, les écarts diffèrent passablement selon le niveau de compétence et selon la région (*graphique 9*). À titre d'exemple, en fonction du lieu de résidence, Montréal compte 21,2 % de postes de niveau professionnel, comparativement à 12,1 % dans la région de Lanaudière et à 13,9 % dans celle des Laurentides. En contrepartie, la région de Lanaudière recense relativement plus de postes de niveau technique que celle de Montréal. Les écarts tendent cependant à s'amenuiser lorsqu'on examine la répartition en fonction des lieux de travail (*graphique 11*).

Pour ce qui est de la répartition selon les grands groupes professionnels, nous pouvons considérer que la structure de ces groupes, examinée sous l'angle de la région de travail ou de résidence (*tableaux 46 à 50*), présente des similitudes d'un territoire à l'autre, mais que leur classement diffère. Il faut aussi se rappeler que les professions liées aux mondes de la vente et du travail de bureau occupent une place importante dans la réalité des régions et, par conséquent, dans celle de la ZME. À cet effet, il n'est guère surprenant de noter l'importance des professions liées à la vente quand on considère la place qu'occupe l'industrie du commerce de détail et de gros dans les cinq régions de la ZME.

L'analyse de la répartition des professions selon le sexe révèle, entre autres, que les différences ne tiennent pas tant au rang occupé par les groupes professionnels dans chacune des régions, mais plutôt au type de professions exercées par les femmes par rapport à celles que les hommes exercent (*tableau 55*). Alors que les femmes sont cantonnées principalement dans des professions liées à la vente, au travail de bureau, à l'enseignement et à la santé, peu importe la région de la ZME, les hommes se trouvent davantage dans la catégorie du personnel de métiers et du personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie ainsi que dans celle du personnel professionnel et technique relié aux sciences naturelles et appliquées.

Tout comme chez les femmes, le même phénomène d'homogénéité s'observe chez les personnes immigrantes. Peu importe la région, elles se trouvent toutes à appartenir sensiblement aux cinq mêmes groupes professionnels (*tableau 61*). Soulignons, toutefois, qu'elles sont plus nombreuses que les personnes non immigrantes à occuper un poste de niveau élémentaire lié à la transformation, à la fabrication et au montage. Les catégories du personnel de gestion, du personnel de bureau et du personnel intermédiaire de la vente figurent encore une fois, peu importe la région, parmi les plus importants groupes professionnels comptant des personnes immigrantes.

Quant au profil des professions exercées par les personnes âgées de 15 à 29 ans, il se ressemble à peu de choses près dans toutes les régions de la ZME. Les personnes de ce groupe d'âge se trouvent principalement dans des professions liées à la vente et au travail de bureau, avec près d'un emploi sur deux dans un de ces domaines, comparativement à moins d'un sur trois chez les personnes âgées de 30 ans ou plus (*tableau 64*).

Au chapitre du navettage, il ressort, entre autres, si l'on exclut les résidentes et les résidents de Montréal, que plus de la moitié des personnes de la ZME se déplacent vers une autre région pour y travailler. Il est intéressant de savoir que plus de six personnes sur dix habitant la région de Laval ou de Lanaudière vivent quotidiennement ce phénomène, alors qu'un peu moins de la moitié des résidentes et des résidents des Laurentides et de la Montérégie en font autant (*graphique 3*).

Sur le plan des secteurs d'activité, d'importantes différences ressortent. On constate, si l'on exclut les données relatives aux résidentes et aux résidents de Montréal (*tableau 4*), que le taux de navettage dans certains secteurs d'activité concerne plus des deux tiers des personnes qui habitent à l'extérieur de l'île de Montréal, notamment dans les industries des services publics (72,4 %), de la fabrication de produits informatiques et électroniques, de matériel, d'appareils et de composants électriques (69,8 %), des textiles et des produits textiles (69,1 %), ainsi que de l'information, de la culture et des loisirs (66,7 %), et qu'il est supérieur à 50 % dans une quinzaine d'autres secteurs d'activité.

L'analyse a de plus fait ressortir que le taux de navettage fluctue passablement selon les niveaux de compétence (*tableau 51*) ; les personnes liées au groupe de la gestion sont celles qui se déplacent le plus, suivies de près par celles qui détiennent un niveau de compétence technique. En revanche, les personnes ayant un niveau de compétence élémentaire se déplacent le moins. Sous l'angle du genre de compétence, il appert que ce sont les personnes qui appartiennent à la catégorie du personnel des métiers, du transport et de la machinerie qui se déplacent le plus, suivies de celles des domaines des sciences naturelles et appliquées (*tableau 52*). Parallèlement, en ce qui concerne les groupes professionnels, on note que le plus haut taux de navettage se rapporte au personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées, suivi du personnel des métiers, du transport et de la machinerie, alors que le personnel appartenant au secteur primaire est celui qui se déplace le moins. Sous l'angle du sexe, il ressort que les femmes font moins la navette que les hommes. Les personnes immigrantes et les résidentes et les résidents non permanents sont par ailleurs beaucoup moins enclins à se déplacer que les personnes non immigrantes (l'écart étant de plus de 13 points de pourcentage). Enfin, la mobilité interrégionale est plus élevée chez les personnes âgées de 30 à 44 ans que chez les autres groupes d'âge.

Liste des tableaux

Tableau 1	Liste des centres locaux d'emploi (CLE) sur le territoire de la RMR de Montréal, 2001	6
Tableau 2	Répartition de l'emploi selon la région de travail et la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	7
Tableau 3	Distribution du nombre de personnes se déplaçant pour travailler selon l'industrie, ZME de Montréal, 2001	12
Tableau 4	Distribution du nombre de personnes se déplaçant pour travailler selon l'industrie, excluant la région de Montréal, ZME de Montréal, 2001	13
Tableau 5	Répartition des emplois selon les grands secteurs d'activité et la région de travail, ZME de Montréal, 2001	14
Tableau 6	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et la région de résidence, ensemble du secteur primaire (SCIAN 11-21), ZME de Montréal, 2001	16
Tableau 7	Répartition des emplois du secteur primaire selon la région de travail et le sous-secteur, ZME de Montréal, 2001	17
Tableau 8	Répartition des emplois de l'industrie agricole (SCIAN 111-112) selon la région de travail et la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	17
Tableau 9	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et la région de résidence, ensemble de l'industrie manufacturière (SCIAN 31-33), ZME de Montréal, 2001	20
Tableau 10	Répartition des emplois selon la région de travail dans l'industrie manufacturière (SCIAN 31-33) et dans l'industrie de la construction (SCIAN 23), ZME de Montréal, 2001	21
Tableau 11	Classement du niveau d'emploi dans les industries manufacturières selon la région de travail de la ZME, 2001	22
Tableau 12	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de vêtements et de produits en cuir (SCIAN 315-316), ZME de Montréal, 2001	23
Tableau 13	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de matériel de transport (SCIAN 336), ZME de Montréal, 2001	25
Tableau 14	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de produits informatiques et électroniques, de matériel, d'appareils et de composants électriques (SCIAN 334-335), ZME de Montréal, 2001	29
Tableau 15	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (SCIAN 311-312), ZME de Montréal, 2001	31
Tableau 16	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication des produits du pétrole, du charbon et des produits chimiques (SCIAN 324-325), ZME de Montréal, 2001	33
Tableau 17	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de produits métalliques (SCIAN 332), ZME de Montréal, 2001	36
Tableau 18	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de l'impression et activités connexes (SCIAN 323), ZME de Montréal, 2001	37
Tableau 19	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de machines (SCIAN 333), ZME de Montréal, 2001	37
Tableau 20	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de meubles et produits connexes (SCIAN 337), ZME de Montréal, 2001	38
Tableau 21	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des activités de fabrication diverses (SCIAN 339), ZME de Montréal, 2001	38

Tableau 22	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (SCIAN 326), ZME de Montréal, 2001	39
Tableau 23	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des usines de textiles et de produits textiles (SCIAN 313-314), ZME de Montréal, 2001	39
Tableau 24	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication du papier (SCIAN 322), ZME de Montréal, 2001	40
Tableau 25	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la première transformation des métaux (SCIAN 331), ZME de Montréal, 2001	40
Tableau 26	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de produits minéraux non métalliques (SCIAN 327), ZME de Montréal, 2001	41
Tableau 27	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la fabrication de produits en bois (SCIAN 321), ZME de Montréal, 2001	41
Tableau 28	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la construction (SCIAN 23), ZME de Montréal, 2001	42
Tableau 29	Répartition des emplois du secteur tertiaire selon la région de travail et l'industrie, ZME de Montréal, 2001	44
Tableau 30	Classement de l'emploi dans les industries du secteur tertiaire selon la région de travail, ZME de Montréal, 2001	45
Tableau 31	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie du commerce de détail (SCIAN 44-45), ZME de Montréal, 2001	46
Tableau 32	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie du commerce de gros (SCIAN 41), ZME de Montréal, 2001	47
Tableau 33	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, (SCIAN 62), ZME de Montréal, 2001	49
Tableau 34	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54), ZME de Montréal, 2001	51
Tableau 35	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des services d'enseignement (SCIAN 61), ZME de Montréal, 2001	54
Tableau 36	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la finance, des assurances, des services immobiliers et des services de location (SCIAN 52-53), ZME de Montréal, 2001	56
Tableau 37	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industries de l'hébergement et des services de restauration (SCIAN 72), ZME de Montréal, 2001	58
Tableau 38	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industries de l'information, de la culture et des loisirs (SCIAN 51 et 71), ZME de Montréal, 2001	59
Tableau 39	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des administrations publiques (SCIAN 91), ZME de Montréal, 2001	59
Tableau 40	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des autres services, sauf administrations publiques (SCIAN 81), ZME de Montréal, 2001	60
Tableau 41	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie du transport et de l'entreposage (SCIAN 48-49), ZME de Montréal, 2001	60

Tableau 42	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie de la gestion de sociétés et d'entreprises, des services administratifs et autres (SCIAN 55-56), ZME de Montréal, 2001	61
Tableau 43	Répartition de la population active occupée selon la région de travail et de résidence, industrie des services publics (SCIAN 22), ZME de Montréal, 2001	61
Tableau 44	Niveaux de compétence et exigences en matière de scolarité et d'autres critères	62
Tableau 45	Répartition des professions selon le genre de compétence, ZME de Montréal, 2001	68
Tableau 47	Répartition des professions selon le genre de compétence et la région de résidence ou de travail, Laval, 2001	71
Tableau 48	Répartition des professions selon le genre de compétence et la région de résidence ou de travail, Lanaudière (ZME), 2001	72
Tableau 49	Répartition des professions selon le genre de compétence et la région de résidence ou de travail, Laurentides (ZME), 2001	73
Tableau 50	Répartition des professions selon le genre de compétence et la région de résidence ou de travail, Montérégie (ZME), 2001	74
Tableau 51	Distribution du nombre de personnes se déplaçant pour travailler selon le niveau de compétence, ZME de Montréal, 2001	75
Tableau 52	Distribution du nombre de personnes se déplaçant pour travailler selon le genre de compétence, ZME de Montréal, 2001	75
Tableau 53	Distribution du nombre de personnes se déplaçant pour travailler selon les grands groupes professionnels, ZME de Montréal, 2001	76
Tableau 54	Part des personnes qui travaillent dans leur région de résidence, par groupe professionnel, ZME de Montréal, 2001	77
Tableau 55	Répartition des professions selon le genre de compétence et le sexe, ZME de Montréal, 2001	80
Tableau 56	Répartition des femmes selon le groupe professionnel et la région de travail, en pourcentage, ZME de Montréal, 2001	82
Tableau 57	Répartition des hommes selon le groupe professionnel et la région de travail, en pourcentage, ZME de Montréal, 2001	83
Tableau 58	Répartition des femmes selon le groupe professionnel et la région de résidence, en pourcentage, ZME de Montréal, 2001	85
Tableau 59	Répartition des hommes selon le groupe professionnel et la région de résidence, en pourcentage, ZME de Montréal, 2001	86
Tableau 60	Distribution des personnes immigrantes et de la population totale en emploi selon la région de travail et de résidence, ZME de Montréal, 2001	87
Tableau 61	Répartition des groupes professionnels selon le statut d'immigration, ZME de Montréal, 2001	91
Tableau 62	Répartition des personnes immigrantes selon le groupe professionnel et la région de travail, ZME de Montréal, 2001	92
Tableau 63	Répartition des personnes immigrantes selon le groupe professionnel et la région de résidence, en pourcentage, ZME de Montréal, 2001	93
Tableau 64	Répartition des groupes professionnels selon le groupe d'âge, ZME de Montréal, 2001	95
Tableau 65	Répartition des personnes âgées de 15 à 29 ans selon le groupe professionnel et la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	96
Tableau 66	Répartition des personnes âgées de 45 ans ou plus selon le groupe professionnel et la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	97

Liste des graphiques

Graphique 1	Répartition des emplois selon la région de travail, ZME de Montréal, 2001	8
Graphique 2	Répartition des emplois selon la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	9
Graphique 3	Distribution des emplois et des résidentes et des résidents selon la région, ZME de Montréal, 2001	10
Graphique 4	Répartition des emplois de l'industrie agricole selon la région de travail, ZME de Montréal, 2001	18
Graphique 5	Répartition des emplois selon les sous-secteurs d'activité de l'industrie de la fabrication de matériel de transport, RMR de Montréal, 2001	26
Graphique 6	Répartition des emplois selon les sous-secteurs d'activité de l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques, en pourcentage, ZME de Montréal, 2001	52
Graphique 7	Répartition des professions selon le niveau de compétence, ZME de Montréal, 2001	63
Graphique 8	Répartition (en nombre) des professions selon le niveau de compétence et la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	64
Graphique 9	Répartition (en %) des professions selon le niveau de compétence et la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	65
Graphique 10	Répartition (en nombre) des professions selon le niveau de compétence et la région de travail, ZME de Montréal, 2001	66
Graphique 11	Répartition (en %) des professions selon le niveau de compétence et la région de travail, ZME de Montréal, 2001	67
Graphique 12	Répartition des professions selon le niveau de compétence et le sexe, ZME de Montréal, 2001	79
Graphique 13	Répartition des personnes immigrantes selon la région de résidence, ZME de Montréal, 2001	88
Graphique 14	Répartition des personnes immigrantes selon la région de travail, ZME de Montréal, 2001	89
Graphique 15	Répartition des niveaux de compétence selon le statut d'immigration, ZME de Montréal, 2001	90
Graphique 16	Répartition des niveaux de compétence selon le groupe d'âge, ZME de Montréal, 2001	94

